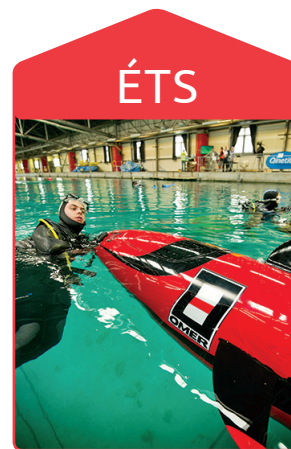
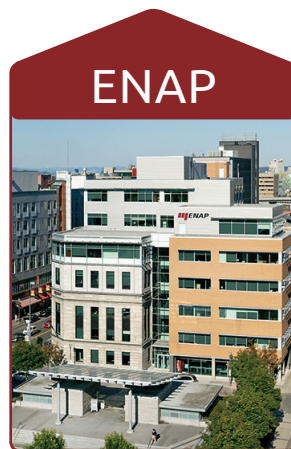
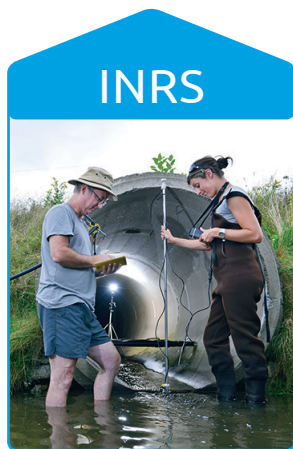
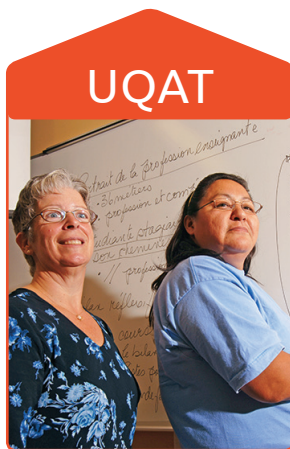


Pour le Québec d'abord



Université du Québec à Montréal 

Université du Québec à Trois-Rivières 

Université du Québec à Chicoutimi 

Université du Québec à Rimouski 

Université du Québec en Outaouais 

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue 

Institut national de la recherche scientifique 

École nationale d'administration publique 

École de technologie supérieure 

Télé-université 



Pour le Québec d'abord

Québec, le 9 mai 2016

Madame Hélène David
Ministre responsable de l'Enseignement supérieur

Madame la Ministre,
Conformément à l'article 25 de la Loi sur l'Université
du Québec, je vous transmets notre rapport annuel
pour l'exercice terminé le 30 avril 2015.

Veuillez agréer, Madame la Ministre,
l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,



Sylvie Beauchamp



La production du rapport annuel de l'Université du Québec, dans sa forme et son contenu,
résulte d'un ensemble de collaborations académiques, techniques et administratives
à la grandeur de son réseau.

•

Dépôt légal : 2016
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1202-175X













TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Le réseau de l'Université du Québec | 4 |
| Doctorats d'honneur 2014-2015 | 10 |
| Prix d'excellence 2014 | 18 |
| Cercle d'excellence 2014 | 19 |
| Code d'éthique et de déontologie | 20 |

Statistiques

| | |
|---------------------------|----|
| Inscriptions | 22 |
| Diplômes | 24 |
| Personnel | 26 |
| Recherche | 28 |
| Données financières | 30 |

Rapport des établissements

| | | | | |
|---|---|---|---|--|
| UQAM  32 | UQTR  36 | UQAC  40 | UQAR  44 | UQO  48 |
| UQAT  52 | INRS  56 | ENAP  60 | ÉTS  64 | TÉLUQ  68 |

| | |
|------------------------|----|
| États financiers | 72 |
|------------------------|----|



SYLVIE BEAUCHAMP
Présidente

Conformément à la mission d'accessibilité et au mandat national qui leur ont été confiés par le législateur, les établissements du réseau de l'Université du Québec, qui regroupe l'Université du Québec à Montréal (UQAM); l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR); l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC); l'Université du Québec à Rimouski (UQAR); l'Université du Québec en Outaouais (UQO); l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT); l'Institut national de la recherche scientifique (INRS); l'École nationale d'administration publique (ENAP); l'École de technologie supérieure (ÉTS) et la Téléuniversité (TÉLUQ) offrent de la formation universitaire sur l'ensemble du territoire québécois.

Les établissements sont aussi présents sur la scène internationale par leurs activités d'enseignement, de recherche et de rayonnement. De nombreux partenariats, établis par des professeurs-chercheurs, permettent aux établissements de demeurer à l'avant-garde des avancées scientifiques et d'offrir des programmes, des cours et des cheminements qui répondent aux besoins du monde d'aujourd'hui.

Enfin, les établissements du réseau offrent toute une gamme de services à la collectivité comme une autre façon privilégiée de rendre le savoir universitaire accessible à tous et à toutes, entre autres des entreprises, des syndicats, des associations de citoyens, des organisations communautaires et publiques, et des groupes des nations autochtones.



Le réseau de l'Université du Québec

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, UN ACTEUR UNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC D'ABORD

L'Université du Québec occupe une place unique dans le réseau universitaire québécois. Chacun de ses établissements a sa propre originalité et se distingue à sa façon, comme le démontrent leurs rapports annuels individuels présentés dans les pages suivantes. L'Université du Québec possède plusieurs traits distinctifs :

- Depuis ses origines, elle a toujours défini ses programmes et son action en fonction des impératifs de développement de la société québécoise;
- Bien que ce soit un modèle d'organisation répandu aux États-Unis et en Europe notamment, sa constitution en réseau est unique sur le territoire canadien. Celle-ci permet une diffusion rapide et plus efficace des programmes d'étude sur l'ensemble du territoire, une interdisciplinarité créatrice en matière de recherche, tout en générant des économies d'échelle substantielles;
- Ce modèle d'établissements universitaires implantés dans les grandes régions du Québec et les centres urbains correspond aux besoins spécifiques des collectivités dans lequel il s'inscrit, chaque établissement étant bien enraciné dans son milieu, qu'il soit régional ou professionnel.

Plaçant les étudiants au cœur de leur mission, les établissements de l'Université du Québec apportent ainsi une contribution essentielle :

- à l'avancement intellectuel et scientifique de la société québécoise;
- à sa prospérité économique, ainsi qu'à son épanouissement culturel et social;
- au développement de ses collectivités et de ses régions;
- et à son rayonnement international.

LA PRIMAUTÉ DE L'ACCESSIBILITÉ AU SAVOIR ET À LA CULTURE

L'éducation et l'amélioration des compétences par un apprentissage tout au long de la vie constituent la clé pour assurer l'évolution sociale, la santé des individus, le bien-être de la population et la prospérité économique. La contribution en cette matière des établissements de l'Université du Québec est particulièrement éminente :

- Quelque 102 310 étudiants étaient inscrits à l'automne 2014 dans les 10 établissements, dont une forte proportion est composée d'adultes en situation de conciliation études-travail-famille et de candidats aux parcours scolaires non conventionnels ou non linéaires. De ces 102 310 étudiants, 21 534 étaient de nouveaux inscrits au premier cycle. On dénombrait également 7 244 étudiants étrangers, tous cycles confondus, en provenance de 110 pays;

- Près de 60 % d'étudiants sont issus de familles dont les parents n'ont pas fréquenté l'université et qui sont désignés comme de première génération;
- Les campus universitaires implantés dans 9 des régions administratives du Québec, les centres d'études et les antennes des établissements dans plus de 60 villes et municipalités du Québec répondent aux besoins des milieux et présentent une offre élargie de cours à distance;
- Plus de 1 000 programmes de formation aux trois cycles, constituant un riche patrimoine disciplinaire, qui comprennent des stages dans de petites et grandes organisations des secteurs public et privé situées partout sur le territoire.

Ensemble, les dix établissements du réseau de l'Université du Québec représentent une force vive de l'accessibilité aux études supérieures. Au 30 avril 2015, ils ont décerné depuis leur création 609 531 diplômes. En 2014-2015, un étudiant québécois sur trois a obtenu un diplôme d'un établissement de l'Université du Québec.

L'INNOVATION, LA CRÉATION ET L'EXCELLENCE AU CŒUR DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE DANS DES CRÉNEAUX STRATÉGIQUES POUR LE PROGRÈS DU QUÉBEC

Pionniers de l'interdisciplinarité, les chercheurs des établissements du réseau ont constitué des masses critiques autour de domaines de recherche originaux, qui intéressent plusieurs établissements et qui positionnent le réseau comme un lieu d'expertise forte dans des domaines comme :

- La gestion durable des ressources naturelles que sont l'eau, les ressources halieutiques, la forêt et le sous-sol québécois (mines et métallurgie);

- L'environnement;
- Le développement des villes, régions et communautés;
- La recherche sur les Premiers Peuples;
- La recherche création et la pratique des arts et des lettres, notamment à l'ère de la médiatisation par le numérique;
- La santé humaine sous tous ses aspects : santé environnementale, santé mentale, génétique et biologie cellulaire, activité physique, génie biomédical, réadaptation, soins périmédicaux et gestion des services de santé.

Dans ces créneaux innovateurs et dans leurs pôles d'excellence disciplinaires, le succès des établissements de l'Université du Québec est confirmé de quatre façons différentes :

- par l'importance des revenus de recherche. Collectivement, les chercheurs des établissements du réseau de l'Université du Québec ont bénéficié de revenus de recherche totalisant 211 104 000 \$ en 2014-2015, ce qui les place :
 - au 8^e rang au Canada pour les subventions de recherche du CRSNG avec 33,8 M\$;
 - au 4^e rang au Canada pour les subventions de recherche du CRSH avec 8 M\$;
- par l'autorisation d'offrir à ce jour plus de 80 différents programmes de doctorat;
- par le nombre de chaires obtenues, notamment les 75 chaires de recherche du Canada;
- et par les accords de collaboration avec des établissements ou des gouvernements d'autres pays ou des organismes internationaux de développement.

UN RÔLE STRUCTURANT POUR L'ESSOR DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE EN MILIEU URBAIN ET EN RÉGION ET UN IMPACT ÉCONOMIQUE EXCEPTIONNEL

Par-delà la formation de la relève, laquelle représente une contribution stratégique pour la société québécoise, les établissements de l'Université du Québec dynamisent la vie économique, sociale et culturelle de tous les milieux où ils sont implantés. Les établissements représentent :

- Des bassins de personnel hautement qualifié capables de concourir, par leur recherche ou leur expertise professionnelle, aux efforts d'organisation et de développement du milieu;
- Des lieux d'animation et de soutien à la vie culturelle et sportive locale;
- Des facteurs d'attraction générant de la visibilité et des retombées économiques, par exemple grâce aux colloques, congrès et conférences de toute nature qu'ils organisent;
- Des employeurs majeurs et des contributeurs importants à la prospérité.

En 2014-2015, les établissements du réseau de l'Université du Québec employaient quelque 7 071 employés réguliers, y compris 2 863 enseignants. Au cours de la même période, les établissements du réseau ont complété quatre projets d'immobilisations (construction ou réfection) dépassant un budget de 1 M\$ représentant des investissements totaux de 15,4 M\$. Également sept autres projets ont été mis en chantier pour une valeur globale estimée à 32 M\$.

Par ailleurs, une étude d'impact économique du réseau de l'Université du Québec a été actualisée en cours d'année. D'une part, on y mesure l'ensemble des répercussions dans l'économie québécoise des dépenses faites par les établis-

sements du réseau, par leurs étudiants et par leurs visiteurs en utilisant le modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec. D'autre part, on y évalue la contribution à l'augmentation de la productivité par l'amélioration du capital humain en recourant à la méthodologie éprouvée développée par le professeur Fernand Martin de l'Université de Montréal. Les principales conclusions de cette étude sont :

- Pour l'année 2013-2014, la contribution du réseau de l'Université du Québec à l'économie québécoise a été de plus de 5,3 milliards de dollars;
- À elles seules, les dépenses du réseau de l'Université du Québec ajoutent à l'économie québécoise près de 1,9 milliard de dollars par année et elles génèrent plus de 17 000 emplois sur l'ensemble du territoire;
- La valeur des diplômes émis par l'Université du Québec représente une plus-value salariale de plus de 6 milliards de dollars par année pour l'ensemble de ses diplômés;
- Compte tenu des revenus fiscaux et parafiscaux générés par les subventions qu'il verse, le coût net des investissements du gouvernement du Québec dans le réseau de l'Université du Québec est de 59 %;
- Chaque dollar net investi dans le réseau de l'Université du Québec par le gouvernement du Québec génère 9 \$ en retombées économiques.

LA COLLABORATION COMME INSTRUMENT DE DÉVELOPPEMENT COLLECTIF

Pour les établissements du réseau de l'Université du Québec, le partage des ressources, des expertises et des connaissances est un élément clé pour rendre accessibles le savoir et la culture à l'ensemble de la population québécoise rapidement et à moindre coût. À titre d'exemple :

- Les trois quarts des programmes d'études offerts grâce à la collaboration de plusieurs universités québécoises

impliquent au moins un établissement du réseau de l'Université du Québec. La moitié de tous ces programmes offerts en collaboration sont exclusifs au réseau de l'Université du Québec;

- La recherche et la création bénéficient également de la complémentarité et de la synergie qu'offrent les partenariats entre les établissements, et ce dans plusieurs domaines. De tels partenariats sont à l'origine de l'interdisciplinarité qui caractérise la formation et la recherche dans les établissements de l'Université du Québec;

L'Université du Québec a remporté, le 19 novembre 2014, le Prix d'excellence de l'administration publique du Québec 2014, dans la catégorie Éducation, pour l'initiative de développement économique *Savoir Affaires*.



Camil Turmel, membre du jury Éducation et directeur général de la Commission scolaire Chaudière-Appalaches, Lucie Charbonneau, agente de développement (soutien à l'enseignement et à l'apprentissage), Direction du soutien aux études et des bibliothèques, Université du Québec, Nelson Michaud, directeur général de l'ENAP, Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec, Simon Charlesbois, directeur général, Société d'aide au développement des collectivités (SADC) Centre-de-la-Mauricie, David Mercier, Directeur du recensement et de la déclaration étudiante par intérim, Université du Québec, Jean Vaillancourt, alors recteur de l'UQO, Lorraine Frappier, présidente de Frappier Tandem+ et coordonnatrice des Savoir Affaires pour l'Université du Québec, Sylvie Lavergne, directrice du développement et des communications, SADC Centre-de-la-Mauricie, Daniel Coderre, directeur général de l'INRS, Lyne Sauvageau, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec, Marie-Michèle Lemieux, agente de recherche, Direction du soutien aux études et des bibliothèques, Université du Québec, et Lucie Robitaille, présidente du conseil d'administration de l'Institut et présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale.

- Le développement de l'offre de programmes sur le territoire repose sur une collaboration étroite entre les établissements et les intervenants du milieu, dont plus particulièrement le réseau d'enseignement collégial.

Pour soutenir et déployer cette collaboration, les établissements du réseau de l'Université du Québec se sont dotés de structures formelles de concertation et d'expertise de pointe partagée. Ils participent ainsi au maintien d'un environnement favorable à la réussite étudiante et à l'obtention du diplôme par la définition et la mise en œuvre de stratégies de soutien à l'apprentissage. Voici quelques exemples d'outils qui ont pu ainsi être développés collectivement au cours des dernières années, notamment en matière de :

- **QUALITÉ DE LA FORMATION** : trousse d'évaluation annuelle et périodique de programmes, outils de collecte de données et d'analyse de résultats, guides de rédaction de projets et outils de développement de programmes de grade, outils de formation à la pédagogie universitaire, rapport sur les Rôles et usages des programmes de courte durée et des programmes constitutifs de grade, etc.;
- **PERSÉVÉRANCE ET RÉUSSITE** : guide d'intervention interordre sur les étudiants de première génération, résultats d'enquêtes internes sur les conditions de réussite, outils diagnostiques informatisés pour les étudiants et les directions de programmes, etc.;
- **DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE** : guides de rédaction de demandes de subvention, ateliers de formation (professionnels et doyens), site [Esp@ce recherche-creation](mailto:Esp@ce_recherche-creation) et son bulletin FL@sh sur les programmes de recherche, les prix et les organismes subventionnaires, etc.

Le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) est un outil précieux, à la disposition des établissements, pour assurer le soutien financier de leurs actions collectives. En 2014-2015, c'est plus de 1,2 M\$ qui a été investi pour la réalisation de 25 projets structurants collaboratifs en formation et en recherche, 350 k\$ pour le développement de programmes conjoints et 300 k\$ pour 43 activités de développement et de partage d'expertise réseau. De plus, quelque 350 personnes provenant de tous les établissements du réseau ont contribué à 10 communautés de pratique et à une quarantaine de groupes de travail sur des sujets tels que la réussite étudiante, les étudiants en situation de handicap, le développement et le transfert des connaissances sur les parcours scolaires dans l'enseignement postsecondaire, la reconnaissance des acquis, le soutien pédagogique à l'enseignement et à l'apprentissage, le libre accès, l'accessibilité accrue aux ressources des bibliothèques et le soutien au développement et à l'évaluation des programmes d'études, pour n'en nommer que quelques-uns.

UNE ORGANISATION PERFORMANTE

La structure unique de l'Université du Québec en fait un modèle moins coûteux pour le contribuable en raison de la complémentarité recherchée dans le partage des responsabilités, et des économies d'échelle générées par la mise en commun de certains actifs, expertises ou activités. Une étude confirmée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, portant sur l'exercice financier terminé au 30 avril 2014, a démontré que le réseau de l'Université du Québec, incluant son siège social, présente des coûts de gestion nettement plus bas que ce qui est observé hors réseau, ce qui représente une économie annuelle de 38,5 M\$.

EN CONCLUSION

Soucieuse d'assurer l'accès au savoir et à la culture à tous les Québécoises et les Québécois qui en ont la volonté et les capacités, bâtie sur des valeurs de collaboration, de solidarité et de croissance collective, l'Université du Québec compte parmi les plus grandes innovations sociales du patrimoine québécois des cinquante dernières années. Elle contribue de manière déterminante au développement social, économique, scientifique et culturel de la société québécoise dans son entier. Ce rapport annuel rend compte de la contribution originale des établissements du réseau de l'Université du Québec pour l'année se terminant le 30 avril 2015.

DIRECTION

Sylvie Beauchamp, présidente • **Isabelle Boucher**, vice-présidente à l'administration • **Lyne Sauvageau**, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche • **Claude Corbo**, chargé de mission aux affaires académiques et stratégiques • **André G. Roy**, secrétaire général

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Présidente : **Sylvie Beauchamp***, présidente, Université du Québec

Membres : **Pierre Baillargeon**, professeur, Université du Québec à Trois-Rivières • **Jean-François Belleau***, étudiant, École de technologie supérieure • **Élisabeth Bussé***, directrice Globale, Gestion des talents, WSP Global inc. • **Daniel Coderre**, directeur général, Institut national de la recherche scientifique • **Sylvie Dulude***, administratrice • **Pierre R. Dumouchel**, directeur général, École de technologie supérieure • **Martin Gauthier***, recteur, Université du Québec à Chicoutimi • **Nadia Ghazzali**, rectrice, Université du Québec à Trois-Rivières • **Denis Harrisson**, recteur, Université du Québec en Outaouais • **Bruno Jean**, professeur, Université du Québec à Rimouski • **Johanne Jean***, rectrice, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue • **Monique Landry**, consultation en gestion – travailleuse autonome • **Ginette Legault**, directrice générale, Télé-université • **Nelson Michaud**, directeur général, École nationale d'administration publique • **Ronald Monet**, directeur général – Communications, BMO Groupe financier • **Jean-Pierre Ouellet**, recteur, Université du Québec à Rimouski • **Robert Proulx**, recteur, Université du Québec à Montréal • **Stephan Robitaille**, administrateur • **Nicole Rouillier***, conseillère en éducation; gestion stratégique et développement international • **Serge Simard**, étudiant, Université du Québec à Rimouski • **Annie Tremblay**, présidente, Essence conseil stratégique inc. • **Pierre Paul Tremblay**, professeur, Université du Québec à Montréal

Personnes convoquées : **Isabelle Boucher**, vice-présidente à l'administration, Université du Québec • **Lyne Sauvageau**, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Personne invitée comme représentante du personnel de soutien : **Marjolaine Adam**, École de technologie supérieure

Secrétaire : **André G. Roy**, secrétaire général

Ont siégé en cours d'année : **Sylvie Béchar**d, vice-présidente, Mouvement Desjardins • **Marc Chabot**, professeur, Université du Québec à Montréal • **Annie DesRochers**, professeure, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue • **Jean-Pierre Hotte**, administrateur • **Gregory A. Lussier**, étudiant, École de technologie supérieure • **Adam Skorek**, professeur, Université du Québec à Trois-Rivières • **Jean Vaillancourt**, recteur, Université du Québec en Outaouais.

* Membres du comité exécutif

CONSEIL DES ÉTUDES

Présidente : **Sylvie Beauchamp**, présidente, Université du Québec

Membres : **Yves Bégin**, directeur scientifique, Institut national de la recherche scientifique • **Jean-François Belleau**, étudiant, École de technologie supérieure • **André Blanchard**, professeur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue • **Alexandre Bourdua**, étudiant, Université du Québec à Montréal • **André Bourret**, directeur de l'enseignement et de la recherche, École nationale d'administration publique • **Denyse Côté**, professeure, Université du Québec en Outaouais • **René Côté**, vice-recteur à la Vie académique, Université du Québec à Montréal • **Sylvain Delisle**, vice-recteur aux études et à la formation, Université du Québec à Trois-Rivières • **François Deschênes**, vice-recteur à la formation et à la recherche, Université du Québec à Rimouski • **Mustapha Fahmi**, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, Université du Québec à Chicoutimi • **Jean-Luc Fihey**, directeur des affaires académiques et des relations avec l'industrie, École de technologie supérieure • **Denis Harrisson**, recteur et vice-recteur à l'enseignement et à la recherche par intérim, Université du Québec en Outaouais • **Josiane-Lise Mabopda Foka**, étudiante, Université du Québec à Montréal • **Denis Martel**, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue • **Patricia Michaud**, professeure, Université du Québec à Rimouski • **Martin Noël**, directeur des affaires académiques, Télé-université • **Lyne Sauvageau**, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Secrétaire : **André G. Roy**, secrétaire général, Université du Québec

Ont siégé en cours d'année : **Carole Turcotte**, professeure, Université du Québec à Montréal • **Jean-François Vachon**, étudiant, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue • **Aimé Zayed**, professeur, Université du Québec à Trois-Rivières.

COMMISSION DE PLANIFICATION

Présidente : **Sylvie Beauchamp**, présidente, Université du Québec

Membres : **Isabelle Boucher**, vice-présidente à l'administration, Université du Québec • **Daniel Coderre**, directeur général, Institut national de la recherche scientifique • **Pierre R. Dumouchel**, directeur général, École de technologie supérieure • **Martin Gauthier**, recteur, Université du Québec à Chicoutimi • **Nadia Ghazzali**, rectrice, Université du Québec à Trois-Rivières • **Denis Harrisson**, recteur, Université du Québec en Outaouais • **Johanne Jean**, rectrice, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue • **Ginette Legault**, directrice générale, Télé-université • **Nelson Michaud**, directeur général, École nationale d'administration publique • **Jean-Pierre Ouellet**, recteur, Université du Québec à Rimouski • **Robert Proulx**, recteur, Université du Québec à Montréal • **Lyne Sauvageau**, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Secrétaire : **André G. Roy**, secrétaire général, Université du Québec

A siégé en cours d'année : **Jean Vaillancourt**, recteur, Université du Québec en Outaouais.

Liste des sigles utilisés dans le rapport annuel

| | |
|-------|--|
| CRSH | Conseil de recherches en sciences humaines |
| CRSNG | Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada |
| FCI | Fondation canadienne pour l'innovation |
| FRQNT | Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies |
| FRQS | Fonds de recherche du Québec - Santé |
| FRQSC | Fonds de recherche du Québec - Société et culture |
| IRSC | Instituts de recherche en santé du Canada |
| MEES | Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur |
| MEESR | Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche |

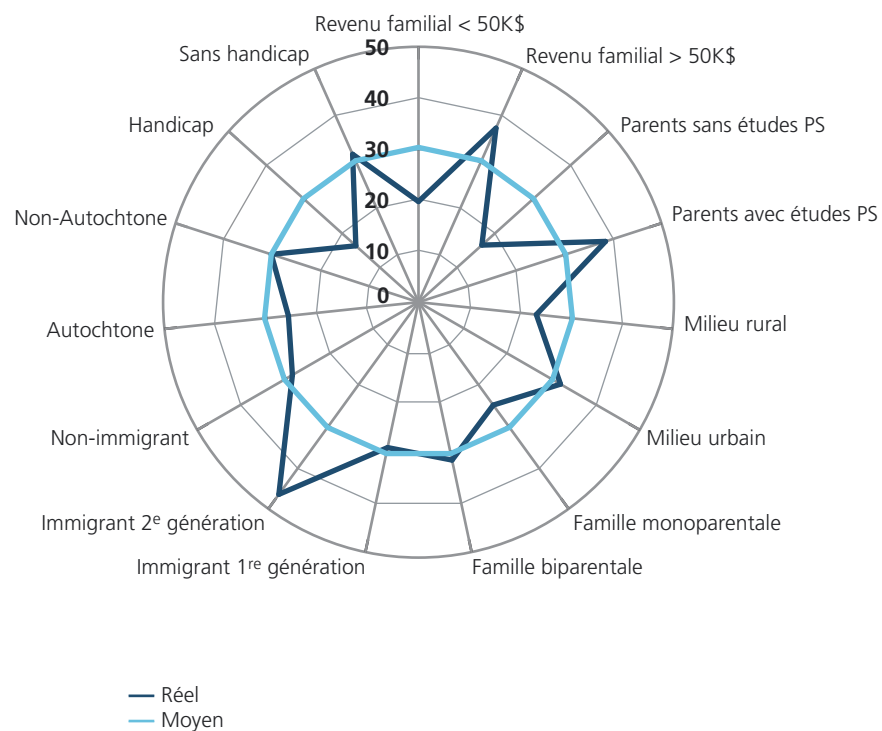
ÉQUITÉ D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES

L'équité d'accès aux études universitaires, toujours d'actualité

Malgré des hausses significatives de fréquentation des études postsecondaires, les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition de Statistique Canada révèlent que les taux d'accès à l'université présentent des disparités d'accès marquées, révélant des écarts importants entre certains groupes de la population. Comparativement à une moyenne se situant autour de 30 %, le taux d'accès des jeunes dont les parents n'ont pas réalisé d'études postsecondaires se situe à près de 17 %, tout comme celui des jeunes en situation de handicap. Celui des jeunes provenant de familles à faible revenu se situe autour de 20 %, tandis que les taux d'accès des Autochtones, des familles monoparentales et des jeunes provenant d'un milieu rural se situent autour de 24 %.

De plus, les données les plus récentes de l'OCDE (2014) sur l'éducation postsecondaire montrent que moins de jeunes Québécois de 25 à 34 ans détiennent un diplôme universitaire de grade, plaçant le Québec en deçà de l'Ontario et de la moyenne des pays de l'OCDE à cet égard.

Parce que le Québec a besoin de tous ses talents, ces résultats militent en faveur d'un rehaussement important des efforts pour augmenter la réussite scolaire, accroître la fréquentation des études universitaires et doter le Québec d'une ambitieuse stratégie de participation aux études universitaires.

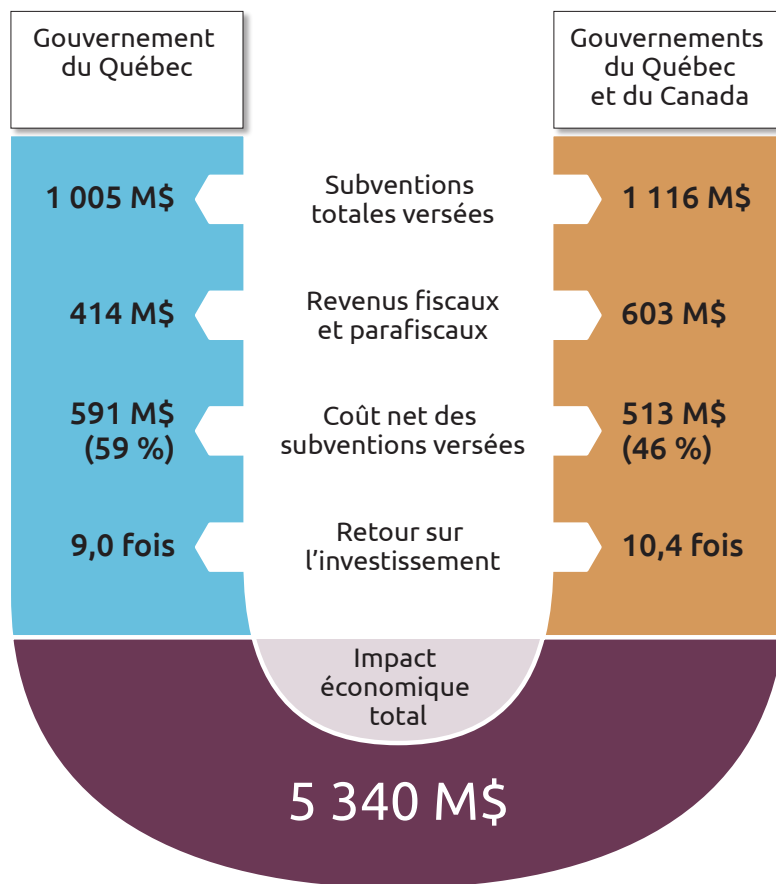


Source : *Parce que le Québec a besoin de tous ses talents*, Université du Québec, 4 décembre 2013

Source : Enquête auprès des jeunes en transition de Statistique Canada; sur la base des travaux de Finnie, Childs, et Wismer (2011), *Groupes sous-représentés à des études postsecondaires : Éléments probants extraits de l'Enquête auprès des jeunes en transition*.

IMPACT ÉCONOMIQUE

Retour économique sur l'investissement gouvernemental dans le réseau de l'Université du Québec (2013-2014)



- Pour 2013-2014, la contribution du réseau de l'Université du Québec à l'économie québécoise a été de plus de 5,3 milliards de dollars.
- Les dépenses du réseau de l'Université du Québec ajoutent à l'économie québécoise près de 1,9 milliard de dollars par année et elles génèrent plus de 17 000 emplois sur l'ensemble du territoire.
- La valeur des diplômes émis par l'Université du Québec représente une plus-value salariale de plus de 6 milliards de dollars par année pour l'ensemble de ses diplômés.
- Compte tenu des revenus fiscaux et parafiscaux générés par les subventions qu'il verse, le coût net des investissements du gouvernement du Québec dans le réseau de l'Université du Québec est de 59 %.
- Chaque dollar net investi dans le réseau de l'Université du Québec par le gouvernement du Québec génère 9 \$ en retombées économiques.

DOCTORATS
D'HONNEUR
2014-2015

Le titre de docteur *honoris causa* est octroyé à des personnes dont le mérite exceptionnel justifie un témoignage public d'appréciation et d'estime.

Paule Baillargeon



Native de l'Abitibi-Témiscamingue, Paule Baillargeon a contribué de manière exceptionnelle à l'univers cinématographique et artistique québécois, que ce soit à titre de cinéaste, de comédienne ou de scénariste. En 1967, elle a été membre fondatrice de la troupe théâtrale Le Grand Cirque ordinaire, un projet créatif qui a eu une influence majeure sur le monde du théâtre au Québec. Depuis la fin des années 1960, elle a joué près d'une trentaine de rôles dans des productions au grand et au petit écran, travaillant sous la direction de réalisateurs de renom, tels que Denys Arcand, Jean-Claude Lord, Léa Pool, Patricia Rozema, Anne-Claire Poirier, Jacques Leduc et Claude Jutra. Dans son propre travail de scénarisation et de réalisation, Paule Baillargeon s'est affirmée comme une artiste engagée, se faisant notamment un devoir de dénoncer l'injustice et la discrimination faites aux femmes. Si tous ses films ont été présentés dans des festivals importants, l'un s'est particulièrement démarqué : *Le sexe des étoiles*, qui a fait partie de la sélection du meilleur film en langue étrangère aux Oscars de 1993, a été de la programmation des Rencontres cinématographiques de Cannes, et a gagné plus d'une dizaine de prix. En 2009, elle s'est vu décerner le prix Albert-Tessier du Québec pour l'ensemble de son œuvre et de sa carrière dans le domaine du cinéma. En 2012, elle a également reçu le prix Jutra-Hommage pour l'excellence de sa carrière de cinéaste et de comédienne. Paule Baillargeon a été recommandée par la Faculté de communication et l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF).

André Brassard



Michel Despland



Jean Pierre Desrosiers



Denis Bernier

Robert Proulx, recteur de l'UQAM, Jean Pierre Desrosiers et René Côté, vice-recteur à la Vie académique.

Né à Montréal en 1941, André Brassard a été l'un des premiers étudiants québécois à obtenir un doctorat dans le domaine de l'administration scolaire et du changement organisationnel. À la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, il a tour à tour occupé les postes de professeur adjoint, de vice-doyen à l'administration, de directeur de la section Administration scolaire, de professeur titulaire et de directeur du Département d'études en éducation et administration de l'éducation. Auteur prolifique, il a signé plus d'une cinquantaine d'ouvrages et plus d'une centaine d'articles, de rapports de recherche, d'avis ou de mémoires. Conférencier chevronné, André Brassard a agi à titre d'expert-conseil pour différentes organisations, dont des commissions scolaires. Tout au long de sa carrière, il a contribué de façon significative au développement des connaissances relatives à la gestion et à la gouvernance des systèmes et des institutions en éducation. Retraité depuis 2006, André Brassard n'en demeure pas moins actif au sein du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE) où, à titre de professeur associé, il continue de contribuer aux débats sur les enjeux en administration de l'éducation. Il a été recommandé par la Faculté des sciences de l'éducation.

Considéré comme l'un des artisans les plus importants de l'émergence des sciences des religions, Michel Despland a aussi été, au cours des 50 dernières années, un acteur engagé et un témoin attentif des débats de société entourant la sécularisation des institutions socioculturelles et la place du religieux au Québec. Né en Suisse, il a obtenu une licence en théologie de l'Université de Lausanne, puis une maîtrise et un doctorat de l'Université Harvard. Après avoir enseigné au Presbyterian College de l'Université McGill, il s'est joint au Département d'étude de la religion de l'Université Sir George Williams, devenue l'Université Concordia. Au cours de sa carrière, il a non seulement formé une relève importante de chercheurs et d'enseignants, mais également produit une œuvre scientifique abondante, nourrie par une érudition exemplaire et par des collaborations fructueuses avec les communautés universitaires francophones et anglophones du pays. Il a d'ailleurs cofondé la Société canadienne d'étude des religions et la Société québécoise pour l'étude de la religion. Membre de la Société royale du Canada et du Provost's Circle of Distinction de l'Université Concordia, dont il est professeur émérite, Michel Despland a été recommandé par la Faculté des sciences humaines afin de souligner le rayonnement intellectuel, culturel et social de sa remarquable carrière universitaire en sciences des religions au Québec, au Canada et à l'échelle internationale.

Comptable professionnel agréé et grand philanthrope, Jean Pierre Desrosiers a été recommandé par la Faculté des arts et l'École des sciences de la gestion pour son engagement soutenu dans le domaine de la création et sa contribution au développement d'un réseau arts-affaires à Montréal. Ayant œuvré dans d'importants cabinets (Ernst & Young, KPMG, Fasken Martineau) et enseigné la comptabilité et l'audit à l'ESG UQAM, à HEC Montréal et à l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, Jean Pierre Desrosiers épaula aussi depuis une trentaine d'années diverses organisations des arts du spectacle. Que ce soit en siégeant bénévolement à des conseils d'administration ou en agissant comme leader de campagnes de financement, il s'est impliqué auprès de La La La Human Steps, du Cirque Éloize, du Théâtre La Chapelle, du Théâtre Prospero, du Théâtre Centaur, de la Compagnie Marie Chouinard, du Musée des beaux-arts de Montréal, d'Arion Orchestre Baroque, de la Semaine de la Mode, des festivals Sensation Mode et du Théâtre du Rideau Vert. Jean Pierre Desrosiers est également membre du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal et président de son comité arts-affaires, au sein duquel il encourage des professionnels comme lui à prendre part à la gestion de compagnies artistiques, suscitant ainsi des échanges fructueux entre ces deux mondes. Dans la dernière décennie, ses efforts ont permis de récolter en moyenne un million de dollars par année au profit d'organismes artistiques.

Georges Didi-Huberman



Nicole Filion



Jean-François Hamelin

René Côté, vice-recteur à la Vie académique, Nicole Filion, Ann-Marie Jones, présidente du Tribunal des droits de la personne, et Jean-Pierre Beaud, doyen de la Faculté de science politique et de droit.

Sten Grillner



Philosophe, spécialiste de l'art de la Renaissance, chercheur et théoricien de l'image, pédagogue et commissaire d'expositions remarquables, Georges Didi-Huberman a été recommandé par la Faculté des arts. Figure intellectuelle marquante de sa génération, il a vu ses travaux sur l'histoire et la théorie de l'image être traduits dans une dizaine de langues. Maintes fois primés, ils ont trouvé écho dans une variété de disciplines. Maître de conférences depuis 25 ans à l'École des hautes études en sciences sociales de Paris, Georges Didi-Huberman a été invité à enseigner dans de prestigieuses universités américaines et européennes et à effectuer des séjours de recherche dans de hauts lieux de l'art en Europe. L'œuvre de l'historien de l'art allemand Aby Warburg lui a inspiré plusieurs expositions mémorables, organisées en collaboration avec Arno Gisinger à partir d'un concept scénographique adaptable tant à l'actualité des images de l'art et des médias qu'au lieu d'exposition. Depuis les années 1980, Georges Didi-Huberman a développé maintes collaborations avec les milieux culturel et universitaire montréalais. Sa participation à plusieurs expositions, colloques et conférences, ainsi que sa présence à l'École des arts visuels et médiatiques de l'UQAM à l'automne 2013, laquelle a attiré des centaines d'adeptes férus de son approche didactique, ont confirmé la vitalité de la relation que le Québec entretient avec son œuvre créatrice.

Avocate, Nicole Filion accomplit depuis plus de 30 ans un travail remarquable dans la défense des droits et libertés et la promotion de la justice sociale, au Québec et à l'étranger. Avant même l'obtention d'un baccalauréat en droit de l'UQAM en 1992 et d'une licence du Barreau du Québec en 1994, Nicole Filion s'était déjà engagée au sein de divers conseils d'administration, comités ou organismes communautaires. Dans les années 1990, elle a exercé la fonction d'avocate aux Services juridiques communautaires, puis celle d'organisatrice communautaire. Sur la scène internationale, elle a participé au Congrès international de l'Association américaine des juristes en droit social et du travail à La Havane en 1996, a été chargée de mission auprès du Haut-Commissariat aux réfugiés au Rwanda en 1997, et a pris part à une mission d'observation de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme sur les violations des droits de la personne en Tchétchénie en 2000. De 1998 à 2007, Nicole Filion a aussi travaillé à la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec, assurant en parallèle la présidence du conseil d'administration de la Ligue des droits et libertés. Depuis 2007, elle occupe le poste de coordonnatrice générale de la Ligue, où elle joue un rôle clé dans les dossiers concernant la liberté d'expression et le droit de manifester. Ces dernières années, elle a par ailleurs été à l'origine du rapprochement entre le mouvement écologiste et celui de la défense des droits de la personne. Nicole Filion a été recommandée par la Faculté de science politique et de droit.

Docteur en neurophysiologie de l'Université de Göteborg en Suède, Sten Grillner est directeur de l'Institut Nobel de neurophysiologie de l'Institut Karolinska, où il est également professeur. Dans les années 1970, il a été le premier à démontrer la capacité de la moelle épinière des mammifères à générer les mouvements locomoteurs. Spécialiste des neurosciences computationnelles, de la neuro-informatique et de la neurorobotique, Sten Grillner est l'auteur de nombreux ouvrages et de plus de 320 articles parus dans des revues scientifiques prestigieuses. Pédagogue chevronné, il a prononcé une vingtaine de grandes conférences internationales en plus d'avoir formé une quinzaine de doctorants et 58 postdoctorants. Sa carrière a été couronnée de plusieurs récompenses prestigieuses : prix Bristol-Myers Squibb for Distinguished Achievement in Neuroscience Research en 1993; médaille Reeve-Irvine en recherche en 2002; prix Ralph W. Gerard en neurosciences (colauréat) en 2005; prix Kavli en neurosciences (colauréat) en 2008. Membre pendant dix ans du Comité d'attribution des prix Nobel de l'assemblée Nobel de l'Institut Karolinska dans la catégorie Physiologie ou médecine, Sten Grillner a aussi présidé la Fédération européenne des sociétés de neurosciences et été membre de l'International Brain Research Organization (IBRO). Élu secrétaire général de la IBRO en 2013, il en préside actuellement le comité de promotion mondial des neurosciences. Sten Grillner a été recommandé par la Faculté des sciences, en reconnaissance de son travail remarquable dans les domaines de la neurophysiologie de la locomotion et des neurosciences en général, et pour souligner ses réussites en tant qu'administrateur.

Bernard Rentier



Daniel Chayer

Robert Proulx, recteur de l'UQAM, et Bernard Rentier, recteur honoraire de l'Université de Liège.

Docteur en sciences biomédicales expérimentales de l'Université de Liège, spécialisé en maladies infectieuses aux National Institutes of Health à Bethesda, aux États-Unis, Bernard Rentier est l'auteur de recherches mondialement connues sur le virus de la varicelle et du zona, lesquelles ont donné lieu à quelque 120 publications scientifiques, à des dizaines de conférences et à l'obtention de trois brevets. Régulièrement invité à enseigner à l'étranger, il est l'un des membres fondateurs de la Fondation internationale pour la recherche contre le virus de la varicelle et du zona (VZV Research Foundation). Au cours des 30 dernières années, Bernard Rentier a aussi assumé plusieurs fonctions importantes au sein de son *alma mater*, dont celle de recteur, de 2005 à 2014. À ce titre, il a mis en place une ambitieuse politique d'autoarchivage et de dépôt obligatoire dans les archives institutionnelles ouvertes de son université, politique qui a fait modèle et a mené la Commission européenne à rendre obligatoire le dépôt en archives ouvertes de toutes les publications scientifiques produites à l'aide de fonds de l'Union européenne. Bernard Rentier a par ailleurs fondé l'EnablingOpenScholarship, un organisme qui fédère les universités et instituts partageant l'idéal du libre accès scientifique. Bernard Rentier a été recommandé par le recteur Robert Proulx, afin de souligner ses réalisations remarquables dans le champ de la virologie et de l'immunologie, et pour reconnaître sa contribution exceptionnelle au libre accès à l'information scientifique à l'Université de Liège et à la promotion des valeurs de libre accès en Europe et à l'échelle internationale.

UQAM

Fernand Pellerin



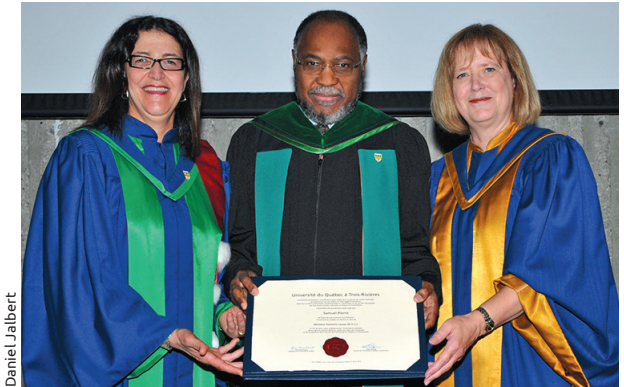
Daniel Lalibert

Nadia Ghazzali, rectrice de l'UQTR, Fernand Pellerin et Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

À titre de président fondateur de l'entreprise de fabrication et d'usinage Marmen, Fernand Pellerin a contribué de façon marquante au développement et à l'essor économique de la région de la Mauricie. Ses qualités entrepreneuriales, ses valeurs humaines exemplaires et ses méthodes de gestion visionnaires et innovatrices le distinguent parmi les gens d'affaires les plus réputés. Monsieur Pellerin a participé activement au progrès de la société, notamment par de nombreux investissements dans la recherche et le développement d'énergies renouvelables. Il a apporté une contribution exceptionnelle à la croissance de l'industrie éolienne, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde. L'entreprise qu'il a fondée jouit aujourd'hui d'une reconnaissance nationale et internationale dans de nombreux secteurs d'activité diversifiés : énergie éolienne, hydroélectricité, turbines à gaz et à vapeur, pétrole et gaz, industries minières, aviation, énergie nucléaire, sidérurgie, alumineries et pâtes et papiers. Donateur majeur de nombreuses œuvres caritatives, monsieur Pellerin a également appuyé de manière significative le développement de l'UQTR, en contribuant notamment aux campagnes de financement de sa Fondation.

UQTR

Samuel Pierre



Daniel Lalibert

Nadia Ghazzali, rectrice de l'UQTR, Samuel Pierre et Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

Amorçant sa carrière au Département de mathématiques et d'informatique de l'UQTR, Samuel Pierre a ensuite rejoint Polytechnique Montréal, où il est aujourd'hui professeur titulaire au Département de génie informatique et génie logiciel et titulaire de la Chaire CRSNG/Ericsson. Depuis ses débuts, ce chercheur n'a cessé de s'illustrer comme chef de file en réseaux de communications câblés et sans fil sur la scène nationale et internationale. Il est aujourd'hui considéré comme un leader dans le domaine des systèmes réseautiques mobiles de prochaines générations. Ses compétences et services ont été sollicités par plusieurs organismes à travers le monde. Sa production scientifique (livres, articles, conférences, etc.) est également importante, tout comme l'est sa contribution à la formation de nombreux jeunes chercheurs. Ses réalisations ont d'ailleurs été récompensées par l'obtention d'une vingtaine de distinctions prestigieuses, dont l'Ordre du Canada et l'Ordre national du Québec. Le professeur Pierre manifeste aussi un sens éminent du dévouement, notamment par son engagement auprès de la communauté haïtienne du Québec et de la jeunesse haïtienne immigrante. Il a aussi participé, en tant qu'expert en technologie, à plusieurs missions de coopération internationale à Haïti, en Tunisie, au Maroc et en France.

UQTR

Feus Madeleine Roy et Jean-Marc Denommé

Jocelyn Bernier, Focus 1



Nadia Ghazzali, rectrice de l'UQTR, Madeleine Roy et Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

Au cours de leur carrière en sciences de l'éducation à l'UQTR, les regrettés Madeleine Roy et Jean-Marc Denommé se sont illustrés par leur engagement commun en enseignement et en recherche dans le domaine de l'apprentissage et des neurosciences cognitives. Ils ont aussi participé de façon marquée au développement du Département des sciences de l'éducation de l'établissement. Demeurés très actifs après leur retraite, ils ont collaboré à divers travaux en sciences de l'éducation. Leur dévouement s'est aussi traduit par la participation à des missions bénévoles d'éducation à l'étranger (Rwanda et Vietnam) pour la formation d'enseignants. Le couple a également soutenu généreusement la Fondation de l'UQTR, notamment avec la mise sur pied en 2000 du Fonds Roy-Denommé. En hommage à leur philanthropie, la Fondation les nommait gouverneurs en 2008. Plus récemment, madame Roy s'était engagée à faire un legs de quatre millions de dollars à la Fondation de l'UQTR, un geste qui témoignait de l'attachement du couple pour la mission éducative universitaire. Madeleine Roy et Jean-Marc Denommé se sont vu attribuer conjointement en 2010 la Médaille de l'UQTR, pour leurs carrières et leurs réalisations, ainsi que pour leur parcours généreux et inspirant. Le couple a également reçu le Prix du service méritoire du Bureau canadien de l'éducation internationale, une médaille d'or du ministère de l'Éducation et de la Formation du Vietnam et l'Ordre de La Vérendrye de la Ville de Trois-Rivières. Récemment, madame Roy avait été nommée officière de l'Ordre national du Québec.

UQTR

Constantin Xypas

Daniel Lalibert



Nadia Ghazzali, rectrice de l'UQTR, Constantin Xypas et Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

Retraité depuis 2012 de l'Université Catholique de l'Ouest, en France, où il a obtenu le grade de « professeur de classe exceptionnelle », Constantin Xypas présente un parcours professionnel remarquable. Ayant consacré sa carrière aux questions de l'éducation et des interactions éducatives, il jouit d'une reconnaissance internationale dans le domaine de la pédagogie. Son apport à la recherche, son souci constant de former des étudiants compétents dans leurs activités d'enseignement et son implication dans divers réseaux de chercheurs demeurent indéniables. Il a notamment contribué à l'avancement des connaissances par ses nombreux travaux sur l'œuvre de Jean William Fritz Piaget, un Suisse renommé pour ses recherches en psychologie du développement et en épistémologie génétique. Le professeur Xypas se distingue également pour ses accomplissements à titre de professeur associé au Département de sciences de l'éducation de l'UQTR et de chercheur associé au Laboratoire d'études et de recherches transdisciplinaires et interdisciplinaires en éducation (LERTIE) de l'UQTR. Il œuvre aujourd'hui comme professeur invité à l'Universidade do Estado do Rio Grande do Norte, à Paraíba au Brésil.

UQTR

Paul Tréguer

Jean-Luc Théberge



Jean-Pierre Ouellet, recteur de l'UQAR, Paul Tréguer et Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

Paul Tréguer est un chimiste, océanographe, biogéochimiste marin et professeur émérite à l'Université de Bretagne occidentale. Il a publié une centaine d'articles dans les plus prestigieuses revues scientifiques, contribué à la formation de la relève et développé des partenariats entre les chercheurs de différentes disciplines. Expert dans les cycles des matières nutritives des régions côtières, il effectue notamment des recherches sur les interactions climat-océan et sur le cycle biogéochimique du silicium dans les océans. Confronté aux questions scientifiques sur la réponse de l'océan aux changements climatiques, il adopte une approche interdisciplinaire qui contribue au développement d'une nouvelle discipline : la biogéochimie marine. Il fonde, dans les années 1990, l'Institut Universitaire Européen de la Mer, dont le premier objectif est d'accroître la connaissance du monde marin. Il est aussi président fondateur en 2004 de l'Europôle Mer qui compte quinze partenaires et donne naissance au LabexMER. Ses participations à divers comités ou groupes de recherche sont également très nombreuses : *Group of Specialists GLOCHANT* (Global Change in Antarctica), *Southern Ocean — Joint Global Ocean Flux Study*, *Réseau européen d'excellence EUR-OCEANS*, *Consortium européen EUR-OCEANS* et *Conseil de prospective et d'orientation stratégique du Pôle Mer Bretagne Atlantique*. En 2014, il devient membre du Comité de pilotage du consortium EUROMARINE. Paul Tréguer a reçu de nombreuses reconnaissances et distinctions. Il a été fait Chevalier de la Légion d'honneur en 2007, a reçu la Médaille Georges Millot de l'Académie des sciences en 2013 et a été élu à l'Académie européenne des sciences (EURSAC) en juin 2014.

UQAR

Pierre-Maurice Vachon



Jacques Paquet

Jean-Pierre Ouellet, recteur de l'UQAR, Pierre-Maurice Vachon et André G. Roy, secrétaire général de l'Université du Québec.

Petit-fils des fondateurs d'une boulangerie bien connue, Pierre-Maurice Vachon a su se forger un nom bien à lui. Il fait ses premières armes en affaires dans l'entreprise familiale comme gérant des services administratifs. En 1977, il fonde Cartem, une compagnie spécialisée dans la fabrication de boîtes de carton qui comptait plus de 450 employés et 3 usines au moment de sa vente en 2003. Gestionnaire aguerrri, il se distingue sur les conseils d'administration de plusieurs organismes à vocation économique, dont Québec international, Développement PME, Comité ACCORD, CRCD et SODEQ. Il participe également à différents comités et groupes de travail gouvernementaux touchant les PME, le monde municipal et le développement rural. Soulignons aussi son implication soutenue au Fonds de solidarité FTQ. Monsieur Vachon a aussi été maire de Sainte-Marie, préfet de la MRC de la Nouvelle-Beauce et président de la Fédération québécoise des municipalités, de la Société québécoise d'assainissement des eaux du Québec et de la Conférence des préfets de la région Chaudière-Appalaches, une entité administrative dont il est d'ailleurs l'un des architectes. Il s'est en outre impliqué dans de nombreux organismes de santé et de développement social. Compétent, intègre et soucieux du développement économique et de la communauté, Pierre-Maurice Vachon est un modèle d'engagement au sein de la société québécoise.

UQAR

Monique Boudrias



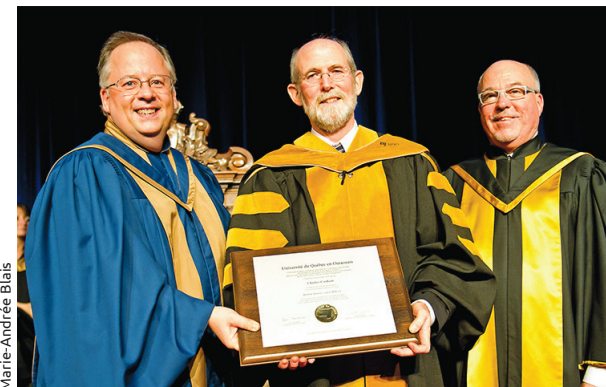
Marie-Andrée Blais

Jean Vaillancourt, recteur de l'UQO, Monique Boudrias et Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

Monique Boudrias commence sa carrière en ressources humaines en 1974 et travaille au sein de plusieurs ministères (Environnement, Agriculture, Patrimoine, Ressources naturelles) ainsi qu'à Parcs Canada, à la Gendarmerie royale du Canada et à la Commission de la fonction publique. Elle devient, en 1998, la première femme nommée sous-ministre adjointe aux ressources humaines au ministère de la Défense nationale, où elle assure la restructuration des ressources humaines civiles à la suite de la plus importante réduction d'effectif du gouvernement. Elle fut également le pivot de la création d'un réseau interministériel de praticiens en développement organisationnel et en gestion du changement. En 2001, on lui confie la plus importante refonte des pratiques en gestion des ressources humaines, qui mènera à la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*, un travail qu'elle effectuera au sein du Bureau du Conseil privé du Canada, à titre de sous-ministre adjointe, et dont elle assurera la mise en œuvre lors de son passage au Secrétariat du Conseil du Trésor, en 2003, puis à l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada, de 2003 à 2008. Monique Boudrias s'est également investie auprès de sa communauté. Elle s'est notamment consacrée à la Fondation DIVA, un organisme qui œuvre dans le domaine de la santé des femmes, et a été membre du Conseil des employeurs champions, un regroupement qui facilite l'intégration à l'emploi des immigrants. Au cours de sa carrière, elle a reçu le Prix du président de l'Association internationale de la gestion du personnel – Canada, en 2004, le prix Femme de distinction du YMCA-YWCA d'Ottawa, en 2001, et le prix du Chef de la fonction publique, dans la catégorie « Valoriser et soutenir les gens », en 2000.

UQO

Charles Canham



Marie-Andrée Blais

Jean Vaillancourt, recteur de l'UQO, Charles Canham et André G. Roy, secrétaire général de l'Université du Québec.

Spécialiste en écologie et en gestion des forêts, Charles Canham est reconnu parmi ses pairs comme l'un des chercheurs ayant le plus contribué, au cours des 30 dernières années, au développement des connaissances théoriques et pratiques de la dynamique de la forêt feuillue tempérée de l'est de l'Amérique du Nord. Docteur en écologie et en biologie évolutive de l'Université Cornell, il travaille au Cary Institute of Ecosystem Studies. Chercheur audacieux, il a révolutionné l'étude de l'environnement sylvestre en mettant au point *SORTIE*, l'un des premiers logiciels de simulation de la dynamique forestière. Sa renommée mondiale l'a amené à travailler de concert avec la direction de plusieurs organismes de protection des forêts de l'est des États-Unis et à conduire des projets de recherche dans les forêts tropicales et subtropicales, de même que dans celles de la côte ouest de l'Amérique du Nord et de la Nouvelle-Zélande. Rédacteur scientifique aguerrri, il a publié plus de 130 articles scientifiques dans les meilleures revues écologiques et forestières du monde. Il est aussi le récipiendaire de deux prix prestigieux, le *Foreign Specialist Fellowship, Science and Technology Agency* du Japon, en 1990, et le *Mercer Award* de l'*Ecological Society of America*, en 1997.

UQO

Koji Omi



Josée Lecompte

Yves Bégin, directeur scientifique de l'INRS, Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec, Koji Omi et Daniel Coderre, directeur général de l'INRS.

Koji Omi est fondateur et président du Science and Technology in Society forum (STS), un mouvement réunissant des leaders mondiaux de différents domaines dans un engagement commun à l'égard de l'avenir de l'humanité. Considéré comme le « Davos du milieu scientifique », ce forum sur invitation constitue une tribune pour penser le futur du monde autour d'enjeux scientifiques et technologiques, tout en tenant compte des questions éthiques et environnementales. Militant pour une science en harmonie avec la nature et la société, il a donné de nouvelles orientations à la politique scientifique au Japon avec l'adoption de la Loi fondamentale sur la science et la technologie qui mise sur la recherche comme moteur de développement économique et social. De plus, il a fondé l'Institut de science et technologie d'Okinawa, une université à vocation internationale et interdisciplinaire. Diplômé de la Faculté de commerce de l'Université de Hitotsubashi, Koji Omi a été fonctionnaire au ministère du Commerce international et de l'Industrie pendant plusieurs années et consul général du Japon à New York. Par la suite, il s'est lancé en politique active. D'abord député, il a accédé à trois reprises à des fonctions ministérielles touchant entre autres la planification économique, la politique scientifique et les finances. Sa carrière, qui s'étend sur plus d'un demi-siècle, s'est déroulée sous le signe du service public.

INRS

Andrea Rinaldo



Venice International University

Daniel Coderre, directeur général de l'INRS, Andrea Rinaldo et Yves Bégin, directeur scientifique de l'INRS.

Ingénieur civil et spécialiste en mécanique des fluides, le professeur Andrea Rinaldo, de l'Université de Padoue et de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, considère les cours d'eau comme un des observatoires les plus révélateurs et les plus fascinants pour étudier le fonctionnement de la nature à différentes échelles. Avec des collègues, il a d'ailleurs élaboré un modèle fondé sur la géomorphologie et l'écologie des bassins versants permettant de prédire les effets des changements climatiques et des activités humaines sur les cours d'eau et de projeter leurs impacts sur la propagation d'espèces envahissantes comme la moule zébrée. Établissant un lien entre l'hydrologie, la biologie et l'épidémiologie, les recherches du professeur Rinaldo ont des retombées en santé publique, notamment dans la prévision et la prévention des maladies provenant des milieux aquatiques et humides telles que le choléra. La qualité de sa production scientifique lui a valu plusieurs récompenses internationales, entre autres le Prix Horton de l'Union géophysique américaine et la Médaille Dalton de l'Union européenne des géosciences. Il partage aussi avec un collègue de Princeton le prix international du Prince Sultan Bin Abdulaziz pour l'eau 2010, pour son apport à la création et au développement d'une nouvelle discipline, l'écohydrologie.

INRS

Richard Stren



Denis Chalfour

Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec, Richard Stren et Daniel Coderre, directeur général de l'INRS.

Sommité canadienne en études urbaines, le professeur Richard Stren, du Département de science politique de l'Université de Toronto, est considéré comme LE grand expert des questions touchant les villes des pays en développement. Ardent promoteur de la coopération scientifique, il a développé une approche novatrice qui a permis de bâtir de grands réseaux de recherche internationaux. À son arrivée à la tête du Centre for Urban and Community Studies de l'Université de Toronto, il facilite la coopération scientifique avec l'INRS-Urbanisation, devenu le Centre Urbanisation Culture Société. Cette collaboration permettra à ces deux centres pionniers de remporter des concours de l'UNESCO et de l'Agence canadienne de développement international pour mener des recherches internationales associant des chercheurs du Nord et du Sud. Avec le professeur Mario Polèse de l'INRS, il codirige un vaste projet sur la durabilité sociale des villes. Cette recherche internationale a permis de voir comment les villes gèrent la diversité culturelle pour en faire un levier de développement. Auteur prolifique, Richard Stren a écrit ou édité près d'une vingtaine d'ouvrages, dont *African Cities in Crisis: Managing Rapid Urban Growth*, qui est devenu un classique. Ses connaissances approfondies de l'aide internationale et de la gestion de projets de recherche sur les questions urbaines lui ont valu d'être sollicité à maintes reprises par des gouvernements africains, des agences nationales de développement international et des organismes internationaux, comme la Banque mondiale et les Nations Unies.

INRS

Roch Bolduc



Denis Chalifour

Nelson Michaud, directeur général de l'ENAP, Roch Bolduc et Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

Roch Bolduc fait partie des hauts fonctionnaires qui, au tournant des années 1960, ont bâti la fonction publique québécoise moderne. Originaire de Saint-Raphaël-de-Bellechasse, il fait ses études à l'Université Laval où il obtient le grade de bachelier ès arts, licencié en droit. Admis au Barreau du Québec en 1952, il poursuivra la même année des études postgraduées en administration publique à l'Université de Chicago. Il devient inspecteur à la Commission du service civil en 1954, et en 1956, âgé d'à peine 28 ans, il y dirige le Service de l'organisation gouvernementale et de la classification des emplois. De 1961 à 1969, il occupera diverses fonctions. Il est nommé sous-ministre lors de la création du ministère de la Fonction publique en décembre 1969, puis travaille au Secrétariat du Conseil du trésor et au Collège de la Défense nationale. Il redeviendra sous-ministre en 1971 au ministère des Affaires municipales, joindra l'Office de planification et de développement du Québec en 1976 et accèdera à la présidence de la Commission de la fonction publique en 1979. Roch Bolduc prendra sa retraite en 1982 et sera nommé au Sénat par Brian Mulroney en 1988. Parallèlement à ces activités, il a enseigné l'administration publique dans quatre universités et a aussi longtemps été associé à l'École nationale d'administration publique. Récipiendaire de la médaille Vanier, de la Médaille du premier ministre du Québec, de la Médaille de Grand Artisan de la Révolution tranquille et d'un doctorat honorifique en droit de l'Université Concordia, il a aussi été fait officier de l'Ordre du Canada et chevalier de l'Ordre national du Québec.

ENAP

Hervé Pomerleau



Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec, Hervé Pomerleau et Pierre Dumouchel, directeur général de l'ÉTS.

Originaire de Saint-Georges de Beauce, Hervé Pomerleau a lancé son entreprise, Pomerleau inc., en 1964. En créant ce qui allait devenir la plus grande firme de construction québécoise – et la première entreprise francophone de construction à percer le marché montréalais –, il a indéniablement contribué au développement économique de la province. On doit à cet homme infatigable des réalisations d'envergure et de prestige, notamment le pavillon Desmarais du Musée des beaux-arts de Montréal, l'aluminerie Reynolds à Baie-Comeau, le barrage LG-1 de la Baie-James et le 1000 De La Gauchetière, l'édifice le plus haut de la métropole, qui a obtenu le Trophée Énergia ainsi que les prix Mercury de New York et Pinnacle. Outre la qualité et la grande diversité de ses créations – centres commerciaux, tours à bureaux, ponts, écoles, aéroports, stations de métro, échangeurs routiers et parc d'éoliennes –, monsieur Pomerleau a démontré tout au long de sa carrière une extraordinaire capacité à innover et à s'adapter à la réalité mouvante de son secteur d'activité. Fier représentant de l'entrepreneurship beauceron, cet homme aussi engagé que respecté a été maintes fois récompensé. Encore récemment, au cours de l'été 2014, il recevait l'insigne d'officier de l'Ordre national du Québec et le prix Carrière du Conseil du patronat.

ÉTS

PRIX D'EXCELLENCE 2014

Prix d'excellence en recherche et création, volet carrière

Cette année, deux professeurs-chercheurs reçoivent le Prix d'excellence en recherche et création, volet Carrière, soit Monique Régimbald-Zeiber, de l'UQAM, et Marc André Bernier, de l'UQTR. Figure marquante du milieu des arts, Monique Régimbald-Zeiber, professeure et chercheuse à l'École des Arts visuels et médiatiques de l'UQAM, s'est imposée tant par l'excellence de sa carrière de peintre que par son engagement envers ses étudiants et son implication auprès des organismes subventionnaires. Marc André Bernier est professeur au Département



de lettres et communication sociale de l'UQTR. Il se démarque par la qualité de son enseignement, la rigueur et la pertinence de ses travaux de recherche qui portent sur la littérature française du XVIII^e siècle, la rhétorique et l'histoire de son enseignement ainsi que sur l'émergence d'une culture lettrée dans le Québec des XVII^e et XIX^e siècles.

Prix d'excellence en recherche et création, volet réalisation



Professeur en théâtre à l'UQAC, Jean-Paul Quéinnec est titulaire de la Chaire de recherche du Canada pour une dramaturgie sonore au théâtre, la seule chaire de recherche du Canada consacrée à la dramaturgie dans une perspective de recherche création. Ce programme de recherche développe la dimension du son au théâtre dans une dynamique interartistique associant les arts numériques, l'art de la manipulation et l'art de la performance.

Prix d'excellence en enseignement, volet carrière

Après avoir enseigné l'anatomie aux universités de Fribourg et de Lausanne, Gilles Bronchti se joint en 1999 au Département de chimie-biologie de l'UQTR. Grâce à l'esprit d'innovation remarquable du professeur Bronchti, lui et ses collaborateurs font rapidement du laboratoire d'anatomie, créé en 1993, le plus grand du genre au Québec et une unité de premier plan au Canada. Le laboratoire accueille chaque année près d'un millier d'étudiants d'ici et d'ailleurs.

Ces prix décernés par l'Assemblée des gouverneurs reconnaissent la compétence, l'engagement et la contribution du personnel du réseau de l'Université du Québec à la réalisation de la mission universitaire.



Sur la photo (de gauche à droite) : Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec, Guy Bélanger, Brigitte Groulx, Gilles Bronchti, Monique Régimbald-Zeiber et Bernard Ouellet. Absents : Marc André Bernier et Jean-Paul Quéinnec.

Prix d'excellence en enseignement, volet réalisation

Ayant la volonté d'arrimer les plus récentes technologies de médiatisation et de recherche documentaire avec les besoins pédagogiques des étudiants en sciences infirmières, Guy Bélanger de l'UQAR a développé la Boîte à outils technopédagogiques. Cet outil, intégré aux cours de premier et deuxième cycles, est aujourd'hui placé au cœur de la formation en sciences infirmières et établit les standards d'exigences en matière de référencement informationnel pour l'ensemble des travaux et présentations réalisés dans les cours en sciences infirmières.

Prix d'excellence en gestion, volet carrière

Aujourd'hui registraire de l'UQAM, Brigitte Groulx travaille dans cette université depuis plus de 28 ans. Tout d'abord attachée

d'administration, elle a gravi tous les échelons. Elle a notamment occupé la direction du Service du personnel enseignant et la direction de la division des dossiers universitaires, avant de diriger en 2010 le Registrariat où elle coordonne le travail de 63 personnes. Dynamique et avant-gardiste, madame Groulx a réalisé plusieurs projets, dont le premier plan stratégique du Registrariat.

Prix d'excellence en gestion, volet réalisation

Bernard Ouellet, directeur du Service aux étudiants de l'UQAR, et son équipe reçoivent le Prix d'excellence en gestion, volet réalisation, pour la coordination des ressources humaines et matérielles qui a été nécessaire pour l'accueil, l'accompagnement, l'intégration et le succès académique d'une cohorte d'une dizaine d'étudiants haïtiens au sein de l'établissement, à la suite du tremblement de terre qui a frappé leur pays en janvier 2010.

CERCLE D'EXCELLENCE 2014

Les établissements du réseau peuvent souligner l'apport de membres de leur personnel en les nommant au Cercle d'excellence de l'Université du Québec.

Paul Bélanger



Paul Bélanger, professeur au Département d'éducation et formation spécialisées, et Robert Proulx, recteur.

Carole Neill



Carole Neill, chargée de cours au Département de lettres et communication sociale et à l'École internationale de français.

Gustavo Ferreyra



Gustavo Ferreyra, professeur à l'Institut des sciences de la mer, et Jean-Pierre Ouellet, recteur.

Rokia Missaoui



Rokia Missaoui, professeure au Département d'informatique et d'ingénierie, et Jean Vaillancourt, recteur.

Li Zhen Cheng



Li Zhen Cheng, professeure à l'Institut de recherche en mines et en environnement, et Johanne Jean, rectrice.

Yves Gratton



Yves Gratton, professeur au Centre Eau Terre Environnement, et Daniel Coderre, directeur général.

Renée Courville et Lucie Montreuil



Renée Courville, directrice des opérations à la Direction des services aux organisations, Nelson Michaud, directeur général, et Lucie Montreuil, directrice, opérations et assurance qualité, à la Direction des services aux organisations.

Jocelyne St-Pierre



Jocelyne St-Pierre, agente de recherche, en compagnie de Pierre Dumouchel, directeur général de l'ÉTS.

Amélie Bourgault et Sabrina Tremblay



Amélie Bourgault, de l'École des sciences de l'administration, Ginette Legault, directrice générale, et Sabrina Tremblay, du Service des technologies de l'information.

Au cours de l'année 2014-2015, le comité d'éthique et de déontologie de l'Université du Québec, responsable de la mise en œuvre du code d'éthique et de déontologie applicable aux membres de l'Assemblée des gouverneurs, n'a été saisi d'aucune demande d'avis ni d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

1. Titre

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

2. Préambule

Le présent code a pour objet d'établir des règles de conduite applicables aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec en vue de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence de leurs fonctions à titre d'administrateurs, de façon à préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission de l'Université du Québec et à inspirer la plus entière confiance auprès du public.

À ces fins, l'Assemblée des gouverneurs adopte les règles qui suivent conformément aux dispositions de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif.

3. Champ d'application

Chaque membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu de se conformer aux règles de conduite prescrites par le présent code. Un membre est en outre tenu aux devoirs et obligations prescrits par les lois et règlements qui régissent l'Université du Québec, par les dispositions applicables de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q. c. M-30) et ses règlements concernant l'éthique et la déontologie, ainsi que par les articles 321 à 326 du Code civil du Québec.

4. Devoirs généraux

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec intégrité, indépendance, loyauté et bonne foi au mieux des intérêts de l'Université du Québec, et avec soin, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable. Il doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

5. Règles relatives à l'utilisation des biens et ressources de l'Université du Québec

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas confondre les biens de l'Université du Québec avec les siens. Il ne peut utiliser les biens et ressources matérielles, physiques ou humaines de l'Université à son profit ou au profit de tiers, à moins d'avoir obtenu une autorisation préalable.

6. Règles relatives à l'information

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Il ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

7. Règles de conduite sur les conflits d'intérêts

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

8. Situations de conflit d'intérêts

Constitue une situation de conflit d'intérêts :

- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt personnel et distinct dans une délibération de l'Assemblée des gouverneurs;
- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans une entreprise qui transige ou est sur le point de transiger avec l'Université du Québec;

- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans un contrat ou une transaction, ou un projet de contrat ou de transaction, avec l'Université du Québec;
- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs occupe une fonction de direction au sein d'une entreprise ou d'un organisme dont les intérêts entrent en concurrence avec ceux de l'Université du Québec.

9. Intérêts incompatibles avec la charge d'administrateur et retrait de la séance lors de délibérations sur les conditions de travail, conventions collectives ou protocoles d'entente

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

- le président de l'Université;
- le recteur de chaque université constituante;
- les quatre personnes désignées parmi les directeurs généraux des instituts de recherche et des écoles supérieures;
- les professeurs et les étudiants; ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et les devoirs de leurs fonctions. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si cet intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence. Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :
 - les membres provenant des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail;
 - le membre provenant du milieu de l'enseignement collégial;

qui ont un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et celui de l'Université du Québec doivent, sous peine de déchéance de leur charge, le dénoncer par écrit au président de l'Assemblée des gouverneurs et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise dans laquelle ils ont leur intérêt ou à toute séance au cours de laquelle leur intérêt est débattu.

Le membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante ou d'une école supérieure qui fait partie de l'Assemblée des gouverneurs à titre de professeur ou d'étudiant, doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question concernant les négociations relatives à la convention collective ou au contrat collectif de travail en tenant lieu qui le régit ou qui régit d'autres membres du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure.

Un membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question dans laquelle il a un intérêt personnel et distinct.

10. Règle prohibant l'acceptation de cadeaux ou d'autres avantages

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

11. Règle prohibant l'acceptation de faveurs ou d'avantages

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter un faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

12. Règle prohibant l'influence

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

13. Règles applicables après la cessation des fonctions

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs qui a cessé d'exercer sa charge d'administrateur doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de sa charge antérieure.

Dans l'année qui suit la fin de sa charge d'administrateur, un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public au sujet d'une procédure, d'une négociation ou d'une autre opération à laquelle l'Université du Québec est partie, ne peut donner des conseils, ni agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à cette procédure, cette négociation ou cette autre opération.

Pendant la même période et dans les mêmes circonstances, les membres de l'Assemblée des gouverneurs ne peuvent traiter avec la personne visée au premier alinéa.

14. Mécanismes d'application

14.1 Comité d'éthique et de déontologie

Le comité d'éthique et de déontologie relève de l'Assemblée des gouverneurs. Il est formé de trois (3) membres de l'Assemblée, dont un président, désignés par l'Assemblée des gouverneurs pour

une durée de trois (3) ans. Le secrétaire général, ou son mandataire, agit comme secrétaire.

Lorsqu'un membre du comité d'éthique et de déontologie est visé par une allégation découlant de l'application du présent code, l'Assemblée des gouverneurs doit pourvoir à son remplacement dans les meilleurs délais.

14.1.1 Mandat du comité

Le comité a pour mandat :

- a) de remplir les responsabilités qui lui sont confiées par le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec;
- b) de diffuser et de promouvoir ce code d'éthique et de déontologie auprès des membres de l'Assemblée des gouverneurs;
- c) de présenter à l'Assemblée des gouverneurs un rapport annuel et toutes recommandations qu'il juge appropriées en matière d'éthique et de déontologie. Le comité indique dans son rapport annuel le nombre de demandes d'avis qu'il a reçues ainsi que le nombre de dossiers d'allégations de manquements au code d'éthique et de déontologie dont il a traité au cours de l'année et leur suivi;
- d) de conseiller les membres de l'Assemblée des gouverneurs sur toute question relative à l'application du code d'éthique et de déontologie.

14.1.2 Pouvoirs du comité

Outre les pouvoirs qui lui sont conférés par le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, le comité d'éthique et de déontologie peut :

- a) établir ses propres règles de fonctionnement et de régie interne, dont il informe l'Assemblée des gouverneurs;

- b) procéder à toute consultation qu'il juge utile à l'exécution de son mandat.

14.2 Traitement des allégations de transgression du code

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ou l'Assemblée des gouverneurs, lorsqu'il y a des motifs sérieux de croire qu'une contravention au présent code a été commise, peut en saisir, par écrit, le président du comité d'éthique et de déontologie et lui remettre tous les documents disponibles et pertinents.

Le comité d'éthique et de déontologie détermine, après examen, s'il y a matière à ouvrir un dossier. Dans l'affirmative, il avise, par écrit, la personne concernée des manquements qui lui sont reprochés et lui remet copie de tous les documents et de toute autre information à son dossier se rapportant aux manquements reprochés.

Le comité d'éthique et de déontologie rencontre la personne concernée ainsi que toute autre personne dont il estime la présence pertinente afin de recueillir leurs observations et points de vue.

Lorsque le rapport du comité d'éthique et de déontologie conclut qu'il y a eu contravention au présent code et recommande une sanction, l'Assemblée des gouverneurs donne à la personne concernée l'occasion de présenter son point de vue. Elle rend sa décision par scrutin secret.

14.3 Sanctions

Une contravention au présent code peut donner lieu à un avertissement, à une réprimande, à une demande de corriger la situation qui a généré la transgression du code, à une demande de révocation à l'autorité compétente si le manquement est grave ou s'il y a refus de donner suite à la décision de l'Assemblée des gouverneurs faisant état d'une demande de correction de situation.

14.4 Mesures provisoires

Lorsqu'une situation urgente nécessite une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, le comité d'éthique et de déontologie peut faire une demande à l'autorité compétente de relever provisoirement de ses fonctions le membre à qui l'on reproche une contravention au présent code, le temps nécessaire pour examiner la situation et prendre la décision appropriée.

14.5 Demande d'avis

L'Assemblée des gouverneurs ou l'un de ses membres peut demander l'avis du comité d'éthique et de déontologie sur la conformité d'une conduite ou d'une situation donnée avec le présent code.

15. Disposition finale

Entrée en vigueur

Le présent code entre en vigueur dès son adoption¹ par l'Assemblée des gouverneurs.

¹ Adopté par l'Assemblée des gouverneurs, le 9 décembre 1998, résolution 1998-16-AG-R-200.

Inscriptions à l'automne 2014¹

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|--|--------|--------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------|
| Nombre total d'inscriptions ² | 43 281 | 14 510 | 6 949 | 7 279 | 7 158 | 3 572 | 664 | 1 847 | 8 269 | 8 781 | 102 310 |
| En équivalence au temps plein de l'année 2014-2015 | 28 897 | 10 076 | 4 915 | 4 567 | 5 022 | 1 929 | 382 | 722 | 7 733 | 3 783 | 68 026 |
| Nouveaux dans l'établissement au 1 ^{er} cycle | 8 588 | 3 307 | 1 420 | 1 484 | 1 697 | 869 | s. o. | s. o. | 1 685 | 2 484 | 21 534 |

À l'automne 2014, l'Université du Québec comptait 102 310 étudiants, ce qui représente une augmentation de 2,9 % par rapport à l'automne précédent. Au premier cycle, le nombre d'étudiants s'inscrivant pour la première fois dans un établissement du réseau de l'Université du Québec représente 26,3 % des étudiants. La proportion d'étudiants de deuxième cycle se situe à 15,7 % de l'ensemble des étudiants, alors que celle des étudiants de troisième cycle se situe à 4,1 %. Soulignons que le volume des étudiants de deuxième et de troisième cycles a enregistré une croissance de 16,2 % depuis l'automne 2009.

Indicateurs (en %)

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|--|------|------|------|------|------|------|-------|-------|------|-------|--------|
| % d'inscriptions au baccalauréat à temps plein sur l'ensemble des inscriptions de 1 ^{er} cycle ³ | 47,6 | 49,5 | 56,1 | 46,0 | 54,6 | 33,3 | s. o. | s. o. | 61,8 | 3,3 | 45,2 |
| % d'inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions | 19,3 | 16,9 | 18,7 | 15,8 | 17,0 | 16,5 | 100,0 | 100,0 | 22,4 | 9,9 | 19,8 |
| % de femmes aux cycles supérieurs | 56,5 | 61,9 | 51,5 | 59,7 | 65,9 | 67,5 | 46,7 | 55,7 | 23,1 | 69,3 | 55,0 |

La part des étudiants de premier cycle qui s'inscrit à temps plein à un programme de baccalauréat à l'Université du Québec est en augmentation, atteignant 45,2 % à l'automne 2014, alors qu'elle était de 42,7 % à l'automne 2009 (figure 1). Les étudiants de cycles supérieurs représentent maintenant 19,8 % des inscriptions (figure 2). En ce qui concerne la proportion de femmes aux cycles supérieurs, elle se situe à 55,0 % (figure 3), alors que la proportion de femmes sur l'ensemble des inscriptions s'établit à 60,5 % à l'automne 2014.

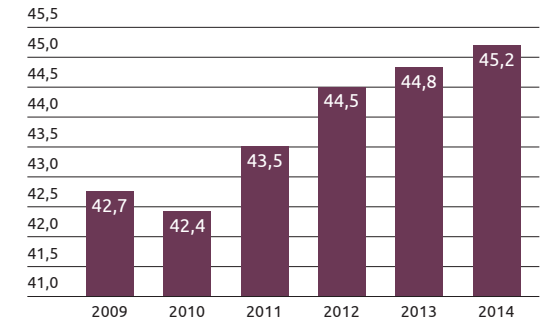
1 Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche (traitement en date du 5 février 2016). À partir de l'automne 2014, en conformité avec l'approche du MEES, les propédeutiques sont classées selon leur niveau d'études de financement. Ceci accroît légèrement la proportion des inscriptions aux cycles supérieurs comparativement aux années antérieures.

2 Les données incluent les programmes d'échange et les programmes relevant de l'entente sur les transferts de crédits gérée par le BCI (Bureau de coopération interuniversitaire).

3 Les données incluent les doctorats de premier cycle et les programmes de majeure.

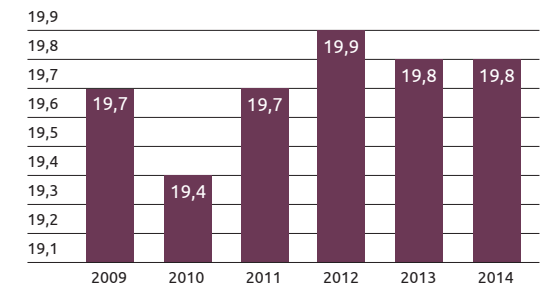
1

Inscriptions au baccalauréat à temps plein sur les inscriptions de 1^{er} cycle (en %)



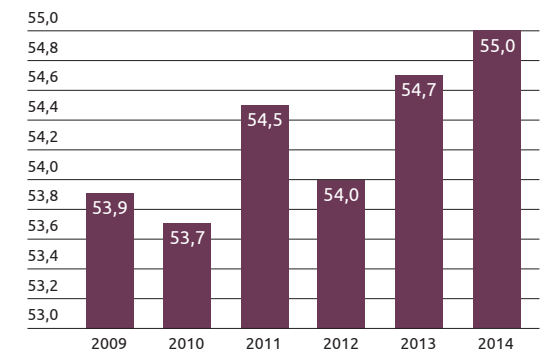
2

Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions (en %)



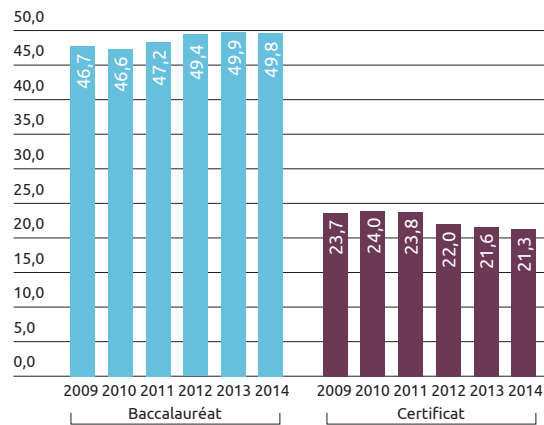
3

Proportion de femmes aux cycles supérieurs (en %)



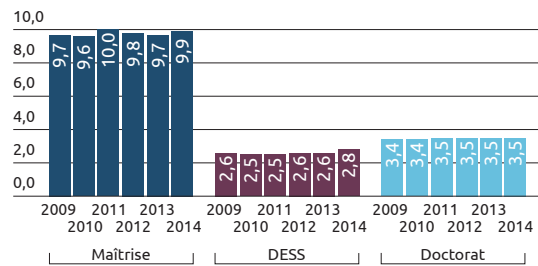
4

Évolution de la proportion des inscriptions (en %)



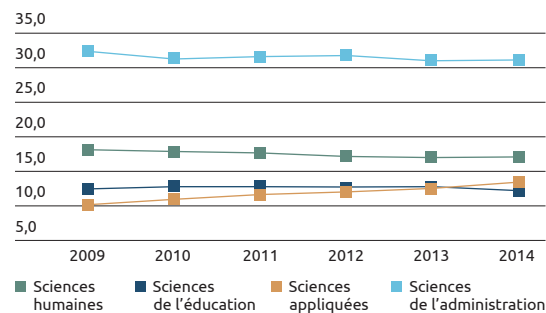
5

Évolution de la proportion des inscriptions (en %)



6

Évolution de la proportion des inscriptions dans les domaines qui regroupent le plus d'étudiants (en %)



Répartition selon le genre de programme (en %)

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|---|------|------|------|------|------|------|-------|-------|------|-------|--------|
| Baccalauréat ³ | 50,9 | 53,6 | 57,4 | 62,1 | 63,0 | 36,8 | s. o. | s. o. | 62,7 | 18,4 | 49,8 |
| Certificat et mineure | 22,8 | 19,7 | 17,4 | 19,1 | 17,3 | 41,9 | s. o. | s. o. | 4,7 | 38,1 | 21,3 |
| Autres – 1 ^{er} cycle ⁴ | 7,0 | 9,8 | 6,5 | 3,0 | 2,7 | 4,7 | s. o. | s. o. | 10,1 | 33,6 | 9,1 |
| Maîtrise | 10,3 | 8,7 | 9,9 | 8,9 | 8,9 | 6,5 | 28,2 | 49,7 | 12,4 | 1,0 | 9,9 |
| DESS ⁵ | 2,5 | 1,8 | 3,1 | 2,9 | 2,9 | 1,9 | 0,4 | 21,1 | 1,6 | 4,1 | 2,8 |
| Doctorat | 3,6 | 3,6 | 3,5 | 1,6 | 2,6 | 1,6 | 56,8 | 3,2 | 5,7 | 0,1 | 3,5 |
| Autres – 2 ^e et 3 ^e cycles ⁴ | 2,9 | 2,8 | 2,2 | 2,4 | 2,6 | 6,6 | 14,6 | 26,0 | 2,8 | 4,7 | 3,6 |

Une proportion de 71,1 % des étudiants de l'Université du Québec sont inscrits à un programme de baccalauréat, de certificat ou mineure, tandis que 16,2 % des étudiants poursuivent des études à la maîtrise, au DESS ou au doctorat (figures 4 et 5).

Répartition selon le domaine d'études (en %)

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|--------|
| Sciences de la santé | 0,0 | 17,1 | 10,9 | 16,1 | 14,9 | 37,0 | 8,3 | -- | 0,0 | 3,1 | 7,0 |
| Sciences pures | 5,1 | 3,1 | 4,0 | 4,5 | 0,0 | 1,7 | 52,6 | -- | -- | 1,9 | 3,7 |
| Sciences appliquées | 5,9 | 6,4 | 14,5 | 2,5 | 3,5 | 3,8 | 11,0 | -- | 92,3 | 3,0 | 12,7 |
| Sciences humaines | 23,1 | 18,1 | 15,4 | 10,5 | 21,4 | 12,1 | 13,8 | -- | -- | 7,4 | 16,8 |
| Lettres | 5,0 | 7,5 | 3,0 | 1,1 | 1,7 | -- | -- | -- | -- | 5,1 | 4,0 |
| Droit | 1,6 | -- | -- | -- | 0,2 | -- | -- | -- | -- | -- | 0,7 |
| Sciences de l'éducation | 13,8 | 13,8 | 14,2 | 24,0 | 12,0 | 11,8 | -- | -- | -- | 3,2 | 12,0 |
| Sciences de l'administration | 30,6 | 28,3 | 26,0 | 37,6 | 40,1 | 19,5 | -- | 92,0 | 1,6 | 47,1 | 30,7 |
| Arts | 5,6 | 0,7 | 6,8 | 0,3 | 2,3 | 7,1 | -- | -- | -- | -- | 3,4 |
| Études plurisectorielles | 9,3 | 5,0 | 5,2 | 3,4 | 3,9 | 7,0 | 14,3 | 8,0 | 6,1 | 29,2 | 9,0 |

À l'automne 2014, 72,2 % des étudiants de l'Université du Québec ont choisi d'étudier en sciences humaines, en sciences de l'éducation, en sciences de l'administration ou en sciences appliquées. Cette proportion s'est révélée relativement stable au fil des ans. Par rapport à l'automne 2009, la proportion d'inscriptions en sciences humaines et en administration a diminué légèrement, passant respectivement de 18,1 % à 16,8 %, et de 32,1 % à 30,7 %. Au cours de la même période, le secteur des sciences de la santé a pour sa part connu une hausse, passant de 5,3 % à 7,0 %. Il en est de même pour le secteur des sciences appliquées, qui est passé de 10,2 % à l'automne 2009, à 12,7 % à l'automne 2014 (figure 6).

4 Comprend les programmes courts, les propédeutiques, les étudiants libres et les auditeurs.

5 Diplôme d'études supérieures spécialisées.

-- Aucune inscription.

s. o. Sans objet

Total des diplômes décernés¹

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|------------------------------|---------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|--------|--------|--------|---------|
| En 2014 | 11 690 | 3 153 | 2 416 | 1 537 | 1 632 | 846 | 123 | 461 | 1 309 | 1 168 | 24 335 |
| De 1968 à 2014 inclusivement | 301 602 | 85 858 | 59 648 | 42 205 | 40 512 | 17 001 | 2 674 | 10 352 | 19 168 | 27 219 | 606 239 |

Depuis sa fondation, l'Université du Québec a délivré 606 239 diplômes, dont 58,2 % ont été attribués à des femmes. En 2014, 24 335 nouveaux diplômes ont été décernés, ce qui constitue une augmentation de 1,9 % par rapport à 2013. De ce nombre, 11 859 l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs et 12 476² par le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. La proportion de femmes diplômées au premier cycle demeure particulièrement élevée, celles-ci récoltant 62 % des diplômes délivrés au baccalauréat et 65,5 % dans les programmes de certificat et de mineure. Aux cycles supérieurs, cette proportion se situe à 47,8 % (figure 7).

Répartition des diplômes décernés en 2014 selon le genre de diplôme (en %)

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|---------------------------|------|------|------|------|------|------|-------|-------|------|-------|--------|
| Baccalauréat ³ | 42,1 | 58,4 | 54,8 | 59,3 | 60,5 | 46,7 | s. o. | s. o. | 60,2 | 19,3 | 46,8 |
| Majeure | 0,9 | -- | -- | -- | -- | -- | s. o. | s. o. | -- | 1,1 | 0,5 |
| Certificat et mineure | 39,8 | 27,1 | 20,3 | 26,8 | 24,8 | 44,4 | s. o. | s. o. | 10,5 | 74,7 | 33,7 |
| Maîtrise | 11,7 | 10,9 | 21,1 | 7,5 | 10,0 | 3,8 | 56,1 | 75,5 | 22,4 | 1,0 | 13,4 |
| DESS ⁴ | 4,0 | 1,7 | 2,9 | 5,5 | 4,3 | 3,9 | s. o. | 24,1 | 3,6 | 3,8 | 4,0 |
| Doctorat | 1,5 | 1,9 | 0,9 | 0,9 | 0,4 | 1,2 | 43,9 | 0,4 | 3,3 | 0,1 | 1,6 |

Par rapport à l'année précédente, le nombre de diplômes décernés en 2014 à la maîtrise a diminué de 0,6 %. Par contre, il s'est accru de 0,3 % au baccalauréat, de 2,7 % dans les certificats et mineures, de 4,5 % dans les programmes de DESS, puis de 9,8 % au doctorat (figure 8).

1 Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.

2 De ce nombre, 786 ont été délivrés pour la Télé-université.

3 Les données de l'UQTR incluent les doctorats de premier cycle.

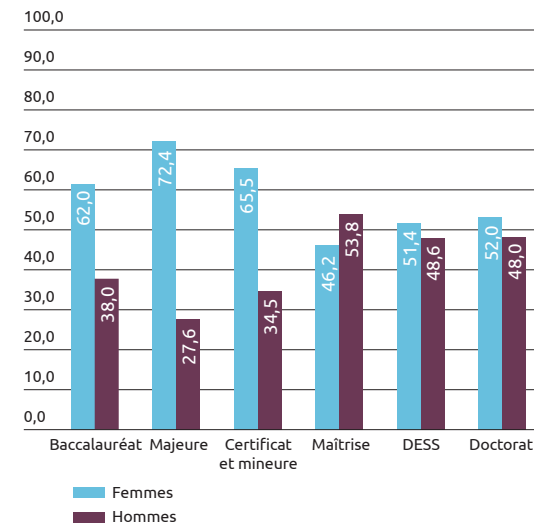
4 Diplôme d'études supérieures spécialisées.

-- Aucun diplôme.

s. o. Sans objet

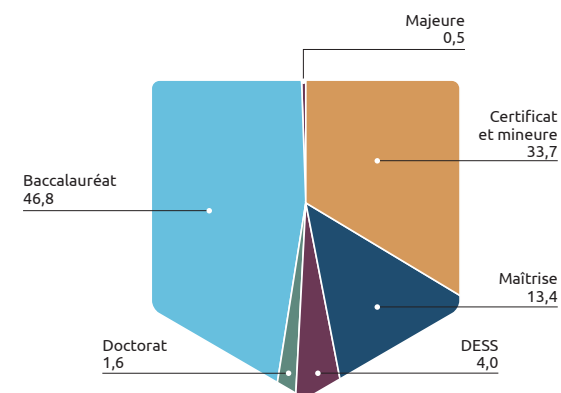
7

Proportion des hommes et des femmes selon le genre de diplômes décernés en 2014 (en %)

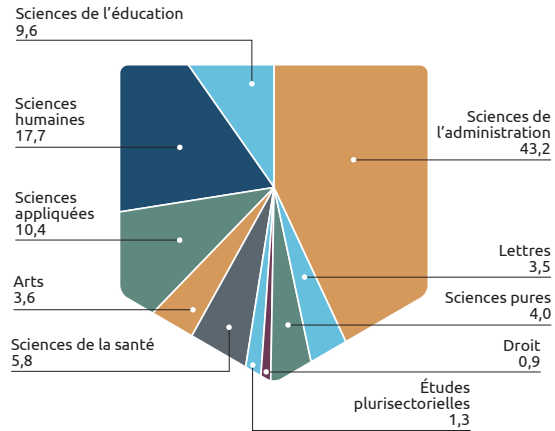


8

Répartition des diplômes décernés en 2014 selon le genre de diplôme (en %)



Répartition des diplômes décernés en 2014 selon le domaine d'études (en %)



Répartition des diplômes décernés en 2014 selon le domaine d'études (en %)

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|---------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|-------|------|-------|--------|
| Sciences de la santé | 0,0 | 15,2 | 6,5 | 15,0 | 13,5 | 32,4 | 10,6 | -- | -- | 2,2 | 5,8 |
| Sciences pures | 4,7 | 3,3 | 2,5 | 6,8 | -- | 3,7 | 68,3 | -- | -- | 4,2 | 4,0 |
| Sciences appliquées | 4,7 | 7,0 | 13,9 | 1,7 | 2,8 | 3,1 | 12,2 | -- | 98,7 | 2,2 | 10,4 |
| Sciences humaines | 20,8 | 24,8 | 10,8 | 9,3 | 21,4 | 20,8 | 8,9 | -- | -- | 11,8 | 17,7 |
| Sciences de l'éducation | 10,7 | 10,9 | 9,3 | 18,3 | 7,6 | 8,4 | -- | -- | -- | 3,5 | 9,6 |
| Sciences de l'administration | 45,3 | 34,0 | 49,4 | 48,2 | 48,0 | 22,3 | -- | 100,0 | 0,9 | 65,3 | 43,2 |
| Arts | 5,3 | 0,9 | 5,4 | -- | 3,4 | 6,5 | -- | -- | -- | -- | 3,6 |
| Lettres | 5,7 | 2,3 | 1,8 | 0,7 | 2,8 | -- | -- | -- | -- | 1,5 | 3,5 |
| Droit | 1,9 | -- | -- | -- | 0,1 | -- | -- | -- | -- | -- | 0,9 |
| Études plurisectorielles ⁵ | 0,9 | 1,6 | 0,4 | -- | 0,4 | 2,8 | -- | -- | 0,4 | 9,3 | 1,3 |

La répartition des diplômes décernés selon le domaine d'études s'est légèrement modifiée au fil des ans. Depuis 2009, la proportion des diplômes en sciences de l'éducation et en sciences pures a connu une faible baisse, passant respectivement de 10,4 % à 9,6 %, puis de 4,8 % à 4 %. Pendant ce temps, la part des diplômes en sciences de la santé augmentait de 5 % à 5,8 %, celle en sciences de l'administration passait de 42,5 % à 43,2 %, et en sciences appliquées, de 9,6 % à 10,4 % (figure 9).

Répartition des diplômes pour les programmes conduisant à l'obtention d'un grade universitaire (en %)

| | BACCALURÉAT | MAÎTRISE | DOCTORAT |
|---------------------------------------|-------------|----------|----------|
| Sciences de la santé | 7,4 | 2,2 | 1,5 |
| Sciences pures | 3,8 | 7,6 | 23,7 |
| Sciences appliquées | 14,0 | 15,1 | 18,6 |
| Sciences humaines | 21,5 | 13,3 | 39,8 |
| Sciences de l'éducation | 14,6 | 4,4 | 3,1 |
| Sciences de l'administration | 29,1 | 52,7 | 4,3 |
| Arts | 5,0 | 2,6 | 2,8 |
| Lettres | 1,5 | 1,7 | 5,4 |
| Droit | 1,4 | 0,4 | 0,8 |
| Études plurisectorielles ⁶ | 1,7 | -- | -- |

La répartition des diplômes entre les différents domaines d'études varie selon le grade décerné. Ainsi, 23,7 % des diplômes de doctorat sont délivrés en sciences pures, alors que ce même secteur ne compte que pour 3,8 % des diplômes de baccalauréat et 7,6 % de ceux de maîtrise. De même, la proportion de diplômes décernés en sciences humaines est de 39,8 % au doctorat, alors qu'elle n'est que de 21,5 % au baccalauréat et 13,3 % à la maîtrise. À l'inverse, le secteur des sciences de l'administration, qui compte pour 29,1 % de tous les diplômes de baccalauréat et pour 52,7 % des diplômes de maîtrise, se retrouve avec seulement 4,3 % du volume des doctorats.

5 Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou mineures, le baccalauréat individualisé, le certificat d'études pluridisciplinaires, le certificat personnalisé, le certificat multidisciplinaire et le certificat en gestion des établissements.

6 Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou mineures et le baccalauréat individualisé.
-- Aucun diplôme.

Répartition des postes autorisés et pourvus au 28 février 2015 selon la catégorie¹

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | CSC ² | RÉSEAU |
|---------------------|-------|------|------|------|-----|------|------|------|-----|-------|----|------------------|--------|
| Enseignant | 1 234 | 427 | 224 | 204 | 224 | 104 | 144 | 46 | 194 | 62 | -- | -- | 2 863 |
| Direction | 112 | 38 | 19 | 20 | 21 | 17 | 19 | 15 | 27 | 18 | 20 | 3 | 329 |
| Professionnel | 408 | 192 | 112 | 90 | 74 | 48 | 76 | 24 | 120 | 95 | 34 | 15 | 1 288 |
| Technique | 322 | 135 | 73 | 54 | 64 | 33 | 61 | 41 | 117 | 66 | 14 | 4 | 982 |
| Bureau | 500 | 178 | 89 | 91 | 94 | 42 | 57 | 41 | 104 | 73 | 21 | 2 | 1 292 |
| Métiers et services | 132 | 29 | 23 | 30 | 7 | 4 | 28 | 2 | 62 | -- | -- | -- | 317 |
| Total | 2 708 | 999 | 540 | 488 | 484 | 247 | 385 | 169 | 624 | 314 | 89 | 24 | 7 071 |

Parmi les postes autorisés et pourvus de l'Université du Québec, la plus grande catégorie en importance est le personnel enseignant, qui comprend 40,5 % des effectifs. Par la suite, on retrouve le personnel professionnel et technique (32,1 % des effectifs) et le personnel des groupes bureau et métiers et services (22,8 % des effectifs). Quant au personnel de direction, il constitue 4,6 % du total de ces postes (figure 10). Sur une période de 5 ans, soit depuis 2010, les effectifs totaux ont augmenté de 9,6 %. Les plus fortes augmentations se situent chez le personnel professionnel (15,6 % par rapport à 2010) et enseignant (13,8 % par rapport à 2010). Toujours au cours de la même période, le personnel de direction a augmenté de 3,8 % et celui dit technique de 8,5 %.

Répartition du personnel enseignant régulier selon le principal domaine d'enseignement au 30 avril 2015 (en %)³

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|------------------------------|------|------|------|------|------|------|-------|-------|------|-------|--------|
| Sciences de la santé | 3,4 | 24,8 | 12,8 | 10,1 | 8,2 | 13,3 | s. o. | -- | -- | 1,6 | 8,8 |
| Sciences pures | 9,8 | 10,4 | 13,7 | 23,0 | 1,8 | 5,1 | s. o. | -- | 9,6 | 6,4 | 10,1 |
| Sciences appliquées | 6,6 | 9,5 | 21,1 | 9,0 | 11,9 | 23,5 | s. o. | -- | 87,8 | 12,7 | 15,7 |
| Sciences humaines | 32,0 | 22,7 | 24,2 | 15,7 | 34,7 | 26,5 | s. o. | -- | 1,6 | 20,6 | 25,6 |
| Lettres | 4,9 | 4,4 | 6,2 | 4,5 | 4,1 | 2,0 | s. o. | -- | 0,5 | 6,4 | 4,4 |
| Droit | 2,9 | 0,5 | 1,7 | -- | 0,5 | -- | s. o. | -- | -- | -- | 1,5 |
| Sciences de l'éducation | 10,3 | 10,2 | 8,8 | 18,6 | 12,3 | 16,3 | s. o. | -- | -- | 19,0 | 10,4 |
| Sciences de l'administration | 20,7 | 15,7 | 8,4 | 19,1 | 22,8 | 10,2 | s. o. | 100,0 | -- | 33,3 | 18,4 |
| Arts | 9,2 | 1,8 | 3,1 | -- | 3,7 | 3,1 | s. o. | -- | -- | -- | 5,0 |
| Études plurisectorielles | 0,2 | -- | -- | -- | -- | -- | s. o. | -- | 0,5 | -- | 0,1 |

Une proportion de 36,0 % du personnel enseignant régulier enseigne dans des domaines reliés aux sciences humaines et à l'éducation. Les autres domaines qui regroupent le plus d'enseignants à l'Université du Québec sont les sciences de l'administration (18,4 %), les sciences appliquées (15,7%) et les sciences pures (10,1 %) (figure 11).

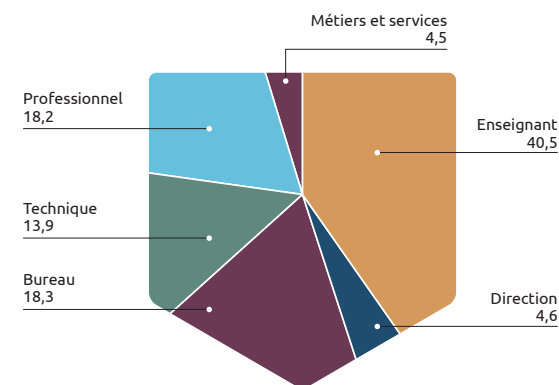
1 Source : Budget de fonctionnement 2014-2015, Vice-présidence à l'administration. Personnel régulier en place au 28 février 2015 et occupant un poste autorisé au Fonds de fonctionnement ou au Fonds avec restriction. Données arrondies à l'entier.

2 Centre de services communs de l'Université du Québec.

3 Source : IDP (Inventaire des données sur le personnel), Direction des relations du travail et de la rémunération globale. Personnel en fonction au 30 avril de chaque année analysée. Ces données étaient auparavant produites à partir des fichiers des établissements transmis au BCI au 1^{er} octobre de chaque année dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant (EPE). De plus, la répartition du personnel régulier par domaine d'enseignement a connu un reclassement de disciplines. Ainsi, des différences quant à la répartition peuvent donc être observées pour certains domaines d'enseignement en comparaison avec les années précédentes.

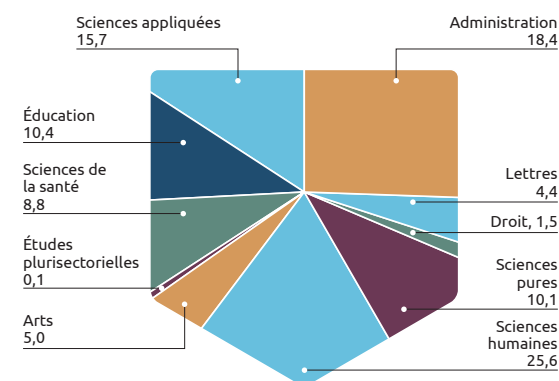
10

Répartition des postes autorisés et pourvus au 28 février 2015 selon la catégorie (en %)



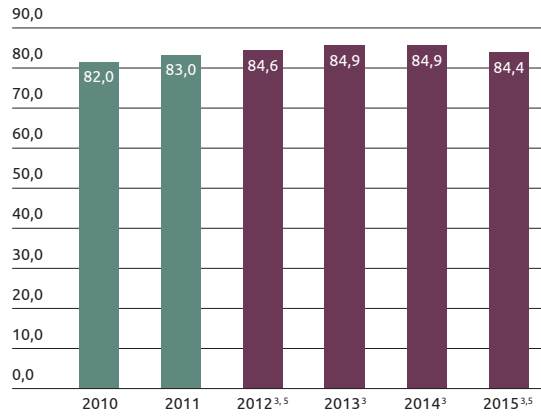
11

Répartition du personnel enseignant régulier selon le principal domaine d'enseignement au 30 avril 2015 (en %)



12

Évolution de la proportion de détenteurs de doctorat parmi le personnel enseignant régulier (en %)



Indicateurs sur le personnel enseignant régulier

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|--|------|------|------|------|------|------|-------|-------|------|-------|--------|
| % de détenteurs de doctorat ³ | 88,8 | 82,9 | 73,1 | 74,7 | 88,1 | 70,4 | s. o. | 97,4 | 84,0 | 87,3 | 84,4 |
| % de femmes ³ | 43,2 | 42,4 | 40,1 | 38,8 | 52,1 | 45,9 | s. o. | 36,8 | 16,5 | 39,7 | 41,2 |
| Ratio EEETP/personnel enseignant | 23,4 | 23,6 | 21,9 | 22,4 | 22,4 | 18,5 | s. o. | s. o. | 39,9 | 61,0 | 25,0 |

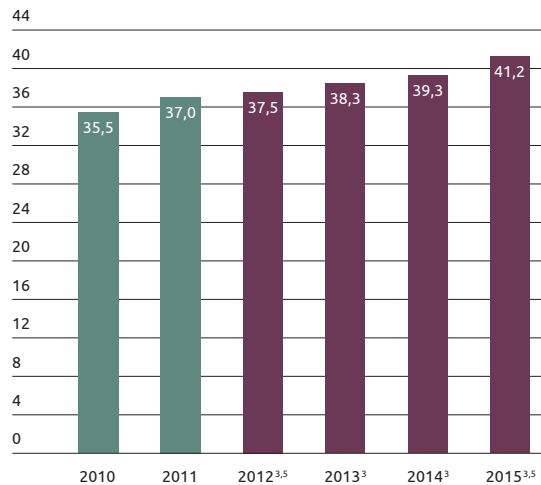
À l'Université du Québec, la proportion de professeurs qui détiennent au moins un doctorat se situe à 84,4 % au 30 avril 2015, ce qui constitue une augmentation de 2,4 % depuis 2010 (figure 12). Signalons également l'accroissement de la représentation des femmes parmi le personnel enseignant régulier (figure 13). En effet, la proportion de femmes est passée de 35,5 % en 2010 à 41,2 % en 2015. Quant au ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP) sur le nombre de professeurs, il se situe à 25,0 en 2014-2015 comparativement à 23,1 en 2009-2010. À noter que ce ratio est calculé uniquement pour les établissements offrant des programmes de 1^{er} cycle.

Chargées et chargés de cours

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|---------------------|-------|------|------|------|------|------|-------|------|------|-------|--------|
| Nombre ⁴ | 1 712 | 652 | 474 | 437 | 471 | 225 | s. o. | 89 | 382 | s. o. | 4 442 |
| % de femmes | 45,5 | 49,2 | 38,4 | 48,3 | 50,5 | 48,0 | s. o. | 23,6 | 16,8 | s. o. | 43,3 |

13

Évolution de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier (en %)



4 Il s'agit des chargés de cours auxquels des charges de cours ont été attribuées pour la période considérée. Ainsi, les chargés de cours qui sont inscrits sur une liste de pointage, mais qui n'ont pas obtenu de charge de cours lors de la période sous étude ne sont pas comptabilisés. Source : Données recueillies auprès des établissements pour l'année universitaire 2014-2015 et transmises par la Direction des relations du travail et de la rémunération globale.

5 Les données provenant de l'IDP en 2012 (Personnel au 30 avril 2012) excluent l'ENAP, pour laquelle les données ne sont pas disponibles. Les données provenant de l'IDP en 2015 excluent l'INRS.

s.o. Sans objet

-- Aucun employé

Recherche subventionnée et contractuelle 2014-2015¹

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|---------|---------|---------|---------|--------|---------|
| Nombre d'octrois | 1 352 | 874 | 466 | 361 | 284 | 357 | 661 | 94 | 749 | 124 | 5 322 |
| Montant des octrois en 000 \$ – excluant FCI et contreparties | 52 489 | 20 476 | 17 181 | 15 483 | 8 003 | 12 393 | 37 189 | 3 982 | 30 759 | 2 221 | 200 175 |
| FCI et contreparties associées (000 \$) ² | 2 302 | 655 | 384 | 183 | 569 | 1 473 | 3 469 | 975 | 657 | 261 | 10 929 |
| Montant total des octrois (000 \$) | 54 791 | 21 131 | 17 565 | 15 667 | 8 572 | 13 866 | 40 658 | 4 957 | 31 416 | 2 482 | 211 104 |
| % des montants sous forme de contrats | 2,7 % | 11,6 % | 10,4 % | 8,8 % | 0,1 % | 11,8 % | 14,5 % | 35,1 % | 19,0 % | 0,9 % | 10,6 % |
| Valeur des octrois/Nombre de professeurs ³ | 44 401 | 49 486 | 78 414 | 76 797 | 38 266 | 133 329 | 282 349 | 107 751 | 161 938 | 40 032 | 73 735 |

En 2014-2015, les octrois de recherche de l'Université du Québec totalisaient 211 104 000 \$ comparativement à 219 227 000 \$ en 2013-2014⁴ (Figure 14), soit une diminution de 3,7 %. Celle-ci s'explique principalement par une baisse des octrois de la FCI et des contreparties associées.

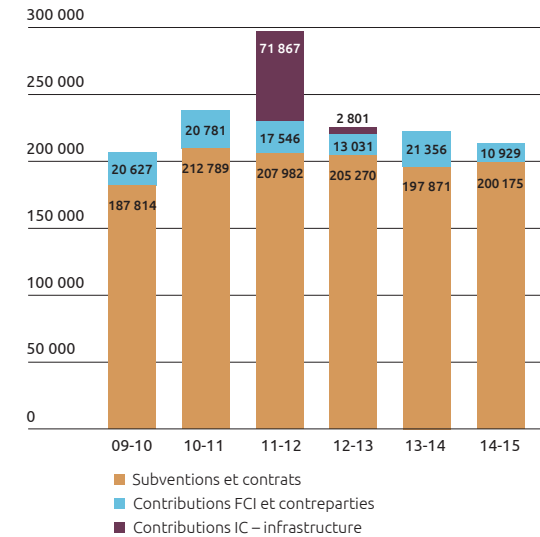
Octrois 2014-2015 selon la Classification de la recherche universitaire (CRU) en 000 \$

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|--------------|---------------|--------------|----------------|
| Génie | 1 341 | 2 631 | 3 722 | 851 | 696 | 5 545 | 5 508 | -- | 27 611 | 68 | 47 973 |
| Sciences appliquées | 4 049 | 276 | 1 554 | 3 933 | 932 | 4 207 | 5 192 | -- | 5 | 75 | 20 225 |
| Sciences naturelles | 9 685 | 4 769 | 4 707 | 4 407 | 301 | 379 | 14 842 | -- | 41 | 34 | 39 165 |
| Sciences mathématiques | 2 694 | 167 | 541 | 15 | 33 | -- | -- | -- | -- | 50 | 3 500 |
| Sciences médicales | 2 666 | 1 620 | 668 | 108 | 12 | 4 | 4 678 | -- | -- | 173 | 9 930 |
| Sciences infirmières | 38 | 397 | 43 | 268 | 1 070 | 96 | -- | 24 | 7 | 26 | 1 969 |
| Sciences de l'activité physique et réadaptation | 1 023 | 467 | 102 | -- | -- | 4 | -- | -- | -- | 3 | 1 599 |
| Sciences de l'éducation | 3 987 | 1 868 | 354 | 930 | 1 185 | 360 | 32 | 15 | -- | 572 | 9 303 |
| Sciences de la gestion | 2 346 | 1 250 | 10 | 284 | 117 | 75 | 11 | 759 | 13 | 318 | 5 184 |
| Sciences humaines | 2 689 | 682 | 399 | 3 | 131 | -- | 40 | -- | -- | 8 | 3 951 |
| Sciences sociales | 12 547 | 2 962 | 1 067 | 625 | 2 342 | 480 | 2 580 | 2 915 | -- | 461 | 25 978 |
| Création littéraire et artistique | 1 539 | 100 | 456 | 31 | 20 | 42 | -- | -- | -- | -- | 2 186 |
| Études des arts et des lettres | 1 952 | 140 | 167 | 177 | 45 | 3 | 2 | -- | -- | 4 | 2 489 |
| Autres et études plurisectorielles | 8 236 | 3 803 | 3 775 | 4 035 | 1 687 | 2 671 | 7 773 | 1 243 | 3 739 | 691 | 37 652 |
| Total | 54 791 | 21 131 | 17 565 | 15 667 | 8 572 | 13 866 | 40 658 | 4 957 | 31 416 | 2 482 | 211 104 |

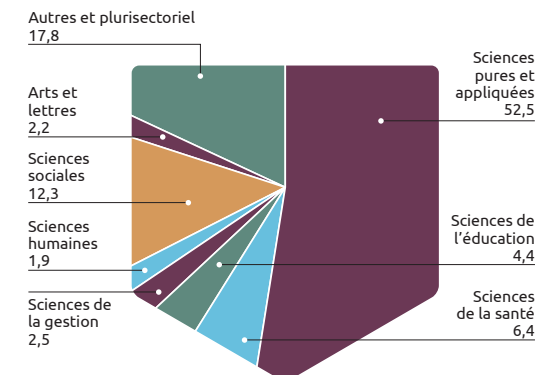
En 2014-2015, la recherche en sciences pures et appliquées (incluant génie, sciences appliquées, sciences naturelles et sciences mathématiques) constituait 52,5 % du montant total des octrois; celle dans le domaine des sciences sociales et humaines, 23,3 % (incluant les sciences de l'éducation, sciences de la gestion, sciences humaines, sciences sociales, création littéraire et artistique, études des arts et lettres) et celle en sciences de la santé, 6,4 % (sciences médicales, sciences infirmières, sciences de l'activité physique et réadaptation) (Figure 15).

- 1 Données provisoires calculées selon les règles établies pour la déclaration au SIRU (<http://www.education.gouv.qc.ca/universites/professeurs-et-personnel-duniversite/regles-budgetaires-et-reddition-de-comptes/systeme-dinformation-sur-la-recherche-universitaire>). Source : Système IFR (UQ) en date du 5 avril 2016.
- 2 Montants des subventions versées par tous les programmes (y compris le Fonds d'exploitation des infrastructures) de la FCI et des contreparties associées, tels que déclarés au SIRU.
- 3 Ratio établi sur la base du personnel en place au 28 février 2015. Source : Direction des ressources financières de l'Université du Québec.
- 4 Données révisées.

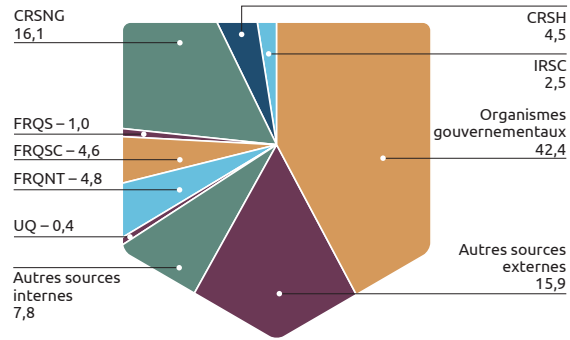
Évolution du montant des octrois de recherche (en 000 \$)



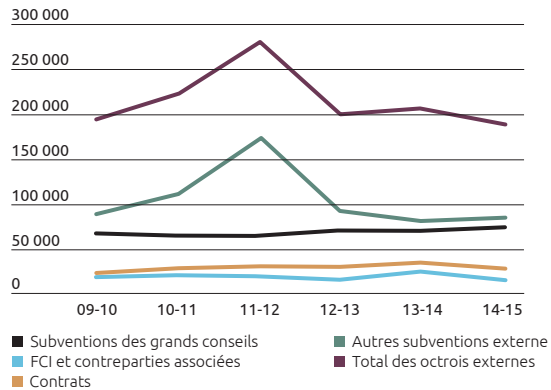
Répartition des octrois de recherche en 2014-2015 selon les champs disciplinaires de la Classification de la recherche universitaire (CRU) (en %)



Répartition des octrois de recherche en 2014-2015¹ selon la catégorie d'organisme (en %)



Évolution du montant des octrois externes¹ de recherche selon le type (en 000 \$)



ABRÉVIATIONS

| | |
|---------|--|
| CRSH : | Conseil de recherches en sciences humaines du Canada |
| CRNSG : | Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada |
| CRU : | Classification de la recherche universitaire |
| FCI : | Fondation canadienne pour l'innovation |
| FRQNT : | Fonds de recherche du Québec – Nature et technologie |
| FRQSC : | Fonds de recherche du Québec – Société et culture |
| FRQS : | Fonds de recherche du Québec – Santé |
| IFR : | Inventaire du financement de la recherche |
| IRSC : | Instituts de recherche en santé du Canada |
| OST : | Observatoire des sciences et des technologies |
| SIRU : | Système d'information sur la recherche universitaire |

Octrois 2014-2015 selon la catégorie d'organisme en 000 \$¹

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | RÉSEAU |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|--------------|---------------|--------------|----------------|
| FRQNT | 3 296 | 690 | 380 | 1 207 | 138 | 646 | 2 547 | -- | 1 198 | 19 | 10 121 |
| FRQSC | 6 228 | 1 135 | 237 | 202 | 805 | 79 | 654 | 108 | 4 | 190 | 9 642 |
| FRQS | 1 208 | 380 | 156 | -- | 188 | -- | 265 | -- | -- | -- | 2 197 |
| Sous-total organismes subventionnaires provinciaux | 10 732 | 2 205 | 773 | 1 409 | 1 131 | 725 | 3 467 | 108 | 1 201 | 210 | 21 960 |
| Gouvernement du Québec (autres) | 6 185 | 3 502 | 4 227 | 5 484 | 1 605 | 4 044 | 9 129 | 2 724 | 2 541 | 316 | 39 758 |
| CRNSG | 8 341 | 2 452 | 2 737 | 2 647 | 655 | 1 585 | 8 367 | -- | 6 972 | 129 | 33 886 |
| CRSH | 5 418 | 989 | 560 | 300 | 711 | 129 | 633 | 412 | 54 | 340 | 9 545 |
| IRSC | 2 256 | 379 | 528 | 158 | 297 | -- | 1 351 | 48 | 275 | 32 | 5 323 |
| Sous-total organismes subventionnaires fédéraux | 16 014 | 3 820 | 3 825 | 3 105 | 1 663 | 1 714 | 10 351 | 460 | 7 302 | 501 | 48 754 |
| Gouvernement du Canada (autres) | 10 989 | 4 219 | 3 304 | 3 972 | 1 744 | 2 323 | 11 545 | 1 137 | 9 542 | 897 | 49 671 |
| Autres sources externes | 5 713 | 3 245 | 4 123 | 1 226 | 1 599 | 4 237 | 5 583 | 479 | 7 031 | 263 | 33 501 |
| Fonds institutionnel de recherche | 4 775 | 3 951 | 937 | 364 | 774 | 669 | 456 | 22 | 1 609 | 198 | 13 756 |
| Autres sources internes | 5 | 58 | 324 | 5 | 11 | 122 | 90 | -- | 2 175 | 17 | 2 807 |
| Fonds de développement académique du réseau UQ | 379 | 130 | 53 | 101 | 44 | 32 | 37 | 25 | 14 | 80 | 896 |
| Total | 54 791 | 21 131 | 17 565 | 15 667 | 8 572 | 13 866 | 40 658 | 4 957 | 31 416 | 2 482 | 211 104 |

Les subventions des organismes subventionnaires provinciaux (FRQNT, FRQSC et FRQS) représentent 10,4 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec et ceux des organismes subventionnaires fédéraux (CRNSG, CRSH et IRSC), 23,1 %. L'Université du Québec se voit octroyer 19,3 % des subventions versées au Québec par le CRNSG et 24,3 % de celles du CRSH. Il importe de souligner la contribution du CRNSG, dont les subventions représentent 16,1 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec en 2014-2015 (figure 16).

Selon les résultats diffusés par les organismes subventionnaires, l'Université du Québec arrive au 4^e rang des universités canadiennes sur la base des subventions du CRSH⁵ et au 8^e rang pour le CRNSG⁶.

Du côté du Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice terminé au 31 mars 2015, le FRQNT rapporte avoir versé plus de 45 millions de subventions, dont 22,19 % allaient à l'Université du Québec. Pour le FRQSC, des 32 millions de subventions versées en 2014-2015, 30,04 % allaient à l'Université du Québec, ce qui représente une progression de près de 4 points de pourcentage par rapport à 2013-2014. Les octrois du FRQSC correspondent à près de 16 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec en 2014-2015.

Évolution de la répartition des octrois externes de recherche⁷

| ENSEMBLE DU RÉSEAU | 06-07 | 07-08 | 08-09 | 09-10 | 10-11 | 11-12 | 12-13 | 13-14 | 14-15 |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Subventions des organismes fédéraux et provinciaux (%) ⁸ | 30,5 % | 34,8 % | 35,9 % | 33,4 % | 29,0 % | 23,0 % | 33,9 % | 32,9 % | 36,5 % |
| Contrats (%) | 11,8 % | 12,5 % | 13,4 % | 11,6 % | 11,9 % | 8,7 % | 11,6 % | 13,6 % | 11,6 % |
| FCI et contreparties associées (%) | 25,4 % | 17,9 % | 11,4 % | 10,5 % | 9,3 % | 6,3 % | 6,5 % | 10,4 % | 5,7 % |
| Autres subventions externes (%) | 32,3 % | 34,8 % | 39,3 % | 44,5 % | 49,8 % | 62,1 % | 48,0 % | 43,1 % | 46,2 % |
| Total des octrois externes (%) | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |
| Total des octrois externes (000 \$) | 193 094 | 189 775 | 189 990 | 196 261 | 222 265 | 280 679 | 200 719 | 204 810 | 193 645 |

5 Source : CRSH (<http://www.outilost.uqam.ca/CRSH/RechProj.aspx?vLangue=Francais>); données de la recherche 2014-2015.

6 Source : CRNSG (http://www.nserc-crsng.gc.ca/ase-oro/index_fra.asp); données de la recherche 2014-2015.

7 Voir figure 17.

8 Organismes subventionnaires fédéraux : CRSH, CRNSG, IRSC; organismes subventionnaires provinciaux : FRQNT, FRQSC, FRQS.

-- Aucun octroi de recherche

Fonds de fonctionnement en 000 \$ au 30 avril 2015¹

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | CSC ² | PROG. RÉSEAU ³ | TOTAL ⁴ |
|--------------------------------------|-----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|---------|---------|---------|--------|------------------|---------------------------|--------------------|
| Produits | 427 562 | 156 863 | 93 756 | 78 392 | 80 290 | 45 731 | 70 387 | 27 819 | 143 177 | 46 803 | 16 881 | 5 674 | 12 434 | 1 191 612 |
| Charges | 423 360 | 161 158 | 93 044 | 76 880 | 77 229 | 46 149 | 66 789 | 30 580 | 123 060 | 49 494 | 16 139 | 5 308 | 9 956 | 1 202 232 |
| Excédent (insuffisance) des produits | 4 202 | (4 295) | 712 | 1 512 | 3 061 | (418) | 3 598 | (2 761) | 20 117 | (2 691) | 742 | 366 | 2 478 | (10 620) |
| Solde de fonds | (196 199) | (41 372) | (31 720) | (18 680) | (19 874) | (13 972) | (14 679) | (9 887) | 12 401 | (6 900) | (857) | 2 269 | (8 988) | (348 458) |

En 2014-2015, les produits totaux, y compris les autres produits, se chiffrent à 1 191,6 M\$ comparativement à 1 174,1 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2014. Les charges totales s'élèvent à 1 202,2 M\$ comparativement à 1 093,1 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2014 (figure 18). L'exercice financier 2014-2015 s'est soldé par une insuffisance des produits de 10,6 M\$. Au 30 avril 2015, l'Université du Québec présentait un solde de fonds consolidé déficitaire de 348,5 M\$.

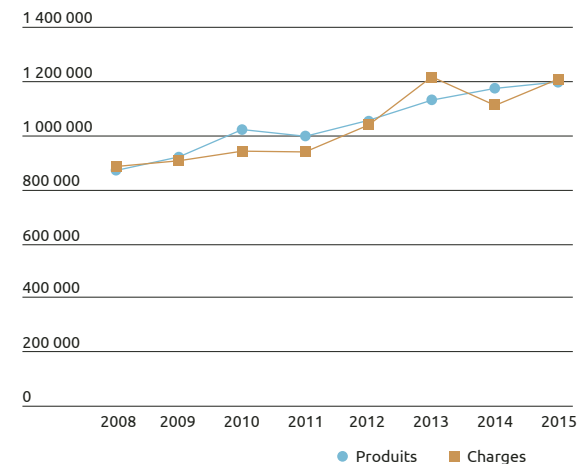
Répartition en % des produits du fonds de fonctionnement selon la source

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | RÉSEAU |
|------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|------|--------|
| Subvention de fonctionnement | 68,5 | 72,2 | 72,1 | 76,0 | 72,7 | 78,4 | 72,1 | 51,5 | 66,2 | 65,3 | 65,0 | 69,8 |
| Droits de scolarité | 16,9 | 15,9 | 13,1 | 14,3 | 16,0 | 10,4 | 2,9 | 20,7 | 17,6 | 15,5 | s.o. | 15,0 |
| Autres ⁵ | 14,6 | 11,9 | 14,8 | 9,7 | 11,3 | 11,2 | 25,0 | 27,8 | 16,2 | 19,2 | 35,0 | 15,2 |

La subvention de fonctionnement allouée par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) est la principale source de produits du fonds de fonctionnement. En 2014-2015, cette subvention se chiffre à 831,5 M\$ tout comme pour l'exercice terminé le 30 avril 2014. Les droits de scolarité constituent la seconde source de produits et se chiffrent à 178,3 M\$. L'importance relative des droits de scolarité correspond à 15 % des produits totaux (figure 19).

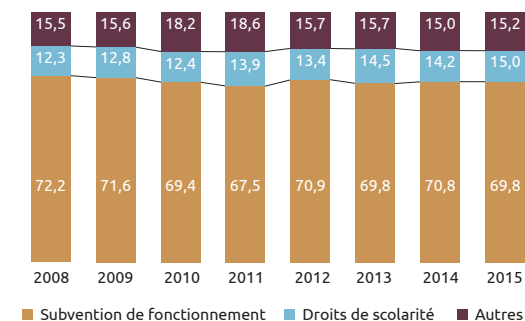
18

Évolution des produits et des charges du fonds de fonctionnement (en 000 \$)



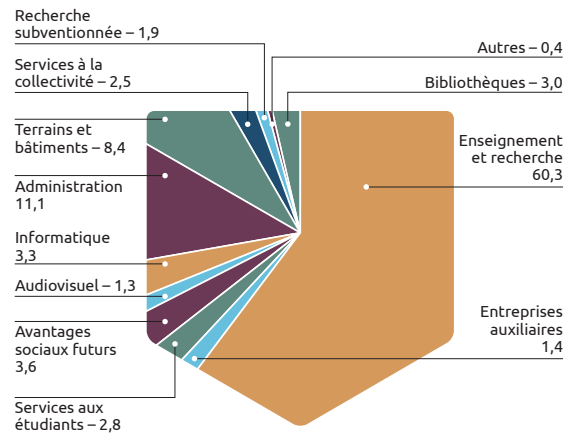
19

Évolution de la répartition des produits du fonds de fonctionnement selon la source (en %)



- 1 Source : États financiers synoptiques 2014-2015 de l'Université du Québec et des établissements du réseau. Les écarts entre établissements doivent être interprétés à la lumière de la spécificité de chacun. Les calculs incluent les données du siège social (UQ), du Centre de services communs (CSC) et des programmes réseau.
 - 2 Centre de services communs de l'Université du Québec.
 - 3 Y compris le Fonds de développement académique du réseau (FODAR), les programmes de mobilité, la contribution aux Presses de l'Université du Québec (PUQ) et au Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), le système de gestion intégré des bibliothèques, les projets spéciaux, les divers programmes réseau et l'exploitation des immeubles Henri-Julien et Odéon, ainsi que les opérations courantes des résidences étudiantes à Trois-Rivières, Chicoutimi, Québec, Val-d'Or et Rouyn-Noranda.
 - 4 Après prise en compte du régime de retraite interentreprises et des écritures d'élimination effectuées aux fins des états financiers consolidés et synoptiques.
 - 5 Comprend les placements et dotations, les entreprises auxiliaires, les recouvrements de coûts indirects, les autres revenus et les subventions du gouvernement du Québec autres que pour le fonctionnement, celles du gouvernement du Canada et celles d'autres sources.
- s.o. Sans objet

Répartition des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction (%)



Répartition en % des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | RÉSEAU |
|---------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|--------------|---------------|---------------|--------------|--------------|
| Enseignement et recherche | 64,7 | 66,2 | 62,4 | 68,2 | 66,2 | 63,2 | 54,4 | 47,2 | 55,1 | 67,4 | 17,9 | 60,3 |
| Recherche subventionnée | 2,1 | 0,9 | 2,0 | 3,1 | 0,7 | 5,7 | -- | -- | 3,0 | 1,9 | -- | 1,9 |
| Services à la collectivité | 1,2 | 1,4 | 2,4 | 0,2 | 1,3 | 1,2 | -- | 26,2 | 7,1 | 2,1 | 7,7 | 2,5 |
| Bibliothèque | 3,6 | 3,1 | 3,4 | 3,1 | 4,8 | 2,0 | 2,3 | 3,6 | 1,6 | 1,2 | 0,0 | 3,0 |
| Audiovisuel | 1,3 | 4,8 | 0,3 | -- | 0,7 | 1,7 | -- | -- | 0,6 | 0,8 | -- | 1,3 |
| Informatique | 2,9 | 0,0 | 4,3 | 4,3 | 3,3 | 3,6 | 3,8 | 4,2 | 6,2 | 5,0 | 2,4 | 3,3 |
| Administration | 10,2 | 11,5 | 9,7 | 11,3 | 11,0 | 11,0 | 14,8 | 12,1 | 10,8 | 14,3 | 41,9 | 11,1 |
| Terrains et bâtiments | 8,8 | 6,2 | 8,2 | 7,9 | 6,5 | 5,8 | 18,6 | 5,7 | 8,5 | 4,9 | 31,3 | 8,4 |
| Services aux étudiants | 2,6 | 3,8 | 5,9 | 2,4 | 3,8 | 2,9 | 0,0 | 0,6 | 2,5 | 2,3 | -- | 2,8 |
| Entreprises auxiliaires | 2,1 | 0,8 | 0,6 | 0,5 | 0,8 | 0,4 | 0,9 | 0,3 | 3,3 | 0,3 | -- | 1,4 |
| Avantages sociaux futurs ⁶ | 0,2 | 1,1 | 0,8 | -1,0 | 0,9 | 2,1 | 0,6 | 0,1 | 1,3 | -0,5 | -1,2 | 3,6 |
| Autres | 0,3 | 0,2 | -- | -- | -- | 0,4 | 4,6 | -- | -- | 0,3 | -- | 0,4 |
| Charges par EEETP | 14 651 | 15 994 | 18 931 | 16 832 | 15 378 | 23 926 | s. o. | s. o. | 15 914 | 13 083 | s. o. | s. o. |

En 2014-2015, 64,7 % des dépenses de fonctionnement sont consacrées à l'enseignement, à la recherche subventionnée et aux services à la collectivité (figure 20), comparativement à 67,3 % l'an dernier.

Fonds avec restriction en 000 \$ au 30 avril 2015

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | RÉSEAU |
|---|--------|--------|--------|--------|-------|--------|--------|-------|--------|-------|-------|---------|
| Charges | 58 793 | 14 446 | 20 928 | 13 260 | 7 310 | 11 019 | 39 371 | 2 682 | 22 331 | 2 382 | 594 | 193 116 |
| % utilisé pour l'enseignement et la recherche | 88,1 | 78,7 | 73,4 | 91,1 | 93,2 | 96,1 | 92,3 | 49,9 | 92,5 | 87,2 | 100,0 | 87,5 |

En 2014-2015, les fonds alloués par le gouvernement du Canada représentent 75,2 M\$ et ceux octroyés par le gouvernement du Québec totalisent 49,6 M\$. Le total des produits se chiffre à 199,4 M\$. Au fonds avec restriction, 87,5 % des charges sont affectées à la réalisation de projets de recherche et d'enseignement. Cette somme de 169,1 M\$ équivalait à une charge moyenne de 59 050 \$ par professeur.

Fonds des immobilisations en 000 \$ au 30 avril 2015

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | RÉSEAU |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|--------|---------|--------|---------|--------|--------|-----------|
| Acquisitions d'immobilisations ⁷ | 30 007 | 5 190 | 21 758 | 6 888 | 5 025 | 2 233 | 14 502 | 572 | 37 023 | 1 274 | 965 | 125 437 |
| Actifs en immobilisations au 30 avril | 569 480 | 140 982 | 123 389 | 107 952 | 106 814 | 62 635 | 231 915 | 12 885 | 345 752 | 15 258 | 94 593 | 1 811 655 |

En 2014-2015, les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 125,4 M\$. Cette somme a été versée pour le réaménagement, la rénovation et la construction d'immeubles en propriété (61,3 %), les achats de mobilier et d'équipement (13 %), les achats d'équipement spécialisé (15,6 %), les achats de documents et de manuels pédagogiques (2,4 %), les développements informatiques (4,3 %) ainsi que les autres actifs (3,4 %).

6 Le régime de retraite de l'Université du Québec est un régime interentreprises à prestations déterminées. Toutefois, la part de chaque établissement dans ce régime ne peut être déterminée. Pour cette raison, celle-ci est comptabilisée dans la colonne « Réseau ».

7 Selon l'annexe 16 du rapport provenant du Système d'informations financières des universités du Québec (SIFUQ), les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles incluent tous les biens suivants : terrains et bâtiments, mobiliers, équipements, volumes de bibliothèque, etc.

s. o. Sans objet



ROBERT PROULX
Recteur

Inspirée par l'innovation

Malgré un contexte difficile, l'UQAM continue de se démarquer par son offre de programmes innovante, la qualité de ses travaux de recherche et de création, et son caractère socialement engagé.

L'année 2014-2015 a été mouvementée à l'UQAM. De nouvelles compressions budgétaires et des perturbations survenues sur le campus au printemps 2015 ont affecté le déroulement normal des activités universitaires. L'Université y a fait face sans jamais perdre de vue sa mission fondamentale d'enseignement supérieur, de recherche et de création, les critères d'excellence qui la guident et les idéaux qui l'animent : démocratisation du savoir, volonté d'innovation et engagement dans la collectivité.

Université du Québec à Montréal

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

L'UQAM a offert, en 2014-2015, 290 programmes d'études, dont 8 pour la toute première fois. Plusieurs de ces nouveaux programmes répondent à des besoins de formation et à des besoins sociétaux émergents, comme le certificat en communication socionumérique des organisations, le programme court de 2^e cycle en psychologie périnatale et le DESS en gestion de la carrière artistique.

À l'automne 2014, 43 945 personnes étaient inscrites à l'UQAM, soit 1 010 de plus qu'à l'automne précédent. Cette croissance s'est

aussi manifestée chez les étudiantes et étudiants étrangers, qui constituaient 8,1 % de la population étudiante totale au trimestre d'automne 2014, comparativement à 7,5 % en 2013.

Par ailleurs, l'objectif d'accessibilité aux études supérieures poursuivi par l'UQAM depuis sa création continue de se refléter dans le profil de sa population étudiante. Selon le type de programme, de 45 % à 59 % des nouveaux étudiants de l'UQAM sont les premiers de leur famille à fréquenter l'université. L'UQAM est aussi l'université québécoise à vocation générale accueillant la plus grande proportion

L'UQAM accueille cette année plus de 43 000 étudiants.



d'étudiantes et d'étudiants à temps partiel au premier cycle (39 %).

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DES CHERCHEURS

Prenant appui sur trois idées-forces – l'innovation, l'intersectorialité et l'internationalisation –, les activités de recherche et de création ont continué de se développer activement à l'UQAM au cours de la dernière année.

Deux chaires de recherche-innovation dédiées à des enjeux cruciaux pour la société québécoise ont notamment été lancées : la Chaire Robert Sheitoyan, qui se penchera sur la prévention de la violence et du décrochage scolaire, et la Chaire de recherche Industrielle Alliance sur les enjeux économiques des changements démographiques, qui étudiera les répercussions socioéconomiques du vieillissement de la population.

Cinq nouvelles chaires de recherche stratégiques ont également vu le jour dans le cadre de la 2^e phase du Programme de chaires stratégiques de l'UQAM. Lancé en 2013, ce programme vise à structurer de nouveaux créneaux de recherche et de création dans des secteurs émergents, intersectoriels ou novateurs. Les nouvelles chaires mises sur pied cette année couvrent des thématiques aussi diverses que l'imaginaire du Nord, de l'hiver et de l'Arctique, la philosophie des sciences et la neuropsychotoxicologie environnementale.

Signe de sa capacité à s'imposer comme un leader dans plusieurs créneaux d'excellence, l'UQAM se classe au 6^e rang des universités canadiennes à vocation générale sans faculté de médecine pour son volume de financement en recherche (plus de 70 M\$ en 2014-2015). Si cette somme est similaire à celle de l'an dernier,

il est à souligner que le financement spécifiquement consacré à la recherche partenariale a connu un essor important. L'an dernier, plus de 230 nouvelles ententes ont été signées avec des partenaires externes (ministères, entreprises privées, organismes publics et parapublics), pour un montant total de 12,5 M\$, en hausse de plus de 5 M\$ par rapport à 2013-2014.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

Outre ces ententes de recherche partenariale, l'UQAM continue de mettre en œuvre des projets de recherche et de formation avec des groupes sociaux non traditionnellement desservis par les universités : organisations syndicales, groupes de femmes, associations de communautés ethnoculturelles et autochtones, groupes communautaires impliqués dans des activités à caractère social, économique, culturel ou environnemental. En 2014-2015, 139 projets collaboratifs de ce type ont été réalisés.

Par ailleurs, l'engagement de longue date de l'UQAM dans le développement socioéconomique et culturel de Montréal ne s'est pas démenti. L'UQAM est un acteur particulièrement novateur et créatif dans son milieu. La préparation d'un projet d'exposition agricole de pair avec Espace pour la vie, les Fonds de recherche du Québec et l'Union des producteurs agricoles, la participation aux 17^e Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM) et l'animation de la place Pasteur, au cœur du Quartier latin, ne sont que quelques-uns des nombreux projets menés par l'UQAM.

LE PERSONNEL

En 2014-2015, l'embauche de 62 professeures et professeurs, jumelée aux départs à la retraite d'une cinquantaine d'autres, établissait le nombre de

membres du corps professoral à 1 151, en très légère hausse par rapport à l'an dernier. Le personnel enseignant de l'Université comptait aussi 1 868 personnes chargées de cours et 28 maîtres de langues. Enfin, l'UQAM employait 114 cadres et 1 768 membres du personnel de soutien, actifs au sein de différentes unités administratives et académiques.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

L'année 2014-2015 été marquée par l'annonce de compressions budgétaires qui ont eu un effet considérable sur la situation financière déjà très exigeante de l'Université. À la compression gouvernementale récurrente de 12,5 M\$ se sont ajoutées, au cours de l'année, de nouvelles coupes totalisant 4,3 M\$. Des efforts importants ont été consentis par la communauté uqamienne afin que l'Université soit en mesure de respecter les cibles prévues à son *Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016*.



Bernard Duhaime, professeur au Département des sciences juridiques, a été nommé membre du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires par le Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies.



Réalisée par des finissants en design d'événements, l'installation Haute saison, sur la place Pasteur, est au nombre des 25 projets qui font rayonner Montréal en 2014 sélectionnés par le journal Métro.



Quelque 500 étudiants ont réalisé un séjour d'études à l'étranger cette année, dont Liliane Cefaloni, étudiante en kinésiologie, qui a profité de son séjour à la California State University of San Bernardino pour visiter l'Arizona.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Le rayonnement international de l'UQAM ne cesse de s'étendre. En 2014-2015, l'Université a conclu 104 nouvelles ententes avec des partenaires situés dans 25 pays afin de favoriser le développement conjoint, le transfert et le partage de savoirs. Au total, l'UQAM gère maintenant 746 ententes internationales, impliquant 431 partenaires répartis dans 65 pays. Grâce à ces ententes, l'UQAM a pu accueillir l'an dernier 881 étudiantes et étudiants étrangers dans le cadre d'un échange. Au total, 495 étudiantes et étudiants de l'UQAM ont pour leur part effectué un séjour d'études à l'étranger.

Poursuivant le développement de son réseau mondial, l'UQAM a aussi reçu plusieurs délégations et représentants de nombreux pays et universités, en plus de réaliser quantité de missions de relations internationales – dont une importante en Chine en octobre 2014 – et de participer à diverses rencontres internationales, parmi lesquelles le congrès annuel du Bureau canadien de l'éducation internationale, où le recteur Robert Proulx a exposé sa vision de la diplomatie du savoir. En outre, l'UQAM a été l'hôte de colloques et congrès internationaux d'envergure, dont la 6^e Conférence internationale sur les technologies de l'Internet, le 5^e Colloque EcoHealth – Tisser des liens pour la santé, les écosystèmes et la société, ainsi que la 6^e Conférence internationale de Media Art History.

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'année 2014-2015 a été ponctuée par de nombreuses réalisations d'importance et l'obtention de prix prestigieux par plusieurs membres de la communauté universitaire.

En mars 2015, à l'occasion de son 20^e anniversaire, l'École supérieure de mode a inauguré son nouveau pavillon, rue Sainte-Catherine Est, au cœur du Quartier latin. Le pavillon participe désormais à l'animation de l'importante artère montréalaise, en mettant en valeur des créations issues de l'École.

La contribution sociale, à la recherche ou au domaine des arts de plusieurs Uqamiens a par ailleurs été maintes fois soulignée au cours de la dernière année. Louise Champoux-Paillé, chargée de cours au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale, et Louise Déry, directrice de la Galerie de l'UQAM, ont toutes deux été lauréates d'un prix du Gouverneur général en 2015. Manon Barbeau, cinéaste diplômée de l'UQAM (B.Sp. animation culturelle, 74) et Camil Bouchard, professeur associé au Département de psychologie de l'UQAM, se sont quant à eux vu octroyer un Prix du Québec. Quatre membres du corps professoral de l'UQAM ont en outre reçu l'un des neuf prix carrière de l'Acfas. Martine Hébert (Département de sexologie), Paul del Giorgio (Département de sciences biologiques), Srečko Brlek (Département d'informatique) et Line Chamberland (Département de sexologie) sont à l'origine de cette récolte historique.

Autre témoignage de l'expertise en place à l'UQAM : le juriste et professeur au Département des sciences juridiques Bernard Duhaime a été nommé membre du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires par le Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies.



Le directeur du Service des relations internationales, Sylvain St-Amand, et le vice-recteur à la Vie académique, René Côté, en visite à l'Université des langues étrangères de Beijing à l'occasion de la mission économique du gouvernement du Québec en Chine, en octobre 2014.

Souignons enfin la Médaille Jacques-Cartier octroyée au recteur de l'UQAM en octobre 2014. Reconnaisant sa contribution à la coopération France-Québec, cette distinction rejaillit sur l'ensemble du corps professoral et étudiant, très engagé dans le développement et le renforcement de liens entre l'UQAM et des universités et organisations françaises.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Touchée par des compressions budgétaires récurrentes et ayant enregistré une diminution de l'ordre de 2,2 % de ses inscriptions, l'UQAM fera face à des défis nombreux et importants au cours des mois qui viennent. Mais, grâce au dynamisme et au sens de l'innovation de sa communauté, elle continuera de contribuer activement au progrès socioéconomique, scientifique et culturel du Québec. Un projet d'envergure attend d'ailleurs l'UQAM au printemps 2016 : l'accueil du 84^e Congrès de l'Association francophone pour le savoir – Acfas.



Inauguré en mars 2015, le pavillon de Mode participe à l'animation du Quartier latin en mettant en valeur les réalisations et les activités de l'École supérieure de mode.

DIRECTION

Robert Proulx, recteur • **René Côté**, vice-recteur à la Vie académique • **Diane L. Demers**, vice-rectrice aux Études et à la vie étudiante • **Yves Mauffette**, vice-recteur à la Recherche et à la création • **André Dorion**, vice-recteur intérimaire aux Affaires administratives et financières • **Louis Martin**, vice-recteur aux Systèmes d'information • **Marc Turgeon**, vice-recteur à la Vie universitaire • **Normand Petitclerc**, secrétaire général
A été membre de la direction en cours d'année : **Mario Ménard**, vice-recteur intérimaire aux Affaires administratives et financières

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : **Lise Bissonnette**, présidente

Membres : **Justine Boulanger***, étudiante • **Paul-Émile Bourque**, directeur général, Cégep de Saint-Laurent • **René Côté***, vice-recteur à la Vie académique • **René Delvaux**, étudiant • **André Dorion***, vice-recteur intérimaire aux Affaires administratives et financières • **Manon Durivage**, associée, responsable du contrôle de la qualité, BDO Canada • **Martin Galarneau**, associé/Vice-président, Affaires corporatives et développement exécutif, Thibault, Messier, Savard et associés inc. • **Corinne Gendron**, professeure • **Alain Gerbier***, chargé de cours • **Yves Gingras***, professeur • **Louis-Claude Paquin**, professeur • **Alain Poirier**, Institut national de santé publique du Québec • **Robert Proulx***, recteur • **Louise Sicuro***, présidente-directrice générale, Culture pour tous • **Christophe Villemer**, vice-président exécutif, Savoir-faire Linux inc.

Secrétariat général : **Johanne Fortin**, secrétaire d'assemblée • **Normand Petitclerc**, secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année : **Jean P. Boucher**, professeur • **Louise Gavard***, chargée de cours

* Membres du comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : **Robert Proulx**, recteur

Commissaires : **Maude Authier-Pigeon**, étudiante • **Anthony Blond**, étudiant • **Émilie Boulay**, étudiante • **Luc Chicoine**, étudiant • **René Côté**, vice-recteur à la Vie académique • **Raphaël Crevier**, chargé de cours • **Xavier Dandavino**, étudiant • **Yolaine D'Astous**, chargée de gestion • **Peggy Davis**, professeure • **Éric Duchemin**, chargé de cours • **Magda Fusaro**, professeure • **Olivier Grondin**, étudiant • **Gaby Hsab**, professeure • **Sylvie Jochems**, professeure • **Nancy Labonté**, étudiante • **Henri Lelion**, chargé de cours • **Anik Meunier**, professeure • **Denis Tanguay**, professeur

Ont également siégé en cours d'année : **Catherine Bouchard**, étudiante • **Joëlle Clément**, coordonnatrice • **Nadia Lafrenière**, étudiante • **Yves Mauffette**, vice-recteur à la Recherche et à la création • **Francis Picard-Dufresne**, étudiant • **Vincent Romani**, professeur



NADIA GHAZZALI
Rectrice

Savoir. Surprendre.

Depuis sa fondation il y a 46 ans, l'Université du Québec à Trois-Rivières a connu une croissance remarquable, marquée au sceau de l'originalité, tant par ses programmes d'enseignement exclusifs ou distinctifs et ses créneaux d'excellence en recherche, que par une qualité de vie reconnue. Les activités d'enseignement et de recherche s'y déploient en effet dans une grande proximité entre les étudiants, les professeurs, les chargés de cours et le personnel administratif. En 2015-2016, l'UQTR entamera un nouveau cycle avec l'adoption du *Plan stratégique 2015-2020* qui guidera son action au-delà de son 50^e anniversaire.

En 2014-2015, l'UQTR est toujours en croissance, et ce sous plusieurs aspects. Ses effectifs étudiants continuent d'augmenter; les inscriptions définitives aux trois cycles confondus atteignent 14 510 étudiants, une hausse de 3 %. L'Université compte trois nouvelles chaires de recherche et trois nouveaux groupes de recherche. En ce qui concerne la dimension internationale, l'UQTR enregistre une augmentation de 33 % du volume financier lié à l'ensemble de ses projets de recherche, de transfert d'expertise et d'accueil de boursiers. De plus, le succès de l'École internationale de français (ÉIF) ne se dément pas.

Université du Québec à Trois-Rivières

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Le taux de diplomation au baccalauréat de la cohorte de l'automne 2008 s'établit à 72,6 %, pour une durée des études de 9,8 trimestres. À la maîtrise, le taux de diplomation des nouveaux inscrits de la cohorte de l'automne 2008 s'établit à 62,5 % pour le trimestre d'automne 2014, la durée moyenne des études étant de 10,5 trimestres. Enfin, au doctorat, le taux de diplomation des nouveaux inscrits de la cohorte de l'automne 2006 s'établit à

40,6 % pour le trimestre d'automne 2014, pour une durée moyenne des études de 16,3 trimestres.

En 2014-2015, l'UQTR a lancé deux nouveaux programmes : le programme court de troisième cycle en études familiales et le microprogramme de premier cycle en gestion opérationnelle de Contrôle routier Québec. Par ailleurs, les 72 cours en ligne, offerts par 17 départements, ont totalisé quelque 7 000 inscriptions d'étudiants provenant de 24 départements.



Robert W. Mantha, vice-recteur à la recherche et au développement, Laurent Turcot, titulaire de la nouvelle Chaire de recherche du Canada en histoire du loisir et des divertissements, Pierre Lanthier, directeur du Département des sciences humaines, et Sylvain Delisle, vice-recteur aux études et à la formation.

L'École internationale de français, une unité académique à part entière, bénéficie d'une renommée internationale. Elle a conclu des ententes de collaboration avec des universités canadiennes, américaines, mexicaines et chinoises. Elle connaît une hausse importante du nombre d'inscriptions depuis quelques années.

À la suite des travaux d'un groupe de travail et d'une consultation effectuée auprès des professeurs et des chargés de cours, le projet de *Politique institutionnelle de soutien aux étudiants en situation de handicap* a été entériné par la commission des études en février 2015, puis adopté par le conseil d'administration en mars. Un comité de suivi conseille le vice-recteur aux études et à la formation dans l'application de la politique.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

L'UQTR compte deux instituts de recherche, sur les petites et moyennes entreprises (INRPME) et l'hydrogène (IRH), quatre centres de recherche, huit groupes de recherche, onze chaires de recherche du Canada (CRC), huit chaires UQTR, huit chaires en partenariat et neuf laboratoires.

Trois nouvelles chaires se sont ajoutées en 2014-2015 : la Chaire de recherche du Canada en histoire des loisirs et des divertissements, la Chaire de recherche UQTR en neuroanatomie chimiosensorielle, et la Chaire de recherche industrielle sur la bioéconomie/bioénergie régionale.

En ce qui concerne le financement de la recherche, les données préliminaires au 29 septembre 2015 montrent un total général de 21 652 986 \$, une légère hausse par rapport à l'année précédente. Le financement externe constitue 57,3 % de ce total (44,7 % provenant de

subventions et 12,6 % de contrats), le financement d'infrastructure, 3,4 %, le remboursement des frais indirects de la recherche, 14,8 %, et le financement interne, 24,5 %.

Les fonds en provenance du CRSNG représentent 45,5 % du financement fédéral octroyé à l'UQTR (2 400 916 \$), la seconde source en importance étant le Programme des chaires de recherche du Canada (1,5 M\$). Cela dit, les chercheurs de l'UQTR obtiennent des montants importants du CRSH qui fournit 15,5 % du financement fédéral, de la FCI et des IRSC. Du côté du Québec, le montant octroyé par le FRQSC, soit 1 179 794 \$, témoigne de la force des équipes de recherche de l'UQTR dans ces domaines.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

Un doctorat *honoris causa* de l'Université du Québec a été remis à monsieur Fernand Pellerin, président fondateur de l'entreprise trifluvienne Marmen; à monsieur Samuel Pierre, professeur à l'École Polytechnique de Montréal; à monsieur Constantin Xypas, professeur retraité de l'Université Catholique de l'Ouest (Angers, France) et au couple formé des regrettés Madeleine Roy et Jean-Marc Denommé, auparavant professeurs en sciences de l'éducation de l'UQTR et généreux donateurs à la Fondation de l'UQTR.

L'UQTR a été l'hôte du premier *Startup Weekend* en Mauricie, un événement visant à faire émerger de nouveaux projets entrepreneuriaux dans la région. Elle a également présenté le troisième *5 à 7 Savoir Partagé*, un événement permettant au grand public de découvrir les travaux des professeurs-chercheurs de l'Université.



Ouverture officielle du bureau de recrutement de l'École internationale de français (ÉIF) dans la province de Guangdong, en Chine. Daniel Lavoie, directeur de l'ÉIF, et Camille Bai Lu, qui assure la sélection des étudiants au sein de ce bureau, présentent l'affiche confirmant l'ouverture du bureau, en octobre 2014.



Robert W. Mantha, vice-recteur à la recherche et au développement, Johannes A. Frasnelli, titulaire de la nouvelle Chaire UQTR en neuroanatomie chimiosensorielle, et Patrick Lahaie, directeur du Bureau du recteur, le 1^{er} avril 2015.

LE PERSONNEL

L'effectif étudiant ayant continué d'augmenter, l'UQTR a recruté 36 nouveaux professeurs en cours d'exercice, ce qui porte leur nombre à 441. L'Université comptait également 698 chargés de cours. Enfin, le nombre total d'employés était de 1 714.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

En juin 2014, le gouvernement du Québec imposait à l'UQTR des compressions budgétaires se chiffrant à 7,4 M\$, soit 4,7 % de son budget. Par la suite, de nouvelles compressions, en août 2014 et en janvier 2015, portaient cet effort à 10 M\$, soit 6,2 % du budget. En mars 2015, dans son budget, le gouvernement demandait aux universités de consentir un nouvel effort, estimé pour l'UQTR à environ 2 M\$. Ainsi, il portait le total des compressions cumulées, sur deux ans, à près de 11,9 M\$, ou 8 % du budget. La situation budgétaire promet d'être particulièrement difficile en 2015-2016.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'UQTR a réalisé une augmentation de 33 % du volume financier lié à l'ensemble de ses projets de recherche, de transfert d'expertise et d'accueil de boursiers (7,25 M\$ en 2014-2015 contre 5,5 M\$ en 2013-2014). On note une augmentation de 35 % des accords de coopération mis en œuvre en matière de recherche, de mobilité, de formation délocalisée et bilingue, de recrutement et de transfert d'expertise (le nombre d'accords de coopération actifs est passé de 107, en 2013-2014, à 144 en 2014-2015).

Par ailleurs, l'UQTR enregistre une augmentation de 32 % du nombre des délégations accueillies (45 en 2014-2015 contre 34 en 2013-2014). Elle affiche également une hausse de 172 % du nombre de boursiers internationaux. La mobilité

étudiante entrante, c'est-à-dire les étudiants étrangers venant compléter une partie de leur formation à l'UQTR dans le cadre d'une entente entre les universités, a connu une hausse de 23 % au cours de l'année; la mobilité sortante (les étudiants de l'UQTR complétant une partie de leur formation à l'étranger) a connu une hausse de 30 % en deux ans. Enfin, l'UQTR a augmenté de 250 % le nombre de présentations et de conférences données et organisées par le Bureau de l'international et du recrutement pour mieux informer et sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux liés à l'internationalisation et à l'interculturalité (14 en 2014-2015, contre 4 en 2013-2014).

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

En 2014-2015, l'Université a vu se concrétiser son projet de campus de l'UQTR à Drummondville, avec le début des travaux de construction du futur pavillon universitaire. L'inauguration de ce nouveau campus est prévue en janvier 2016.

En novembre 2014, à la suite de la signature d'une lettre d'intention entre l'UQTR et la Guangdong University of Finance, un bureau de sélection a été inauguré afin de favoriser la venue d'étudiants chinois à l'UQTR pour l'apprentissage du français et la poursuite d'études universitaires. Les étudiants sont sélectionnés dans une cinquantaine d'écoles basées dans différentes régions de la Chine.

Lancé en mars 2015, le premier cours en ligne ouvert aux masses (CLOM) offert par l'UQTR, *La littérature fiscale et financière ouverte à tous*, a remporté un vif succès : 6 402 inscriptions et un taux de réussite de 29 %, de loin supérieur au taux de réussite moyen des CLOMs (5 % à 10 %).



Simon Barnabé, cotitulaire avec Patrice Mangin de la nouvelle Chaire de recherche industrielle sur la bioéconomie/bioénergie régionale, dans son laboratoire avec un étudiant.



La délégation des étudiants en génie industriel au Congrès canadien de génie industriel de l'Institute of Industrial Engineers, qui s'est tenu à l'École de technologie supérieure, a remporté le premier prix de simulation et le second prix d'étude de cas, en janvier 2015.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

La croissance des effectifs étudiants se poursuit en 2014-2015, pour une 12^e année consécutive. Afin de la soutenir, l'UQTR déploie ses efforts dans tous les aspects de sa mission. Ainsi, elle élabore des programmes d'enseignement innovants : une maîtrise en arts, un DESS en thérapie du sport, un doctorat en sciences du loisir, de même qu'un programme court en gestion du développement durable dans les petites et moyennes organisations (PMO). En outre, elle a entrepris de revoir l'ensemble de sa stratégie en matière de recherche, par l'élaboration d'un *Plan de la recherche stratégique*, doublé d'un *Plan de financement, de soutien et de valorisation de la recherche*. Le dynamisme de son Bureau de l'international et du recrutement (BIR) ouvre sans cesse de nouvelles avenues,

que ce soit en matière d'enseignement à l'étranger, de recherche en partenariat ou d'accueil d'étudiants étrangers. À cet égard, la collaboration du BIR avec l'ÉIF permet maintenant à l'UQTR de recevoir chaque année un groupe d'étudiants chinois triés sur le volet. Enfin, avec son campus de Drummondville, qui accueillera ses premiers étudiants à l'hiver 2016, l'UQTR poursuit sa mission d'accessibilité au savoir.



Robert W. Mantha, vice-recteur à la recherche et au développement, Pierre Magnan, professeur au Département des sciences de l'environnement, Nadia Ghazzali, rectrice, et Sylvain Delisle, vice-recteur aux études et à la formation, lors de l'annonce de l'octroi d'une subvention de 1,65 MS du CRSNG du Canada, le 16 mai 2014.

Daniel Jalbert

DIRECTION

Nadia Ghazzali, rectrice • **Sylvain Delisle**, vice-recteur aux études et à la formation • **Johanne Giguère**, vice-rectrice à l'administration et aux finances • **Éric Hamelin**, secrétaire général par intérim • **Olivier Malo**, vice-recteur aux ressources humaines • **Robert W. Mantha**, vice-recteur à la recherche et au développement
A également été membre de la direction en cours d'année : **Gilles Charland**, vice-recteur aux ressources humaines par intérim

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : **Yves Tousignant***, maire, municipalité de Saint-Pierre-les-Beccquets

Membres : **Jacques A. Chauvette**, directeur régional Mauricie et Centre-du-Québec et Production - Des Cascades, Hydro-Québec • **Sylvain Delisle**, vice-recteur aux études et à la formation • **Gilles Duchesne***, étudiant • **Nadia Ghazzali***, rectrice • **Johanne Giguère***, vice-rectrice à l'administration et aux finances • **Louis Marchildon***, professeur • **Éliane Moreau**, professeure • **Carole Neill***, chargée de cours • **Annie Pagé***, directrice des services juridiques et conseillère en relations de travail, Ville de Shawinigan • **Francine Ruest Jutras**, ex-mairesse, Ville de Drummondville

Personnes convoquées : **Olivier Malo**, vice-recteur aux ressources humaines • **Robert W. Mantha**, vice-recteur à la recherche et au développement

Secrétaire : **Éric Hamelin**, secrétaire général par intérim

Attachée aux organismes statutaires et au secrétariat général : **Lucie Couture**

Ont également siégé en cours d'année : **Sylvain Beaudry**, professeur • **Frédéric Borel***, étudiant • **Gilles Charland**, vice-recteur aux ressources humaines par intérim • **Annie Villemure**, directrice développement des affaires - Gestion des avoirs, Caisse Desjardins des Trois-Rivières

* Membres du comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente : **Nadia Ghazzali**, rectrice

Membres : **Marie-Laurence Audet**, étudiante • **Kevin Brasseur**, étudiant • **Louise Cadieux**, professeure • **Monique Cadrin**, professeure • **Sébastien Charles**, doyen de la recherche et de la création • **Sylvain Delisle**, vice-recteur aux études et à la formation • **Sara Downs**, chargée de cours • **François Olivier Fabi**, étudiant • **Pascal Forget**, professeur • **François Fugère**, chargé de cours • **François Guillemette**, professeur • **France Joyal**, professeure • **Marie-Claude Larouche**, étudiante • **Lucie Lorrain**, chargée de cours • **Robert W. Mantha**, vice-recteur à la recherche et au développement • **Justine Renaud**, étudiante • **Diane St-Laurent**, professeure • **Liette St-Pierre**, professeure • **Jean-François Veilleux**, étudiant

Personne invitée : **Danny Dessureault**, doyen des études

Secrétaire : **Éric Hamelin**, secrétaire général par intérim

Attachée aux organismes statutaires et au secrétariat général : **Lucie Couture**

Ont également siégé en cours d'année : **Denis Auger**, professeur • **Jean-Claude Bourgeois**, chargé de cours • **Jules Charette**, étudiant • **Alain Goupil**, professeur • **Benoît Lavigne**, professeur



MARTIN GAUTHIER
Recteur

L'UQAC a terminé l'exercice 2014-2015 avec un surplus de 712 000 \$, ce qui, dans un contexte budgétaire particulièrement difficile, mérite d'être souligné. L'année a également marqué le déploiement de la première phase du Plan stratégique 2013-2018 notamment pour l'allocation de plus de 1 M\$ aux fins du développement de l'institution et par le dépôt de quelque 90 plans d'action.

Libre de voir plus loin

Université du Québec à Chicoutimi

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

À l'automne 2014, l'Université comptait 6 949 étudiants, dont 5 663 au premier cycle et 1 286 aux cycles supérieurs, ce qui représente une augmentation de 1,3 % comparativement à l'automne 2013.

Parmi ceux-ci, nous dénombrons 770 étudiants étrangers, ce qui équivaut à 11,1 % de l'effectif des étudiants inscrits.

L'Université du Québec à Chicoutimi offre 135 programmes de premier cycle et 66 programmes de cycles supérieurs.

Au trimestre d'automne 2014, l'École des arts numériques, de l'animation et du design (NAD) comptait 313 étudiants inscrits au baccalauréat, dont 23 ont complété leur programme en décembre, ainsi que 34 inscrits à la maîtrise. Au trimestre d'hiver 2015, on dénombrait 313 inscrits au baccalauréat et 41 inscrits à la maîtrise.



Rocket Lavoie

Catherine Laprise, professeure-chercheuse au Département des sciences fondamentales de l'UQAC, et le docteur Thomas Hudson, président et directeur scientifique de l'Institut de recherche sur le cancer de l'Ontario et professeur au Département de génétique moléculaire à l'Université de Toronto. Madame Laprise s'est vu attribuer une chaire de recherche du Canada de niveau 1 en environnement et génétique des troubles respiratoires et de l'allergie.

Du côté de l'international, notons que depuis maintenant trois ans le programme d'animation 3D a commencé à Tianjin University of Technology en Chine.

Par ailleurs, quelque 450 étudiants canadiens et étrangers s'inscrivent annuellement aux cours réguliers et intensifs de l'École de langue française et de culture québécoise de l'UQAC. Depuis plus de 40 ans, l'école jouit d'une réputation solide basée sur la qualité de son enseignement de même que sur ses activités culturelles et touristiques dans une ville où l'immersion en français prend tout son sens. L'École offre aussi un programme de 1^{er} cycle pour l'apprentissage du français langue seconde.

Enfin, soulignons que les nombreux donateurs ont permis de distribuer en 2014-2015 un montant total de 1,3 M\$ en bourses d'excellence à 308 étudiants performants ou impliqués.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DES CHERCHEURS

Il y avait 424 projets de recherche en cours en 2014-2015. Les chercheurs se sont vu attribuer 13 129 348 \$ en subventions de recherche et 1 816 823 \$ en contrats et commandites pour un volume de financement total de 14 973 172 \$.

Durant cette période, une nouvelle unité de recherche a été accréditée. Il s'agit de la Chaire de recherche sur l'intelligence ambiante et les technologies d'assistance cognitive (CRIAAC). Les professeurs Bruno Bouchard et Abdenour Bouzouane, du Département d'informatique et de mathématique, en sont les codirecteurs.

Les 18 et 19 février 2015, le Décanat de la recherche et de la création et le Décanat des études ont organisé les premières journées de la valorisation de l'enseignement, de la recherche et de la création

de l'Université du Québec à Chicoutimi. L'objectif de ces journées est de reconnaître le travail des professeurs et des étudiants qui excellent en enseignement et en recherche et création.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

Au cours du dernier exercice annuel, pas moins de 168 activités de formation non créditées ont été offertes par le Centre du savoir sur mesure de l'UQAC (CESAM) auprès de 2 786 participants.

L'année 2014-2015 a également été marquée par la fusion du CESAM avec l'École de langue française et de culture québécoise de l'UQAC (ELFCQ).

Également, plusieurs projets du Centre des Premières Nations Nikanite (CPNN) ont été développés en partenariat avec d'autres services ou départements, dont

la création du programme court de formation de passeurs culturels des arts des Premières Nations, UITAMU (ARUC).

LE PERSONNEL

Au premier janvier 2015, l'UQAC comptait 234 professeurs, 815 chargés de cours et 345 employés réguliers. Des changements importants dans certaines directions ont été apportés au cours de l'année, notamment au Bureau du registraire, à la direction du CESAM/ELFCQ ainsi qu'au Bureau des affaires publiques.

L'UQAC a aussi procédé au renouvellement de la convention collective du personnel étudiant, en mars, et à celui de la convention collective du personnel professionnel, en avril. De plus, une entente spécifique concernant la mise en place d'une nouvelle structure salariale pour le personnel de soutien a été conclue.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Au cours de l'exercice financier se terminant le 30 avril 2015, le fonds de fonctionnement a généré des produits de 93 756 152 \$ et des charges de 93 044 197 \$ pour un excédent des produits sur les charges de 711 955 \$.

Le parc immobilier de l'UQAC est constitué de 15 bâtiments de services d'enseignement, de recherche et de haute technologie en plus d'un centre d'études situé à Sept-Îles. Chaque année, des projets d'amélioration et d'entretien sont réalisés pour assurer le bon état du campus. Ainsi, nous avons procédé au cours des derniers mois à la réfection majeure des ascenseurs du pavillon principal, à la rénovation de la bibliothèque et à la réfection de la toiture du pavillon principal, pour ne nommer que ces projets.



Collation des grades au Sénégal dans le cadre du XV^e Sommet de la Francophonie à Dakar. Sur la photo, Christine St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Philippe Couillard, premier ministre du Québec, Dominique Bouchard, vice-recteur aux ressources.



Avec son prototype de jeu vidéo Quanta, une équipe de huit étudiants de l'école NAD a remporté trois prix du jury, dont celui du meilleur prototype, dans le cadre du concours universitaire Ubisoft auquel participaient 102 étudiants de dix universités québécoises.

Photo du campus prise à partir d'un drone.



Gaëtan Boivin

Deux nouveaux pavillons, le pavillon de Sept-Îles et celui du Grand Séminaire, ont été branchés au réseau, ajoutant ainsi plusieurs composantes, filaires et sans-fil, à l'infrastructure.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'UQAC possède une expertise particulière dans la délocalisation de ses programmes à l'étranger et développe la formation transfrontalière depuis près de quinze ans avec des partenaires en Chine, au Maroc, au Sénégal, en Colombie et en Tunisie. Les étudiants inscrits à ces programmes suivent la formation de l'UQAC avec quelques adaptations au contexte de leur pays. L'enseignement est pris en charge en partie par nos professeurs et la formation mène à l'obtention du diplôme de l'UQAC.

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Selon RESEARCH Infosource Inc., en 2015, l'UQAC se situe dans le premier tiers des universités canadiennes (29^e rang) avec un financement préliminaire total de la recherche représentant 14,5 M\$, alors qu'elle se situe dans la moyenne canadienne quant à sa taille. Toujours selon RESEARCH Infosource Inc., soulignons que pour 2015 l'UQAC occupe le 1^{er} rang en ce qui concerne le volume de financement de la recherche en partenariat avec l'industrie par rapport aux universités ayant majoritairement des programmes de premier cycle.

27 août 2014

Jean-Paul Quéinnec, professeur au Département des arts et lettres de l'UQAC, s'est vu remettre le Prix d'excellence de l'Université du Québec en recherche et création, volet réalisation, pour l'ensemble de sa démarche reliée à une dramaturgie sonore.

29 août 2014

L'Université du Québec à Chicoutimi et la Fondation de l'UQAC (FUQAC) ont clôturé leur deuxième Campagne majeure de développement. Lancée en 2008 sous la présidence de Monique F. Leroux, présidente et chef de la direction du Mouvement Desjardins, cette campagne majeure a permis de recueillir 24 M\$.

28 novembre 2014

L'Institut africain de management (IAM) et l'UQAC célébraient le 28 novembre dernier la réussite de leurs étudiants, alors qu'était présentée une cérémonie de Collation des grades pour les futurs administrateurs et gestionnaires. Dominique Bouchard, vice-recteur aux ressources de l'UQAC, était d'ailleurs présent à Dakar à cette occasion.

9 avril 2015

L'Université du Québec à Chicoutimi procédait au lancement de l'Université populaire de l'UQAC. S'inspirant des modèles existant déjà depuis longtemps en Europe, l'Université populaire de l'UQAC proposera, chaque année, à la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean et des environs, une programmation de conférences publiques gratuites et ouvertes à tous.

10 avril 2015

Catherine Laprise, professeure-chercheuse au Département des sciences fondamentales de l'UQAC, s'est vu attribuer une chaire de recherche du Canada de niveau 1 en environnement et génétique des troubles respiratoires et de l'allergie.

Avril 2015

Une équipe de huit étudiants du NAD, en collaboration avec des étudiants en informatique de l'UQAC, et encadrée par leur professeur Pierre Tousignant, remportait les grands honneurs du concours universi-

taire Ubisoft auquel participaient 102 étudiants de 10 universités québécoises. Son prototype de jeu vidéo intitulé Quanta lui a valu trois prix du jury, dont celui du meilleur prototype.

26 avril 2015

Les 1 250 finissants de l'UQAC recevaient l'attestation soulignant la fin de leurs études alors qu'avait lieu la Collation des grades 2015 sur le campus de Saguenay.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les défis s'annoncent de taille pour l'année à venir, mais les projets de développement et de consolidation de nos expertises académiques et de recherche trônent au centre de notre table à dessin.

Parmi les projets de développement, notre équipe est grandement stimulée par la mise en place d'une stratégie sur la qualité et les saines habitudes de vie,

dont le développement regroupera de nombreux professeurs de l'UQAC. Dans un tout autre domaine, l'expertise unique du NAD, qui nous permet de répondre aux besoins sans cesse grandissants de formation d'un secteur à la croissance exponentielle, devra voir ses espaces augmentés au cours des prochaines années pour répondre à la demande.

En parallèle, l'UQAC doit préparer la relève au sein de plusieurs domaines de recherche, les premiers bâtisseurs de notre institution étant, pour la plupart, en fin de carrière. De jeunes professeurs se joignent à nous entraînant dans leur sillage une foule de nouvelles idées et de pistes à explorer. Malgré un contexte budgétaire qui s'annonce encore difficile, l'UQAC compte demeurer bien ancrée au sein de sa communauté et continuer à rayonner sur le plan international.

Étudiants sur le campus.



Guylain Doyle

DIRECTION

Martin Gauthier, recteur • Dominique Bouchard, vice-recteur aux ressources • Martin Côté, vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général • Mustapha Fahmi, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Laval Boulianne, membre socioéconomique, comptable professionnel agréé

Membres : Bruno Bouchard*, professeur • Dominique Bouchard*, vice-recteur aux ressources • Serges Chamberland*, membre socioéconomique, président du conseil régional des caisses Desjardins Saguenay-Lac-Saint-Jean, Charlevoix et Côte-Nord • Pierre A. Cousineau, professeur • Mustapha Elayoubi*, chargé de cours • Mustapha Fahmi*, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création • Christyne Fortin, membre socioéconomique, architecte associée, Gosselin & Fortin architectes • Martin Gauthier*, recteur • Hélène Laroche, membre socioéconomique, directrice des finances, Métal primaire Québec (RTA) • Carl Parent, étudiant* • Guylaine Proulx, membre socioéconomique, représentante des cégeps • Micheline Riverin, membre socioéconomique, directrice des ressources financières et informationnelles, Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi • Robin Tranchant, étudiant

Secrétaire : Martin Côté, vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année : Isabelle Lemay, professeure • Gabrielle Simard, étudiante • Jimmy Trottier, étudiant

* Membres du comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES, DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

Président : Martin Gauthier, recteur

Membres : Stéphane Allaire, doyen de la recherche et de la création • Christian Bélanger, chargé de cours • Samuel Boily, étudiant • Marie-Pier Boivin, étudiante • Julie Bousquet, professeur • Francis D. Brisson, étudiant • Mustapha Fahmi, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création • Jessica-Zoé Fournier, étudiante • Diane Gauthier, professeure • Étienne Hébert, doyen des études • Éric Jean, professeur • Anne Martine Parent, professeure • Véronique Perron, étudiante • Lyne St-Georges, professeure • Orlane Tremblay, étudiante

Secrétaire : Martin Côté, vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année : Stéphane Aubin, professeur • Jennifer Chamberland, étudiante • Cindy Chartier, étudiante • Françoise Courville, professeure P.D.E.R. • Marylou Girard-Bouchard, étudiante • Jacques Tremblay, chargé de cours • Julie Tremblay, étudiante • Nicole Tremblay, professeure • Jimmy Trottier, étudiant • Sylvie Turcotte, chargée de cours



JEAN-PIERRE OUELLET

Recteur

L'Université du Québec à Rimouski (UQAR) a célébré son 45^e anniversaire lors de la rentrée universitaire 2014-2015. Par ailleurs, en plus d'accueillir un nombre record d'étudiants étrangers, l'UQAR s'est encore une fois démarquée cette année sur le plan de la recherche en se classant parmi les meilleures universités canadiennes offrant majoritairement des programmes de premier cycle.

Une autre façon de grandir

Université du Québec à Rimouski

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

C'est sous l'appellation de Centre d'études universitaires de Rimouski que l'UQAR a accueilli ses premiers étudiants en septembre 1969. En 2014-2015, plus de 7 230 étudiants fréquentaient l'Université, dont plus de 450 provenant de l'étranger, et 1 239 diplômés ont été décernés. Depuis sa création, l'UQAR a remis plus de 43 500 diplômes universitaires.

Après avoir déployé son baccalauréat en sciences infirmières en Gaspésie et sur la Haute-Côte-Nord, l'UQAR a annoncé que ce programme sera également offert à temps complet à La Pocatière. L'ensemble de l'Est-du-Québec bénéficie maintenant de cette offre de programme.

Afin de répondre aux besoins des entreprises et des organisations de son milieu, l'UQAR a procédé à une importante bonification de son baccalauréat en informatique. Les étudiants pourront combiner des apprentissages en classe et des expériences pratiques en entreprise par le biais d'un emploi à temps partiel rémunéré.

Candidate au doctorat en éducation, Marie-Ève Gonthier est lauréate du concours Étudiants-chercheurs étoiles du FRQSC. De son côté, André-Pierre Vignola, diplômé au baccalauréat en histoire, a remporté le prix Personnalité 1^{er} cycle du concours Forces AVENIR. Maire de la municipalité de Saint-Marcellin, près de Rimouski, il poursuit ses études à la maîtrise en développement régional afin de



Façade de l'UQAR vers 1970 – L'UQAR a accueilli ses premiers étudiants en septembre 1969. L'Université est devenue une constituante du réseau de l'Université du Québec en 1973.

nourrir ses actions sur les plans politique et communautaire.

Étudiant à la maîtrise en administration des affaires, Stéphane Plante a pour sa part réussi tout un exploit en remportant la compétition internationale Best-Strategy Invitational (BSI), qui réunit les étudiants des universités les plus prestigieuses du monde. Pour le volet international, il s'est illustré, seul, lors d'une simulation à laquelle participaient 108 équipes.

Présidente et chef de la direction du Groupe Maritime Verreault, Denise Verreault a obtenu le *Prix d'excellence des diplômés de l'UQAR*. Diplômée en sciences de l'éducation, elle est la 14^e lauréate de cette prestigieuse distinction qui reconnaît la qualité de son parcours professionnel ainsi que son engagement social et communautaire.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DES CHERCHEURS

Le classement 2014 de la firme indépendante RESEARCH Infosource Inc. a confirmé une fois de plus la performance de l'Université en recherche en lui octroyant le deuxième rang de ce palmarès. Depuis 2011, l'UQAR s'est classée parmi les trois premières universités canadiennes offrant majoritairement des programmes de premier cycle, obtenant d'ailleurs deux premières positions en 2011 et en 2013.

Le magazine scientifique *Québec Science* a encore une fois retenu deux découvertes de chercheurs de l'UQAR dans le cadre de son palmarès annuel. La recherche des professeurs Daniel Bourgault et Dany Dumont et de leurs collaborateurs sur la modélisation du patron de dispersion d'une marée noire dans le golfe du Saint-Laurent a été choisie comme l'une des plus marquantes de 2014. Pour sa

part, le professeur Michel Gosselin est cosignataire, avec ses collègues de l'Unité mixte internationale Takuvik, d'un article démontrant l'augmentation de l'occurrence des floraisons phytoplanctoniques dans l'océan Arctique.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

L'UQAR a organisé à l'automne, avec les Fonds de recherche du Québec, une importante journée de concertation en appui à la Stratégie maritime du Québec. Cette journée a permis de préciser l'apport de la recherche dans le cadre de cette initiative gouvernementale visant à développer de nouvelles filières industrielles, commerciales et environnementales afin de donner une impulsion majeure à l'économie québécoise.

Par ailleurs, un centre d'expertise universitaire en recherche et en formation en appui au développement des organisations, le CEUDO, a été lancé à l'UQAR campus de Lévis avec la Ville de Lévis comme partenaire majeur.

Rassemblant une vingtaine de chercheuses et de chercheurs en sciences océaniques et sociales, le réseau *Notre Golfe* a été mis sur pied afin d'étudier l'environnement socioécologique du golfe du Saint-Laurent. Bénéficiant du soutien financier du FQRNT et de plusieurs ministères québécois, de réseaux de recherche et d'une association de pêcheurs, *Notre Golfe* est dirigé par le professeur Philippe Archambault (UQAR-ISMER).

L'UQAR et le Cégep de la Gaspésie et des Îles ont conclu une entente favorisant la mise en place d'un continuum de formation collège-université et de collaborations de recherche. Cet accord permettra de combiner les efforts du Cégep et de l'Université afin d'assurer à la population



Étudiant à la maîtrise en administration des affaires, Stéphane Plante a remporté la compétition internationale Best-Strategy Invitational, qui a réuni les étudiants des universités les plus prestigieuses du monde.



Marie-Ève Gonthier est lauréate du concours Étudiants-chercheurs étoiles du Fonds de recherche du Québec dans la catégorie Société et culture.



Le recteur Jean-Pierre Ouellet en compagnie du premier ministre du Québec, Philippe Couillard, et du ministre délégué aux Transports et à l'implantation de la stratégie maritime, Jean D'Amour, lors de la confirmation de l'établissement d'un institut France-Québec à l'UQAR.



Le recteur Jean-Pierre Ouellet entouré des coprésidents d'honneur de la campagne majeure de financement de la Fondation de l'UQAR, Clément Audet, vice-président, Marché consommateurs et Centres de contact client, TELUS, et Guy Cormier, premier vice-président Réseau des caisses et Services aux particuliers, Mouvement Desjardins.

gaspésienne et madelinienne un meilleur accès à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Évènement phare du campus de Lévis, le Vélothon 24 h a été couronné de succès lors de sa sixième édition. Quelque 400 membres de la communauté universitaire se sont relayés sur des vélos stationnaires dans le cadre de ce défi collectif. Près de 36 000 \$ ont été amassés pour une vingtaine d'organismes de Chaudière-Appalaches et de Québec œuvrant auprès des jeunes.

LE PERSONNEL

L'Université du Québec a récompensé deux membres de la communauté de l'UQAR lors de la remise de ses Prix d'excellence 2014. Le professeur en sciences infirmières Guy Bélanger a obtenu le Prix d'excellence en enseignement, volet réalisation, pour la production de la *Boîte à outils technopédagogiques*. Pour sa part, le directeur des Services aux étudiants, Bernard Ouellet, et son équipe sont lauréats du Prix d'excellence en gestion, volet réalisation, pour l'accueil et l'accompagnement d'une cohorte d'étudiants haïtiens à la suite du tremblement de terre qui a frappé leur pays en 2010. Enfin, chef de la mission scientifique d'envergure qui s'est déroulée en Argentine, le professeur Gustavo Ferreyra a fait son entrée au Cercle d'excellence de l'Université du Québec.

Directeur de l'UQAR-ISMER de 1999 à 2013, Serge Demers a vu sa contribution au développement de projets de coopération avec l'Argentine être reconnue par le ministère argentin de la Science, de la Technologie et de l'Innovation productive, qui lui a décerné le Prix Dr Luis Federico Leloir.

Spécialiste des soins de santé en région, la professeure Hélène Sylvain a reçu la

Distinction Alcide-C.-Horth pour souligner sa contribution au développement des sciences de la santé à l'UQAR. Pour leur part, les professeurs Nicolas Beaudry et Manon Savard sont les lauréats de la Distinction Pascal-Parent pour leur apport original à l'enseignement universitaire. Secrétaire à l'Unité départementale des sciences de l'éducation, Lorraine Michaud a obtenu le Prix reconnaissance de l'Université.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Les compressions budgétaires successives des dernières années ont fragilisé la situation financière de l'UQAR. Des efforts importants de réduction de dépenses ont été réalisés. Malgré cela, l'Université a dû recourir aux mesures d'assouplissement permises par le ministère pour assurer le maintien de l'équilibre budgétaire.

Le déploiement du système de gestion informatisée des dossiers étudiants et des ressources académiques (SIGER Web) s'est concrétisé en cours d'année. Ce système de gestion, développé conjointement avec l'UQO et l'UQAT, a d'ailleurs reçu un prix Octas 2015. De plus, l'UQAR travaille depuis 2013 sur la transition vers l'environnement numérique d'apprentissage (ENA) Moodle dont l'implantation est maintenant complétée.

L'UQAR est par ailleurs partenaire d'un projet de la Ville de Rimouski pour la construction d'infrastructures sportives. À cet effet, un terrain adjacent au campus de Rimouski a été acquis afin d'accueillir ces installations, qui constitueront un outil mobilisateur pour que soient cultivées de saines habitudes de vie, tout en favorisant le développement de programmes de formation et de recherche.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'UQAR a signé une nouvelle entente avec l'Ocean University of China (OUC) visant à favoriser la mobilité étudiante. Cette entente a été conclue en marge de la mission Québec-Chine 2014 menée par le premier ministre du Québec, Philippe Couillard.

À la suite d'une importante mission de recherche en Argentine, l'UQAR-ISMER a paraphé une entente favorisant la mobilité de chercheurs et d'étudiantes de ce pays. Ainsi cinq étudiantes argentines ont entrepris leurs études à la maîtrise en océanographie à l'hiver 2015.

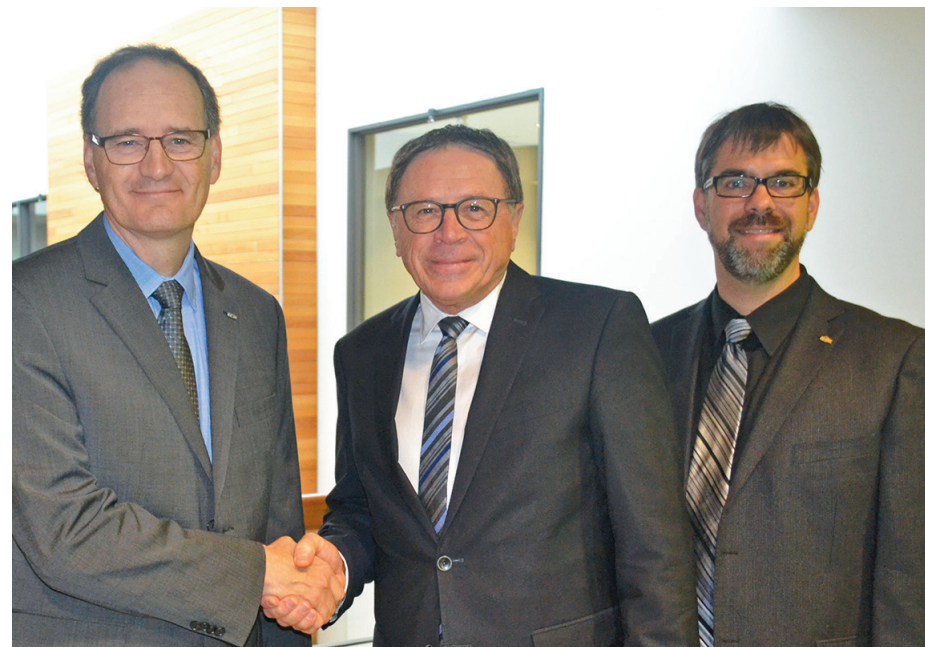
Une centaine de spécialistes en sciences forestières de l'est de l'Amérique du Nord ont participé au congrès annuel CANUSA présenté à l'UQAR. Par ailleurs, plus de 300 spécialistes du climat, de la météo-

rologie et de l'océanographie hauturière et côtière ont pris part au 48^e Congrès de la Société canadienne de météorologie et d'océanographie (SCMO) pour lequel l'UQAR a fortement été impliquée dans l'organisation.

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Le 45^e anniversaire de l'Université a marqué l'année 2014-2015, qui a vu aussi la communauté universitaire se mobiliser dans la préparation du 83^e Congrès de l'Acfas présenté du 25 au 29 mai 2015.

La seconde campagne majeure de financement de la Fondation de l'UQAR a été lancée sous le thème *Une autre façon de se développer*. Sous la coprésidence de Clément Audet, vice-président, Marché consommateurs et Centres de contact client chez TELUS Québec, et



Le maire de la Ville de Lévis, Gilles Lehouillier, entouré du recteur Jean-Pierre Ouellet et du professeur Yan Castonguay, directeur du Centre d'expertise universitaire voué au développement des organisations (CEUDO).



André-Pierre Vignola a remporté le prix Personnalité 1^{er} cycle dans le cadre du concours Forces AVENIR.

de Guy Cormier, premier vice-président Réseau des caisses et Services aux particuliers au Mouvement Desjardins, la campagne vise à amasser 12 M\$ d'ici 2018.

Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, et le ministre délégué aux Transports et à l'implantation de la stratégie maritime, Jean D'Amour, ont confirmé l'établissement à l'UQAR d'un institut France-Québec voué à la recherche et à l'innovation dans le domaine maritime. C'est une reconnaissance de l'expertise de l'Université dans ce secteur et aussi de sa capacité à concerter et à fédérer des acteurs clés de la recherche dans le champ d'études marin de part et d'autre de l'Atlantique.

Sous l'égide de l'UQAR, l'Université du Québec a remis des doctorats honorifiques à Pierre-Maurice Vachon, une figure emblématique du développement économique et social de la région de Chaudière-Appalaches, et à l'océanographe émérite Paul Tréguer, de l'Université de Bretagne occidentale (UBO).

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

L'UQAR a atteint une notoriété certaine en formation, en recherche et en soutien aux collectivités. Cette notoriété a été acquise grâce au dynamisme et à l'engagement exemplaires de sa communauté. Forte de ses acquis et malgré un contexte financier difficile, l'UQAR regarde l'avenir avec optimisme sachant le rôle important qu'elle joue pour les milieux qu'elle dessert.

Il faut constater que malgré ses succès, l'UQAR n'a pas encore complété son développement. Elle doit faire davantage afin d'accentuer son rôle dans le développement des milieux dans lesquels elle est implantée. Ainsi, l'UQAR entend poursuivre ses démarches pour offrir davantage de programmes de formation et accentuer sa capacité de recherche.

DIRECTION

Jean-Pierre Ouellet, recteur • François Deschênes, vice-recteur à la formation et à la recherche • Marjolaine Viel, vice-rectrice aux ressources humaines et à l'administration • Cathy-Maude Croft, secrétaire générale

Ont également été membres de la direction en cours d'année : Robert Paré, vice-recteur au campus de Lévis et à la planification par intérim • Alain Caron, secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : René Gingras*, directeur général, Cégep de Rivière-du-Loup

Membres : Louise Bérubé, chargée de cours • Pierre Cadieux, professeur • Marie-Hélène Chouinard, directrice générale, Carrefour de soutien aux aidants • Édith Couture, directrice d'école, Commission scolaire René-Lévesque • Sophie D'Anjou*, directrice, Financement, Caisse Desjardins de Rimouski • François Deschênes*, vice-recteur à la formation et à la recherche • Martin Maltais*, professeur • Virginie Martel, professeure • Rosalie Montminy-Morissette, étudiante • Jean-Pierre Ouellet*, recteur • Daniel Paré, président-directeur général, Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches • Josée Rivard, directrice générale adjointe au développement clinique, Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins • Kevin Rodrigue*, étudiant • Marjolaine Viel*, vice-rectrice aux ressources humaines et à l'administration

Secrétaire : Cathy-Maude Croft*, secrétaire générale

Attachée d'assemblée : Claudette Bédard

Personnes convoquées : Françoise Daigle, directrice du Service des communications • Denis Ouellet*, président SSCP, section locale 1575 • Ariane Plourde, directrice de l'ISMER

Ont également siégé en cours d'année : Francis Belzile, professeur • Jean Bernatchez, professeur • Alain Caron, secrétaire général • Pierre-André Lalanne, étudiant • Robert Paré, vice-recteur au campus de Lévis et à la planification par intérim (personne convoquée) • Françoise Roy, directrice des Services éducatifs au Cégep de Rimouski

* Membres du comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : Jean-Pierre Ouellet, recteur

Membres : Gabriel Amiot, étudiant • Frédéric Banville, professeur • Simon Bélanger, étudiant • Francis Belzile, professeur • Danielle Boutet, professeure • Jean Brousseau, doyen des études de premier cycle • Dereck Cotton-Smith, étudiant • Frédéric Deschenaux, doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche • François Deschênes, vice-recteur à la formation et à la recherche • Hamidou Diallo, étudiant • Martin Maltais, professeur • Rosalie Montminy-Morissette, étudiante • Sylvie Morin, professeure • Ginette Pelletier, chargée de cours • Joannie Rousseau-Plante, étudiante • Richard St-Louis, professeur • Jacques Thériault, chargé de cours

Personnes convoquées : Philippe Horth, adjoint au vice-recteur à la formation et à la recherche pour le campus de Lévis • Romain Lavoie, registraire

Secrétaire d'assemblée : Cathy-Maude Croft, secrétaire générale

Attachée d'assemblée : Claudette Bédard

Ont également siégé en cours d'année : Alain Caron, secrétaire général • Jean-Martin Deschênes, étudiant • Jean-Yves Desgagnés, professeur • Rémi Lesmerises, étudiant • Marie-Laurence Pelletier, étudiante • Kevin Rodrigue, étudiant • Jean-René Thuot, professeur • Moth Top, étudiant



DENIS HARRISSON
Recteur

L'année 2014-2015 aura notamment été marquée par l'arrivée du nouveau recteur, monsieur Denis Harrison, qui a pris les rênes de l'Université en janvier 2015 au terme du second mandat de son prédécesseur, monsieur Jean Vaillancourt.

Être plus près, aller plus loin

Le 22 août 2014, l'UQO procédait à l'inauguration officielle des nouveaux locaux abritant l'Institut des sciences de la forêt tempérée (ISFORT). Dans l'ordre habituel : Yves Dupont, vice-recteur à l'administration et aux ressources, Jean Vaillancourt, ex-recteur de l'UQO, Yves Bolduc, ex-ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, Stéphanie Vallée, ministre responsable de l'Outaouais, Denis Harrison, alors vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, et Christian Messier, directeur scientifique de l'ISFORT.

Université du Québec en Outaouais

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Le nombre d'inscriptions à l'UQO a connu une belle croissance, passant de 6 853 étudiants inscrits en 2013-2014, à 7 158 en 2014-2015, soit une augmentation de 4,5 %. L'Université a décerné 1 632 diplômes, dont 987 baccalauréats, 163 maîtrises et 7 doctorats.

L'UQO accueillait à l'automne 2014 ses premiers étudiants dans cinq nouveaux

programmes de grade, soit le baccalauréat en génie électrique, la maîtrise en économie financière, la maîtrise en études langagières, la maîtrise en enseignement secondaire et la maîtrise en biologie (programme offert en extension). L'offre de programmes a également été bonifiée par un certificat en économie et société, une majeure en développement international et par l'ajout de trois concentrations à des programmes de baccalauréat déjà existants : une concentration en gestion et



évaluation immobilières au baccalauréat en administration, une concentration en musique au baccalauréat en enseignement des arts et un nouveau profil secondaire et jeunes adultes au baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire.

À son campus de Saint-Jérôme, l'UQO a élargi sa programmation avec un programme de maîtrise en travail social, tandis que le Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie ajoutait un programme court de 2^e cycle en consultation et trois certificats : administration, gestion et évaluation immobilières, et soins infirmiers.

Les délégations étudiantes de l'UQO se sont démarquées lors de compétitions universitaires, notamment aux Jeux des infirmières et infirmiers du Québec, aux Jeux du commerce, aux Jeux de Génie informatique, aux Jeux de la communication et aux Jeux de la traduction. La participation à la *National Model United Nations*, la plus importante simulation des Nations Unies organisée à travers le monde, figure aussi au chapitre des expé-

riences enrichissantes vécues par les étudiants de l'UQO.

Marjolaine Giroux, étudiante à la maîtrise en psychoéducation, a reçu la Médaille du Lieutenant-gouverneur, et Rima Habib, diplômée du programme de maîtrise en psychoéducation à Saint-Jérôme, a reçu le prix *Mérite étudiant* de l'UQO pour son engagement exceptionnel dans la vie universitaire et l'excellence de son dossier scolaire.

LA RECHERCHE, LA CRÉATION ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

Malgré un contexte défavorable en recherche, marqué pour une 4^e année consécutive par des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement du Québec, le financement total de la recherche à l'UQO a légèrement progressé, passant de 8,2 M\$ en 2013-2014 à environ 8,4 M\$ en 2014-2015. Le développement des chercheurs a aussi connu un essor, l'UQO accueillant 21 stagiaires postdoctoraux en 2014-2015, comparativement à 18 en 2013-2014.

Notons l'attribution d'une subvention de 3 M\$ sur trois ans de la Fondation *Movember* au projet de recherche en santé mentale *Mind the Heart/Le Cœur à l'esprit* dirigé par quatre chercheurs, dont Paul S. Greenman, professeur au Département de psychoéducation et de psychologie de l'UQO.

La 8^e Semaine de la recherche, qui a rassemblé quelque 400 participants en mars 2015, a notamment permis la tenue du tout premier colloque étudiant du Département d'études langagières, poursuivant ainsi son rôle d'animation et de promotion des activités de recherche de l'UQO auprès des communautés universitaire et externe. Par ailleurs, Camille Daudelin-Peltier, étudiante de l'UQO au doctorat en psychologie clinique, a été choisie pour représenter l'UQO à la finale nationale du concours « Ma thèse en 180 secondes » au Congrès de l'Acfas à Rimouski en mai 2015.

LES PARTENARIATS ET L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

L'UQO a développé une expertise dans le domaine de la formation accréditée en sciences infirmières, de même que dans le développement de formations à distance pour s'adapter aux besoins particuliers de la clientèle intéressée par ce type d'enseignement. Au chapitre de la formation continue, l'UQO est maintenant présente dans les Basses-Laurentides avec le Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie, en collaboration avec l'Université Laval et l'ENAP.

L'UQO a organisé en 2015, en collaboration étroite avec des professeurs en sciences infirmières et le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, le premier colloque régional de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais.

Des organismes régionaux, dont Emploi-Québec Laurentides, la Chambre de Commerce de Gatineau et les directions des commissions scolaires de l'Outaouais,

Les lauréats et les finalistes de la Soirée de reconnaissance de l'implication étudiante de l'UQO 2015.





Francine de Montigny, professeure au Département des sciences infirmières, a reçu l'Insigne du mérite, la plus haute distinction de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.



Jérôme Dupras, professeur au Département des sciences naturelles, chercheur à l'ISFORT et bassiste du célèbre groupe *Les Cowboys fringants*, a été grandement apprécié dans son rôle de président scientifique par les élèves de l'Outaouais qui participaient à la finale régionale de l'Expo-sciences Hydro-Québec à l'UQO en mars 2015.

ont fait appel à des équipes de professeurs pour la réalisation d'études, d'évaluations de programmes et de projets de recherche-action. Par ailleurs, des ententes avec des organismes du secteur de la santé ont été signées afin de permettre aux candidats du doctorat en psychologie de réaliser des stages cliniques.

Ancrée dans son milieu, l'UQO a accueilli, en mars 2015, la finale régionale de l'Expo-sciences Hydro-Québec en Outaouais, vitrine exceptionnelle du talent scientifique de la relève de la région, ainsi que le Grand rendez-vous entrepreneurial des Laurentides visant à promouvoir l'entrepreneuriat auprès des étudiants de niveaux collégial et universitaire.

LE PERSONNEL

Plusieurs membres de la communauté universitaire ont été honorés cette année. Parmi eux, Martin Laberge, du Département des sciences sociales, a reçu le Prix d'excellence en enseignement pour les professeurs. De plus, la professeure Rokia Missaoui, du Département d'informatique et d'ingénierie, a été introduite au Cercle d'excellence de l'Université du Québec, et la professeure Francine de Montigny, du Département des sciences infirmières, a reçu la plus haute distinction de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec : l'Insigne du mérite. Dans le cadre de la cérémonie de reconnaissance annuelle de l'UQO, le prix *Employé d'honneur* a été remis à Monique Côté-Labelle, secrétaire de direction au Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides.

En plus de combler plusieurs postes de professeurs, l'UQO a nommé un vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant, André Manseau, ainsi que quatre nouveaux cadres : Sylvie de Grosbois, vice-rectrice adjointe à l'ensei-

gnement et à la recherche pour les Laurentides; Robert Bilterys, doyen de la formation continue et des partenariats; Gilles Mailloux, directeur des communications et du recrutement; et Simon Latulippe, directeur des Services aux étudiants. L'Université a de plus doté 9 postes du groupe professionnel, 2 postes du personnel administratif et 17 postes du personnel de soutien.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

L'UQO a inauguré un nouveau chemin d'accès majestueux à son pavillon Alexandre-Taché qui représente un pas majeur vers la consolidation du campus de Gatineau et vers l'intégration d'un véritable quartier universitaire.

Du côté des ressources informatiques, l'UQO a procédé à l'implantation du nouveau système de gestion académique GESTA II (en collaboration avec l'UQAT et l'UQAR), projet qui a obtenu le prix Octas 2015 dans la catégorie développement grande entreprise.

Par ailleurs, malgré le maintien de la réduction de la subvention de près de 2 M\$ en 2013-2014, le retrait du réinvestissement annoncé en début d'année et des compressions budgétaires additionnelles en cours d'année, l'UQO a réussi à atteindre l'équilibre budgétaire en 2014-2015.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Dans le cadre de ses partenariats internationaux, l'UQO a signé, pour l'année 2014-2015, plus de 35 nouvelles ententes internationales avec des collaborateurs de 12 pays. Elles ont permis d'ajouter une dimension internationale à nos programmes, notamment par le développement d'échanges d'étudiants et de stages dans les secteurs de la psychologie au

Mexique, de l'éducation au Panama, des arts et de la muséologie en France et des sciences infirmières en Belgique et au Nicaragua. L'UQO a accueilli plus de 25 chercheurs et stagiaires étrangers aux cycles supérieurs.

L'Université a aussi conclu un troisième accord de contribution avec Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada afin d'accueillir un lauréat du Programme des futurs leaders dans les Amériques. Le programme canadien Globalink de Mitacs a également permis d'accueillir à l'UQO deux boursiers internationaux dans le cadre de la recherche en informatique et en éducation.

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'arrivée de Denis Harrisson au poste de recteur marque une nouvelle ère dans le développement de l'UQO. Il compte notamment mettre l'enrichissement de l'expérience étudiante au cœur des activités de l'établissement.

Deux personnes ont reçu un doctorat *honoris causa* de l'UQO lors de la Collation des grades :

- Charles Canham, pour sa contribution au développement des connaissances théoriques et pratiques de la dynamique de la forêt feuillue tempérée de l'est de l'Amérique du Nord;
- Monique Boudrias, reconnue internationalement comme étant la personne ayant fait le plus progresser les ressources humaines au sein de la fonction publique fédérale canadienne au cours des 20 dernières années.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

L'UQO amorcera en 2015 le processus d'élaboration de son nouveau plan stratégique qui s'échelonnera sur une période de quatre ans, soit de 2016 à 2020. Elle continuera à collaborer étroitement avec ses partenaires et le gouvernement afin d'obtenir un statut particulier en enseignement supérieur pour l'Outaouais et de voir à son implantation le plus rapidement possible dans le but de concrétiser ses projets prioritaires, dont de nouveaux programmes en santé, un pavillon des arts et un pavillon des sciences de la vie.

Du côté des Laurentides, le principal défi est celui du manque d'espace au campus de Saint-Jérôme. Plusieurs options sont envisagées pour augmenter la capacité d'accueil et absorber cette croissance phénoménale des activités de l'UQO dans les Laurentides afin de répondre aux besoins de la population.



Marie-Andrée Blais

Rima Habib, diplômée du programme de maîtrise en psychoéducation à Saint-Jérôme, a reçu le prix Mérite étudiant de l'UQO lors de la Collation des grades 2014.



Marie-Andrée Blais

Farah Jacques, étudiante au baccalauréat en enseignement secondaire et spécialiste du 200 mètres, est montée à deux reprises sur la plus haute marche du podium lors du McGill Team Challenge universitaire en janvier 2015.

DIRECTION

Denis Harrisson, recteur • Yves Dupont, vice-recteur à l'administration et aux ressources • André Manseau, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant • André J. Roy, secrétaire général

Ont également été membres de la direction en cours d'année : Denis Harrisson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche • Jean Vaillancourt, recteur

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Lyse Ricard*, ex-commissaire déléguée du revenu, gouvernement du Canada

Membres : Louise Briand, professeure • Philippe Boily*, étudiant • Denis Beaudoin, directeur général, CSSS de Gatineau • Lisette Blouin-Monfils, représentante des diplômés/ex-conseillère stratégique en ressources humaines • Jean-Christophe Chartrand-Gauthier, étudiant • Claude J. Chénier, représentant des collèges/ex-directeur général, Cégep Heritage College • Frédérique Delisle, directrice générale, Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais • Yves Dupont*, vice-recteur à l'administration et aux ressources • Nathalie Gagnon, chargée de cours • Diane Godmaire, directrice général adjointe, CSSS de Gatineau • Denis Harrisson*, recteur • Michal Iglewski*, professeur • Chantal Saint-Pierre, professeure • Dominique Toupin*, associée CA, Amyot Gélinas, SENC

Observateurs : Geneviève Lapointe, agente de recherche • André Manseau, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant • Odette Rochefort, technicienne des travaux pratiques

Ont également siégé en cours d'année : Sébastien Brunet, étudiant • Arnaud de Bastiani, étudiant • Cindy Jalbert, étudiante • Jean Vaillancourt, recteur • Denis Harrisson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

* Membres du comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : Denis Harrisson, recteur

Membres : Fernande Abanda Ngono, étudiante • Alexandre Dugas, étudiant • Christian Calmès, professeur • Hamdijatou Kane, professeur • Martin Robitaille, professeur • Valérie La France-Moreau, étudiante • Stéphane Morin, étudiant • Abdelkrim Hamou-Lhadj, chargé de cours • Marc Landry, doyen des études • André Manseau, doyen de la recherche • Daniel Langevin, chargé de cours • Catherine Lanaris, professeure • Stéphane Pisani, étudiant • Mahamadou Abba Yattara, étudiant • Marie Robert, professeure • Jean-François Simard, professeur

Observateurs : Yves Dupont, vice-recteur à l'administration et aux ressources • Isabelle Jobin, adjointe au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Ont également siégé en cours d'année : Simon Beaudry, étudiant • Antonin Bourret, étudiant • Stéphanie Demers, professeure • Annie Devault, professeure • Janie Durand, étudiante • Shawn Goodman, étudiant • Denis Harrisson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche • Renée Michaud, chargée de cours • Ruth Phillon, professeure • Vanessa Riendeau, étudiante • Jean Vaillancourt, recteur



Humaine, créative, audacieuse

JOHANNE JEAN
Rectrice

Acteur et facteur de croissance et d'innovation, l'UQAT se distingue par son modèle unique de développement basé sur une approche de « faire ensemble », avec et pour ses milieux. L'année 2014-2015 fut particulièrement marquée par la démarche de planification stratégique qui, en plus de faire le bilan des cinq dernières années, a permis de tracer le parcours qui ouvrira la voie pour repousser encore davantage les limites de l'UQAT. Vision, fierté et engagement se dégagent ainsi de ce septième plan de développement.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

À l'automne 2014, l'UQAT comptait 3 572 étudiants, ce qui représente une hausse de 5 % par rapport à l'année précédente. En augmentation constante, 846 diplômés ont été délivrés, dont 69 de maîtrise et 10 de doctorat. Cette année, l'UQAT a enrichi sa programmation aux cycles supérieurs en procédant à l'ouverture de programmes sur mesure (DESS, maîtrises et doctorats).

En 2014-2015, la Fondation de l'UQAT a souligné l'excellence, la persévérance et l'implication de plus de 200 étudiants en remettant plus de 370 000 \$ en bourses d'études. De plus, le premier Gala des bourses de la persévérance Hecla Québec de la Fondation a vu le jour afin d'honorer la persévérance et la réussite d'étudiants qui doivent concilier études, travail et famille.



Kevin Black

À la suite d'une démarche d'envergure intitulée *Imaginons l'UQAT de demain*, l'UQAT a lancé avec une grande fierté son Plan de développement 2015-2020.

Cette année, les étudiants en génie se sont encore démarqués en remportant six trophées lors des 25^e Jeux de Génie qui se sont tenus à l'Université de Sherbrooke. De plus, ils ont remporté trois trophées lors de la Compétition québécoise d'ingénierie qui a eu lieu à l'École de technologie supérieure.

Sous le thème MAMWI / ENSEMBLE, les étudiants en travail social ont organisé avec succès le 9^e Colloque annuel inter-universitaire en travail social. Cet événement fut une occasion unique pour ces étudiants de partout au Québec d'en apprendre davantage sur les communautés autochtones et sur des façons de mieux travailler ensemble.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

L'année 2014-2015 a été principalement marquée par la mise en place d'un décanat à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs qui permettra un plus grand déploiement de la capacité de développement de la recherche et de la création à l'UQAT. De plus, malgré un contexte moins favorable à l'obtention de subventions de recherche, le volume total de la recherche réalisée à l'UQAT s'est maintenu à plus de 11 M\$. La valeur moyenne des octrois en recherche subventionnée et contractuelle par professeur se chiffre à près de 185 000 \$ et se situe encore parmi les plus élevées du réseau de l'Université du Québec.

Cette année, l'UQAT a inauguré trois nouvelles chaires de recherche et souligné le renouvellement d'une quatrième : la Chaire de recherche industrielle CRSNG-UQAT sur la restauration des sites miniers du professeur Bruno Bussière; la Chaire de recherche du Canada de niveau 1 sur la valorisation, la caractérisation et la



Anne-Marie Nadeau

L'UQAT a lancé sa première série télévisée portant exclusivement sur des recherches effectuées par des professeurs et étudiants de l'UQAT.

transformation du bois du professeur Ahmed Koubaa; la Chaire de recherche du Canada de niveau 2 sur l'intégration de l'environnement dans le cycle de vie minier de la professeure Isabelle Demers, ainsi que la Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable (Chaire AFD) du professeur Yves Bergeron (4^e mandat).

La Chaire AFD a tenu son 16^e Colloque annuel à Amos regroupant des chercheurs provenant de partout au Québec et au Canada.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

En 2014-2015, l'UQAT a lancé sa première série télévisée intitulée *Sur le terrain de la recherche*, portant exclusivement sur des recherches effectuées par des professeurs et des étudiants. Grâce à un par-

tenariat exceptionnel avec Cablevision du Nord, seize documentaires de trente minutes ont été réalisés avec plus d'une soixantaine de professeurs, d'étudiants, de partenaires et de stagiaires. Cette série a été diffusée à la grandeur de la région et sur les ondes du Canal Savoir.

L'adhésion du créneau d'excellence Signature Bois Laurentides à la Chaire AFD marque une autre reconnaissance de l'expertise de l'Institut de recherche sur les forêts (IRF) dans le domaine de l'aménagement forestier durable et de la valorisation du bois.

Par ailleurs, l'UQAT, en partenariat avec le Centre de réadaptation La Maison, a créé la première plateforme Web interactive québécoise qui supporte l'enseignement des habiletés sociales chez les jeunes ayant un trouble du spectre de l'autisme.

Intitulé « A pour Autre », cet outil novateur répond à un besoin affirmé du milieu.

Dans l'optique de maintenir des interrelations durables, la direction a réalisé une tournée sur ses territoires d'attache pour rappeler son intention de maintenir sa présence malgré la reconfiguration de son déploiement imposée par la rigueur budgétaire. L'année a aussi été marquée par un élargissement du partenariat entre l'UQAT et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue afin de trouver des zones de collaboration et de partage de ressources mutuellement profitables.

LE PERSONNEL

Plusieurs membres de la communauté universitaire ont été honorés cette année. Parmi ceux-ci, le professeur Yves Bergeron a reçu la prestigieuse médaille *Miroslaw Romanowski* de la Société royale



Pauline Suffice

Au début 2015, l'UQAT a annoncé la création d'une Chaire industrielle CRSNG-UQAT sur la restauration des sites miniers. De gauche à droite : Robert Déziel, gestionnaire au bureau régional du CRSNG du Québec, Johanne Jean, rectrice, Michel Julien, président du conseil de direction de l'IRME UQAT-Polytechnique et directeur corporatif, Environnement, Agnico Eagle, Bruno Bussière, professeur à l'UQAT, titulaire de la Chaire industrielle CRSNG-UQAT sur la restauration des sites miniers et directeur scientifique de l'IRME UQAT-Polytechnique, et Michel Aubertin, professeur à Polytechnique Montréal et directeur scientifique de l'IRME UQAT-Polytechnique.



Dominic Lecterc

Jacqueline Plante, artiste prolifique et passionnée des arts, a choisi de léguer son imposante collection à l'UQAT et à sa Fondation afin d'assurer sa pérennité et son rayonnement.



Anne-Marie Trépanier

Marie-Hélène Poulin, professeure et directrice du module des sciences du comportement, et Vanessa Ménard, diplômée à la maîtrise en psychoéducation, en collaboration avec le Centre de réadaptation La Maison, ont lancé la première plateforme Web interactive au Québec destinée aux jeunes qui vivent avec un trouble du spectre de l'autisme.

du Canada. Kazimierz Zaras, professeur retraité en sciences de la gestion, a reçu le premier titre de professeur honoraire décerné par le Sénat de *The University of Economics in Katowice* de la Pologne. Grâce à son approche pédagogique novatrice et humaine, le professeur en travail social Oscar Labra a reçu le Prix reconnaissance en enseignement et en pédagogie universitaire 2014. Modèle de dévouement envers l'UQAT, la professeure Li Zhen Cheng a été admise au Cercle d'excellence de l'Université du Québec.

En 2014-2015, soulignons l'arrivée de Jo Ann Lévesque en tant que doyenne à la recherche et à la création et aux programmes de cycles supérieurs (volet recherche). À cette annonce s'ajoutent la nomination du professeur Patrice LeBlanc à titre de doyen à la gestion académique et aux études ainsi que le renouvellement des mandats de Denis Martel, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, d'Hélène Boissé, registraire et directrice des services aux étudiants, et de Stéphane Lapointe, directeur du centre de Mont-Laurier.

Au 30 avril 2015, l'UQAT comptait 121 professeurs, 268 chargés de cours et 248 employés non enseignants.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

En 2014-2015, l'UQAT a dû assumer de nouvelles compressions budgétaires s'élevant à près de 2 % de son budget de fonctionnement. Cependant, grâce à des efforts collectifs importants, elle a réussi à présenter un budget déficitaire de 420 000 \$, soit moins de 1 % de ses produits, un véritable tour de force dans les circonstances.

Sur le plan des immobilisations, l'UQAT a inauguré ses nouveaux locaux à Montréal. Situées en plein cœur du centre-ville, ces installations offrent un environnement inspirant à haute teneur technologique pour ses programmes en création et nouveaux médias. Du côté des technologies de l'information, l'UQAT a notamment poursuivi son développement lié à son offre de programmes à distance.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

À l'échelle internationale, l'Institut de recherche en mines et en environnement a organisé son 5^e Symposium sur l'environnement et les mines, un événement international unique par le maillage et le partage d'information entre les représentants des industries et des gouvernements ainsi que les chercheurs.

À l'occasion d'une conférence internationale tenue au Maroc, les chercheurs de l'UQAT et de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, regroupés dans la Chaire de recherche du CRDI en gestion et stabilisation des rejets industriels et miniers, ont présenté un bilan impressionnant de leurs travaux qui dépassent les attentes à tous les niveaux.

Des chercheurs de la Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable se sont regroupés avec d'autres experts de la France, la Suède et la Russie afin de créer un groupe de recherche international sur les forêts froides (GDRI-Forêts froides) dont l'objectif est l'étude des écosystèmes face aux changements climatiques.

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Cette année, l'un des projets marquants et mobilisateurs pour l'UQAT fut le lancement de son 7^e plan de développement.

Le Plan de développement 2015-2020 traduit la volonté de la communauté universitaire et des partenaires de l'UQAT d'aller au-delà de ce qui a déjà été accompli en matière d'accessibilité à une formation de haute qualité, à des programmes de recherche scientifique répondant à des standards internationaux ainsi qu'au maintien d'une présence attentive et soutenue aux collectivités desservies. Au total, plus de 1 000 personnes de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et de la MRC Antoine-Labelle ont participé aux tournées de consultation.

Un moment significatif pour l'UQAT et sa Fondation fut le dévoilement de la *Collection Jacqueline Plante*, la première collection d'œuvres d'art de leur histoire. Composée de plus de 2 500 œuvres, l'UQAT possède à présent l'une des collections les plus importantes parmi les universités québécoises.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'année 2015-2016, l'UQAT a choisi de mettre en œuvre trois chantiers prioritaires liés aux enjeux de son Plan de développement 2015-2020 : le développement de la recherche, l'intégration des technologies de l'information et des communications dans la formation ainsi que l'enrichissement de l'expérience étudiante.

Même si les perspectives financières sont préoccupantes et que les défis sont importants, l'UQAT misera encore sur son modèle de développement unique afin de continuer à faire une différence pour ses partenaires, ses collaborateurs, ainsi que pour les acteurs sur ses territoires d'attache, au Québec et à l'échelle internationale, et contribuera ainsi de façon majeure et significative à l'avancement du savoir au Québec.

Les récipiendaires 2014 des Médailles académiques du Gouverneur général du Canada



Christian Leduc

De gauche à droite : Denis Pinet, président du conseil d'administration de l'UQAT, Johanne Jean, rectrice, Patrick Jodouin, médaillé d'or, Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.



Christian Leduc

De gauche à droite : Denis Pinet, président du conseil d'administration de l'UQAT, Sarah Mikolajczak, médaillée d'argent, Johanne Jean, rectrice, Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

DIRECTION

Johanne Jean, rectrice • Luc Boisvert, vice-recteur aux ressources • Denis Martel, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création • Martine Rioux, secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Denis Pinet*, directeur des services hospitaliers, CSSS des Aurores Boréales

Membres : Michel Adrien, maire de Mont-Laurier • Gaétane Arseneau*, directrice du Service des ressources éducatives, Commission scolaire de la Baie-James • Hugo Asselin, professeur • Luc Boisvert, vice-recteur aux ressources • Anik Brochu, avocate, Cain Lamarre Casgrain Wells • Arline Chasle*, directrice de l'éducation, Timiskaming First Nation • Christine Duchesneau, représentante des diplômés • Marie-Pier Éthier, étudiante • François Godard*, professeur • Johanne Jean*, rectrice • Kathleen Longpré, représentante du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue • Denis Martel, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création • Denis Moffet, chargé de cours • Cédric Poirier, étudiant

Ont également siégé en cours d'année : Céline Dupras, représentante du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue • Patrice LeBlanc, professeur • Carole Lepage, représentante des diplômés

Secrétaire : Martine Rioux, secrétaire générale

Au 30 avril 2015, un poste de professeur était vacant (en attente de l'émission d'un décret)

* Membres du comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente : Johanne Jean, rectrice

Membres : Jonathan Béland-Richard, étudiant • André Blanchard, professeur • Joëlle Castonguay, étudiante • Li Zhen Cheng, professeure • Marin Éné, professeur • Lyne Fecteau, professeure • Mathieu Lefebvre-Létourneau, étudiant • Denis Martel, vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création • Simon Ouellet, chargé de cours • Cédric Poirier, étudiant • Thomas Rajotte, professeur • Claudelle Rivard, étudiante • Mohamad Saad, professeur • Kateline Therrien, étudiante

Observateurs : Aline Bizien, coordonnatrice aux programmes, vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création • François de la Chevrotière, directeur de la bibliothèque • Hélène Boissé, registraire et directrice des services aux étudiants • Patrice LeBlanc, doyen à la gestion académique et aux études • Jo Ann Lévesque, doyenne à la recherche, à la création et aux programmes de cycles supérieurs • Linda Perron-Beauchemin, directrice du centre de l'UQAT à Amos

Ont également siégé en cours d'année : Joëlle Bilodeau, étudiante • Julie Mayrand, chargée de cours • Simon Tanguay, étudiant • Mycalte Trudel, professeure • René Wamkeue, professeur

Secrétaire : Martine Rioux, secrétaire générale



DANIEL CODERRE
Directeur général

L'excellence des professeurs, la qualité de l'encadrement offert aux étudiants et aux stagiaires postdoctoraux, les ressources et les infrastructures mises à la disposition des équipes de recherche expliquent la performance remarquable de l'INRS, qui se classe au deuxième rang des universités canadiennes pour son intensité de recherche et de publication.

Renforcer la collaboration avec des universités d'ici et d'ailleurs et développer des partenariats avec diverses organisations publiques et privées, actualiser des axes de recherche des quatre centres en valorisant la collaboration intercentre, déployer de nouvelles stratégies de recrutement sont quelques-uns des faits saillants de l'année.

Des solutions par la recherche

Institut national de la recherche scientifique

LA RECHERCHE

Les professeurs et chercheurs de l'INRS ont réalisé d'importantes avancées scientifiques donnant lieu à six contrats de licence pour exploitation commerciale sur des inventions et à quinze déclarations d'invention. De plus, l'équipe du professeur Federico Rosei a développé une nouvelle classe de matériaux plus performants pour l'énergie solaire, alors que

celle du professeur François Légaré a mis au point une nouvelle approche appelée FOPA qui révolutionne le domaine des lasers à impulsion ultracourte. Quant au professeur Lyal Harris, il a participé à la mise au jour d'un nouveau modèle géologique pouvant bouleverser la prospection minière, choisi comme découverte de l'année par *Québec Science*.

Délégation générale du Québec à Paris



Le président de l'Irstea, Jean-Marc Bournigal, et le recteur de l'INRS, Daniel Coderre, signent un nouvel accord de coopération scientifique dans les domaines de l'hydraulique, de l'agriculture et du traitement des contaminants, en présence de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie du Québec, Christine St-Pierre, et de la directrice pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de France, Simone Bonnafous.

En plus d'abriter la nouvelle Chaire de recherche du Canada en dynamique ultrarapide de systèmes à l'échelle nanométrique, l'INRS bénéficie d'importants financements pour des recherches visant à valoriser les déchets de piles et batteries, à mettre au point des catalyseurs écologiques, de nouveaux nanomatériaux ou dispositifs pour les TIC, à étudier la virulence des infections à l'*E. coli* ou la physiologie et la toxicologie de la reproduction. De plus, les regroupements stratégiques Villes Régions Monde et DIALOG ont été renouvelés pour les six prochaines années.

L'INRS a acquis de nouveaux équipements pour des recherches en équité environnementale, en toxicologie de la reproduction et pour la lutte contre les infections, avec le soutien du gouvernement du Québec et de la FCI. Cette dernière a aussi investi plus d'un million de dollars dans le Laboratoire de sources femtosecondes, centre d'excellence au Canada.

En ce qui a trait aux nombreuses distinctions reçues par les professeurs, nommons l'équipe du professeur Rajeshwar Dayal Tyagi, qui a reçu le Superior Achievement for Excellence in Environmental Engineering and Science™ Award, de l'American Academy of Environmental Engineers and Scientists, pour sa recherche ayant montré qu'il est possible d'utiliser une variété de matières premières pour produire de la bioénergie. La professeure Satinder Kaur Brar a été élue au Collège des nouveaux chercheurs et créateurs en art et en science, alors que la professeure Monique Lacroix a été reçue Fellow de l'International Academy of Food Science and Technology. Pour sa part, le professeur François Légaré est récipiendaire de la Médaille Herzberg 2015 de l'Association canadienne des physiciens et physiciennes pour sa contribution exceptionnelle en

imagerie moléculaire et tissulaire. Entre autres honneurs, le professeur Federico Rosei a fait son entrée à la Société royale du Canada, a reçu l'AVS Excellence in Leadership Award pour son mentorat et le Chang-Jiang Scholars Award remis à d'éminents chercheurs par la Chine.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

À l'automne 2014, l'INRS accueillait 808 étudiants, soit 261 au 2^e cycle, 437 au 3^e cycle et 110 stagiaires postdoctoraux. La population étudiante est constituée de 57 % d'étudiants au doctorat et composée à 47,3 % d'étudiants étrangers provenant de 49 pays différents.

L'INRS a offert des formations ciblées, comme des écoles d'été sur les techniques de survie scientifique ainsi que sur les géosciences et la télédétection. Son offre en études urbaines s'est enrichie avec la création d'un cours sur la ville intelligente.

Les étudiants de l'INRS se sont distingués par l'excellence de leur dossier universitaire. La Médaille académique d'or du Gouverneur général du Canada a été remise à Eric Proietti, diplômé du doctorat en sciences de l'énergie et des matériaux, qui a remporté le Prix de la meilleure thèse en sciences naturelles et génie de l'Association des doyens des études supérieures du Québec (ADÉSAQ) et la Bourse d'excellence du recteur de l'INRS. Cette bourse a aussi été attribuée à João Felipe Santos, diplômé de la maîtrise en télécommunications. Magali Gauthier, diplômée du doctorat en sciences de l'énergie et des matériaux, a quant à elle reçu le Prix de thèse en cotutelle France-Québec 2014. De plus, Chloé Duvivier a reçu une bourse postdoctorale Banting pour mener ses recherches en économie urbaine et régionale, alors

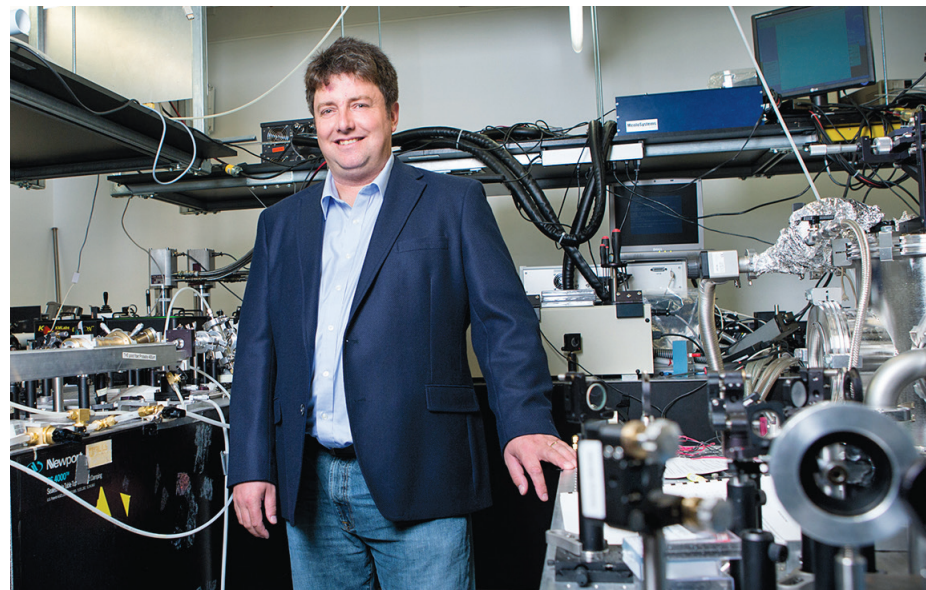
qu'Ivan Alejandro Velasco-Davalos, doctorant en sciences de l'énergie et des matériaux, a été choisi étudiant-chercheur étoile du FQRNT. Quant au doctorant en sciences de la Terre Stephen Dugdale, il a reçu le Prix Mitacs pour une innovation exceptionnelle visant à protéger les saumons atlantiques.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

Des chercheurs de l'INRS sont engagés dans des partenariats stratégiques avec des entreprises pour rendre plus performants, entre autres, les systèmes laser à fibre, les procédés de réduction électrochimique du CO₂ et les technologies térahertz. De plus, l'expertise de l'INRS a été mise à profit pour freiner l'agrile du frêne, lutter contre le dopage dans les sports, assainir les eaux usées, analyser l'itinérance autochtone ou enrichir les connaissances sur le Nord subarctique et le Nord boréal.

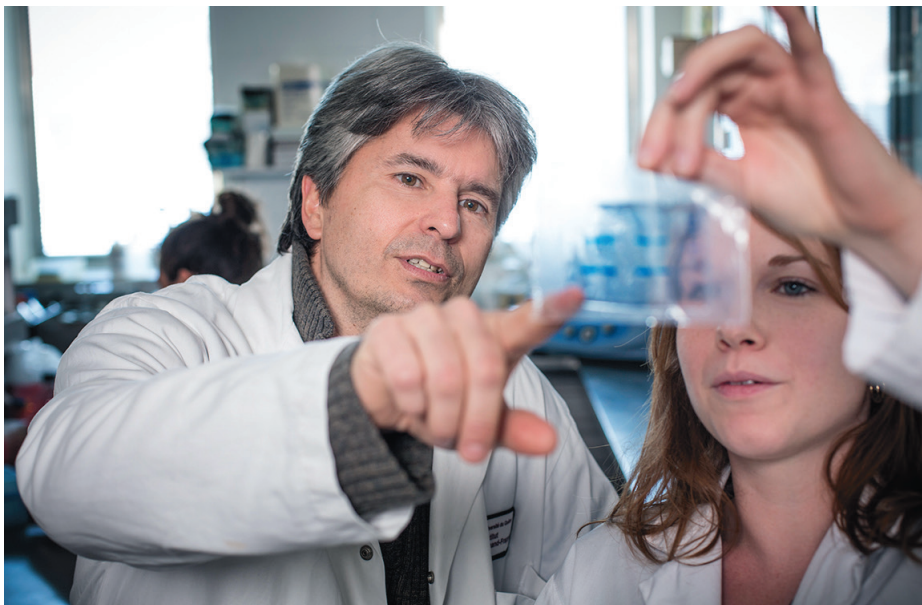


Diplômé du doctorat en sciences de l'énergie et des matériaux, Eric Proietti est lauréat de la Médaille académique d'or du Gouverneur général du Canada et d'une Bourse d'excellence du recteur. Ses recherches en électrocatalyse, qui ont mené à des découvertes dans le domaine des piles à combustible, lui ont valu le Prix de la meilleure thèse québécoise de doctorat dans le secteur des sciences naturelles et génie de l'ADÉSAQ.



Directeur du Laboratoire de sources femtosecondes, le professeur François Légaré est récipiendaire de la Médaille Herzberg 2015 remise par l'Association canadienne des physiciens et physiciennes pour sa contribution exceptionnelle notamment en imagerie moléculaire ultrarapide et en imagerie tissulaire.

Josée Lecompte



La forte intensité de recherche de l'INRS s'exprime par un très haut niveau de financement par professeur, qui s'élève à 357 600 \$ en moyenne cette année. Elle souligne que les chercheurs sont en mesure de développer des projets porteurs pour le développement économique du Québec et du Canada. À ce chapitre, l'INRS s'est classé en première place cinq fois depuis l'an 2000 et en seconde place sept fois, une performance remarquable.



Grâce à une aide financière de la Ville de Québec, la compagnie Métox réalise un projet de démonstration d'une durée de deux ans afin de tester un procédé de traitement des sols contaminés sur le site de la Pointe-aux-Lièvres, procédé développé par l'équipe du professeur Guy Mercier. Le recteur de l'INRS, Daniel Coderre, le maire de Québec, Régis Labeaume, et le président de Métox, Pierre Dufresne, lors de l'annonce de cette contribution.

Notons qu'un procédé de traitement des sols contaminés développé à l'INRS est au cœur d'un projet de démonstration sur le site de la Pointe-aux-Lièvres, réalisé en partenariat avec la compagnie Métox et la Ville de Québec. Organisée par des chercheurs de l'INRS, l'exposition *Avoir sa place. Les aînés prennent la parole* a été présentée dans dix lieux.

Des professeurs ont contribué à la venue et à l'organisation de la plus grande conférence mondiale dans le domaine de la télédétection, une première pour la ville de Québec, et à l'organisation d'un des congrès de l'Union internationale des sociétés de microbiologie à Montréal. Cet événement scientifique se tenait pour la première fois au Canada.

LE PERSONNEL

L'année a été marquée par le renouvellement de trois conventions collectives en vigueur à l'INRS. De plus, l'implantation d'un nouveau système de gestion des ressources humaines et de la paie intégré au système financier permet d'améliorer la gestion financière des projets, grâce au suivi en temps réel de l'impact budgétaire des mouvements de personnel.

Mentionnons le renouvellement des mandats de M^e Lana Fiset, vice-rectrice à la gouvernance et aux ressources humaines et secrétaire générale, de la directrice du Centre Urbanisation Culture Société, la professeure Claire Poitras, du directeur du Centre INRS-Institut Armand-Frappier, le professeur Charles M. Dozois, et du directeur du Centre Énergie Matériaux Télécommunications, le professeur Federico Rosei.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

La communauté de l'INRS a consenti d'importants efforts pour atteindre l'équilibre budgétaire, malgré les compressions supplémentaires imposées par le MEESR. Pour y arriver, l'INRS a dû restreindre son développement dans certains secteurs et différer la réalisation d'actions prévues dans son plan stratégique, en raison du manque de financement.

En 2014-2015, l'INRS a reçu la deuxième partie (2 M\$) d'un don de 4 M\$ pour développer le laser ultrarapide le plus puissant au monde, un projet d'une valeur globale de 8 M\$. Ce don a été complété par une subvention du ministère de l'Économie, Innovation et Exportations de près de 1 M\$ et d'une contrepartie de 3 M\$ de l'INRS.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'INRS a conclu 22 nouvelles ententes de collaboration cette année, dont des conventions cadres de cotutelle avec trois universités italiennes et une université marocaine. En mai 2014, l'INRS a organisé un atelier interdisciplinaire sur l'hydrologie et les hydrogéosciences à l'Université internationale de Venise en partenariat avec la Délégation du Québec à Rome. L'INRS a d'ailleurs reçu, pour cette activité, le Prix Premio Venezia 2015 de la Chambre de commerce italienne au Canada dans la catégorie « Collaboration scientifique et académique ». Lors de la visite présidentielle française au Québec, l'INRS a signé trois ententes de collaboration scientifique, dont celle créant le Laboratoire international associé (LIA) en science et technologie des plasmas.

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

L'INRS a contribué à la création de l'Unité mixte de recherche en sciences urbaines et de l'Institut nordique du Québec, un centre de recherche et d'innovation interdisciplinaire et interinstitutionnel sur le développement nordique.

L'INRS a décerné un doctorat *honoris causa* au professeur Andrea Rinaldo de l'Université de Padoue, expert en écohydrologie, au professeur émérite Richard Stren de l'Université de Toronto, une sommité canadienne en études urbaines, ainsi qu'au fondateur et président du Science and Technology in Society forum, Koji Omi, pour leurs contributions scientifiques remarquables.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Même si le contexte particulier que traverse le monde universitaire pose de nombreux défis, l'INRS maintient le cap. L'ensemble de la communauté devra faire preuve d'imagination et de créativité afin que notre université puisse continuer à progresser et à exceller en recherche, en transmission et en transfert de connaissances, et réaliser ainsi pleinement sa mission.



Cilles Fréchette

Pour sa contribution au rayonnement international de la région de Québec à titre de présidente du comité organisateur de l'International Geoscience and Remote Sensing Symposium, la plus importante conférence internationale dans les domaines de la géoscience et de la télédétection, la professeure Monique Bernier a été désignée ambassadrice 2014. Le prix lui a été remis par Michel Bouchard, président-directeur général, Société du Centre des congrès de Québec, et André Roy, directeur, Office du tourisme de Québec.

DIRECTION

Daniel Coderre, directeur général • Claude Arbour, directeur de l'administration et des finances • Yves Bégin, directeur scientifique • Lana Fiset, secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Mary-Ann Bell *, administratrice de sociétés

Membres : Yves Bégin, directeur scientifique • Claude Boucher, professeur, Centre Énergie Matériaux Télécommunications • Daniel Coderre *, directeur général • Christian-Yves Côté, président, Axis Photonique inc. • André Couture, président, Harfang International • Matthieu Daugan, étudiant, Centre INRS–Institut Armand-Frappier • Albert Descoteaux, professeur, Centre INRS–Institut Armand-Frappier • Linda Labbé, vice-présidente projets et conseils stratégiques, Fédération des caisses Desjardins du Québec • Monique Laliberté, directrice Investissements, Gestion de fonds et Placements privés, Caisse de dépôt et placement du Québec • Suzanne Masson, administratrice de sociétés • Marie-Élise Parent, professeure, Centre INRS–Institut Armand-Frappier • Christiane Piché, consultante, ex-vice-rectrice adjointe à la recherche et à la création à l'Université Laval • Suzanne Rémy, consultante en qualité et affaires réglementaires • Michel Ringuet, consultant, ex-recteur de l'Université du Québec à Rimouski • Luc Sirois, cofondateur et directeur exécutif, Hacking Health • Louis-Philippe Vézina, conseiller stratégique et gestionnaire de projets en biotechnologie, Angany Genetics et Groupe TH

Secrétaire : Lana Fiset, secrétaire générale

Ont également siégé en cours d'année : Carole Boisvert, administratrice de sociétés • Francine Décary *, administratrice de sociétés • Gilbert Dionne, consultant • Pierre Lacroix, conseiller en gestion d'entreprise • Louise Milot *, consultante

* Membres du comité exécutif

COMMISSION DE LA RECHERCHE

Président : Daniel Coderre, directeur général

Membres : Philippe Apparicio, professeur, Centre Urbanisation Culture Société • Yves Bégin, directeur scientifique • Philippe-Edwin Bélanger, directeur, Service des études supérieures et postdoctorales • Jean-François Blais, directeur, Centre Eau Terre Environnement • Josée Charest, directrice, Service à la recherche et à la valorisation • Yohann Chiu, étudiant, Centre Eau Terre Environnement • Charles M. Dozois, directeur, Centre INRS–Institut Armand-Frappier • Marlène Fortier, agente de recherche, Centre INRS–Institut Armand-Frappier • Pierre Francus, professeur, Centre Eau Terre Environnement • Yves Gauthier, agent de recherche, Centre Eau Terre Environnement • Daniel Guay, professeur, Centre Énergie Matériaux Télécommunications • Mathieu Labrie, étudiant, Centre Urbanisation Culture Société • Isabelle Plante, professeure, Centre INRS–Institut Armand-Frappier • Carolina Plazas-Gómez, étudiante, Centre INRS–Institut Armand-Frappier • Claire Poitras, directrice, Centre Urbanisation Culture Société • Federico Rosei, directeur, Centre Énergie Matériaux Télécommunications • Nicolas Sacré, étudiant, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

Secrétaire : Lana Fiset, secrétaire générale

COMMISSION SCIENTIFIQUE

Président : Ashok Vijn, maître de recherche, Institut de recherche d'Hydro-Québec

Membres : Caroline Andrew, directrice, Centre d'études en gouvernance, Université d'Ottawa • Yves Bégin, directeur scientifique • Jean-Pierre Gagné, professeur, Institut des sciences de la mer, Université du Québec à Rimouski • Jean-Charles Guibert, directeur, Minatec et membre du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives de France à Lyon • Mario Jacques, professeur, Département de pathologie et de microbiologie, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal • Michel Jébrak, professeur en ressources minérales, Département des sciences de la terre et de l'atmosphère, Université du Québec à Montréal • Guy Lemay, professeur, Département de microbiologie, infectiologie et immunologie, Faculté de médecine, Université de Montréal • Emmanuel Négrier, directeur de recherche, Centre national de la recherche scientifique, Centre d'études politiques de l'Europe latine

Secrétaire : Lana Fiset, secrétaire générale



NELSON MICHAUD
Directeur général

L'année 2014-2015 aura été celle du lancement et de la conduite de plusieurs chantiers importants. En dépit du contexte financier difficile, l'ENAP parvient à préserver et à poursuivre le développement de sa mission première, soit de former la relève de nos administrations publiques. L'ENAP s'affirme également comme institution d'avant-garde en matière de recherche. Elle offre aussi des réponses aux besoins concrets des administrations publiques, notamment en matière de services aux organisations et en recherche contractuelle.

École nationale d'administration publique

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

La population étudiante comptait, pour l'année 2014-2015, 2 479 étudiants inscrits dans nos programmes de deuxième et troisième cycles, répartis principalement à Montréal, à Québec, à Gatineau, à Saguenay et à Trois-Rivières.

Parmi les réalisations au regard des études, mentionnons la révision du programme de maîtrise en administration publique pour gestionnaires. Cette révision audacieuse sur le plan pédagogique renforce le caractère exécutif de nos programmes de 2^e cycle en visant plus que jamais à répondre aux besoins de formation d'une fonction publique en profonde mutation. Dans ce même esprit de partenariat avec le milieu, deux cohortes ont été démarrées en région, l'une avec le Centre jeunesse de Lanaudière (gestion de la santé et des services sociaux) et la deuxième avec le Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie à Sainte-Thérèse (gestion municipale).

L'ENAP a également lancé un premier microprogramme de trois cours en gouvernance du numérique. Il s'agit d'un domaine extrêmement novateur pour répondre aux besoins des gestionnaires qui doivent pouvoir gérer ces ressources informationnelles. Finalement, l'ENAP a créé un séminaire de transfert permettant à des personnes d'obtenir des crédits universitaires sur la base de ses programmes de formation continue.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

La consolidation des importantes avancées de l'ENAP en développement de la recherche au cours des dernières années s'est confirmée. La productivité en recherche a en effet poursuivi sa pente ascendante. Un nouveau Plan de développement de la recherche a également été produit.

Au printemps 2014, le professeur Martin Goyette, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CRÉVAJ), et son équipe ont reçu une subvention de partenariat de 2,5 M\$ du CRSH pour un projet sur le devenir des jeunes placés, en France et au Québec. À l'été 2014, l'obtention de plus de 1,2 M\$ en subvention d'infrastructure de la FCI a été confirmée, permettant en plus l'expansion du Laboratoire d'analyse longitudinale sur le devenir des jeunes placés hors de leur famille.

L'ENAP a aussi obtenu une subvention de 88 746 \$ du CRSH, qui permettra d'appuyer les activités de recherche du professeur Stéphane Paquin, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie politique internationale et comparée (CRÉPIC). Les professeurs Stéphane Paquin et Stéphane Roussel ont par ailleurs tous deux décroché une subvention Savoir du CRSH, respectivement de 112 256 \$ et de 199 927 \$.



Le directeur général de l'ENAP, Nelson Michaud, et le maire de la Ville de Laval, Marc Demers, ont signé une entente de collaboration pour un projet de recherche-accompagnement.



Le recteur de l'Université Constantine 2 Abdelhamid Mehri d'Algérie, Mohamed El Hadi Latreche, et le directeur général de l'ENAP, Nelson Michaud, ont signé à Québec un accord-cadre de coopération de cinq ans destiné à mettre en œuvre et à développer la coopération entre les deux parties en matière de formation et de recherche.

Le professeur Jean-Louis Denis, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la gouvernance et la transformation des organisations et systèmes de santé (GETOSS), a obtenu une subvention de recherche de 160 000 \$ du FRQSC. Ce dernier a également obtenu un soutien financier de la *Nova Scotia Health Research Foundation*.

Autre fait marquant, l'ENAP a enregistré les meilleurs taux de succès de son histoire dans les concours de bourses pour les étudiants, offertes par des organismes subventionnaires. Pas moins de sept étudiants au doctorat ont été récipiendaires de bourses. Plusieurs se sont retrouvés en tête de liste des classements des comités d'attribution. Pierre-Marc Daigneault, chercheur à la CRÉVAJ, a reçu la très prestigieuse bourse postdoctorale Banting décernée par le CRSH. Deux chercheuses de la chaire GETOSS ont reçu chacune une bourse d'excellence postdoctorale de 81 000 \$ décernée par le CRSH.

L'ENAP a par ailleurs amorcé une collaboration inédite avec la Ville de Laval, élaborée sur mesure afin de mener conjointement un projet de recherche-accompagnement, où cette expérience de transformation sera suivie sur le plan scientifique. Dix professeurs spécialisés en gestion municipale travailleront avec les gestionnaires de la ville dans 25 chantiers organisationnels. Une subvention de développement de partenariat du CRSH d'une valeur de 395 822 \$ sur deux ans s'ajoute à ce projet. Elle porte sur la mobilisation des connaissances et la réflexivité normative pour la modélisation des meilleures pratiques managériales municipales. Ce projet commande une synergie entre l'enseignement, la recherche, l'évaluation des compétences, la formation continue et le conseil.

LES SERVICES AUX ORGANISATIONS

Du côté de la Direction des services aux organisations (DSO), plus de 4 400 personnes ont participé aux activités de formation continue et plus de 50 mandats de conseil en gestion ont été réalisés. Environ 450 personnes ont participé à un processus d'évaluation à des fins de sélection et 340 personnes en ont bénéficié à des fins de développement. De plus, des services d'accompagnement en coaching et en transition de carrière ont été offerts à plus d'une centaine d'individus.

La DSO a aussi accompli plusieurs mandats majeurs dans ses trois principaux secteurs d'activité. Mentionnons la diffusion du Programme d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise et le lancement d'un niveau 2 pour les gestionnaires expérimentés.

Par ailleurs, l'étroite collaboration avec la Ville de Montréal se poursuit dans le cadre d'un mandat d'envergure qui consiste à diffuser un programme de formation basé sur les compétences de gestion, et ce pour l'ensemble des gestionnaires. Forte de cette expérience et désirant offrir un programme de formation adapté aux réalités des plus petites municipalités, la DSO a développé le programme « Exercer un leadership d'impact », qui permettra aux gestionnaires municipaux de découvrir de nouveaux outils pour agir comme vecteurs de changement et de développement.

Dans le réseau de la santé et des services sociaux, la DSO et des professeurs ont soutenu le Ministère dans sa réforme, par le processus d'examen des candidatures des membres indépendants à être nommés sur les conseils d'administration des nouveaux établissements. De plus, la DSO a évalué le potentiel de gestion de près de 1 800 cadres administratifs.

L'ENAP poursuit également sa collabo-

ration auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux pour l'évaluation d'autres fonctions de gestion. Enfin, un programme de transition de carrière et d'accompagnement individuel a été développé et offert en complément dans trois centres intégrés de santé et de services sociaux et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux.

LE PERSONNEL

Deux nouveaux cadres supérieurs ont joint la direction de l'ENAP. Jean-Pierre Mailhot a été nommé directeur de l'administration et assume également les fonctions de secrétaire général intérimaire. Johanne Archambault a été nommée

directrice des services aux organisations. Des ententes de conventions relatives aux conditions de travail ont été conclues avec les professeurs, les assistants de recherche ainsi qu'avec le personnel technique, de bureau, de métiers et de services.

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Parmi les réalisations des équipes des services administratifs, mentionnons le déploiement d'un service de télétravail (réseau privé virtuel) et la migration de la suite Office 2007 à Office 2013, cette dernière ayant été orchestrée par le Service des technologies de l'information et soutenue par un programme de for-

mation pour le personnel, coordonné par le Service des ressources humaines. Une politique de développement durable, pilotée par le Service des ressources matérielles et physiques, a été adoptée et mise en œuvre. L'amélioration des évaluations de rentabilité financière des différents secteurs a été réalisée par le Service des ressources financières.

À la fin de l'année, le Secrétariat général a relancé le Bureau des diplômés avec l'objectif qu'il devienne un outil d'échange et de partage pour les diplômés avec l'ensemble de la communauté énapienne.

Le Service des communications a par ailleurs créé le bulletin d'information électronique A+ destiné à tous ceux qui s'intéressent de près à l'administration publique. Après 7 numéros, le bulletin comptait plus de 14 000 abonnés. L'ENAP a également adopté une nouvelle signature visuelle, qui se veut plus actuelle, dynamique et lumineuse.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Une troisième cohorte du programme de maîtrise de l'ENAP diffusé à Haïti a été lancée en septembre à Port-au-Prince, en collaboration avec le Projet d'appui au renforcement de la gestion publique en Haïti (PARGEP) de l'ENAP et l'École Nationale d'Administration de Politiques Publiques (ENAPP) en Haïti.

L'accord de collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement pour le Programme international de formation en évaluation du développement (PIFED) a aussi été renouvelé pour trois ans. La contribution du gouvernement fédéral s'élève à 984 556 \$. L'ENAP pourra ainsi accorder 120 bourses à des participants en provenance d'une vingtaine de pays francophones en développement.

En partenariat avec le Centre de formation pour le développement du Mali, la Direction des affaires internationales a également offert 23 formations en mode visioconférence à 500 personnes du Mali, du Bénin, de la Côte d'Ivoire et de Madagascar.

L'ENAP a aussi développé de nouveaux partenariats pour appuyer les administrations publiques de différents États, entre autres pour le renforcement de leurs écoles nationales d'administration ainsi que pour favoriser les échanges d'expériences. Mentionnons les ententes signées avec la France, le Burkina Faso, le Maroc, l'Algérie, Madagascar et Djibouti.



L'ancien président du Mouvement Desjardins, Alban D'Amours (au centre), était de passage à l'ENAP en juin pour rencontrer les professionnels qui terminaient le programme « Découvrir la fonction publique », piloté par la Direction des services aux organisations. Aussi sur la photo : Julie Blackburn, de la Direction des services aux organisations (à l'extrémité gauche), et Roger Barrette, responsable du programme (à l'extrémité droite).

Enfin, dans le cadre du XV^e Sommet de la Francophonie tenu au Sénégal, l'ENAP a organisé, conjointement avec l'École nationale d'administration de Dakar, un forum sur le dialogue social dans les sociétés contemporaines, qui a connu un véritable succès.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Plusieurs des chantiers actuels livreront les résultats attendus au cours des prochaines années, qui seront à la fois des années de consolidation et de développement. Nos orientations stratégiques et les priorités données au respect de la mission et à la pérennité de l'organisation continueront de nous animer ainsi que d'éclairer nos travaux et nos choix, et ce afin de s'assurer que l'École construise, affirme et affine son rôle, son utilité et sa pertinence de façon continue.

Constamment à l'écoute, l'ENAP répondra aux besoins émergents des administrations publiques en :

- proposant une offre d'enseignement en conformité avec l'évolution des connaissances et des besoins spécifiques;
- assurant un leadership en recherche et en valorisation des produits de la recherche;
- développant les compétences des gestionnaires publics et en les accompagnant dans l'optimisation de la performance de leurs organisations.



Le Centre interuniversitaire de recherche sur les relations internationales du Canada et du Québec (CIRRIQ), basé à l'ENAP, a reçu le président de la République d'Islande, Son Excellence Ólafur Ragnar Grímsson, dans le cadre d'une journée d'activités intitulée « L'Arctique sous pression de la mondialisation ».

DIRECTION

Nelson Michaud, directeur général • André Bourret, directeur de l'enseignement et de la recherche • Jean-Pierre Mailhot, directeur de l'administration et secrétaire général par intérim • Johanne Archambault, directrice des services aux organisations

A également été membre de la direction en cours d'année : Louise Laflamme, directrice de l'administration et secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Marie Girard, administratrice

Membres : Johanne Archambault, directrice des services aux organisations • Christiane Barbe, présidente-directrice générale, Bibliothèques et Archives nationales du Québec • Luc Bernier, professeur • André Bourret, directeur de l'enseignement et de la recherche • Caroline Drolet, directrice de la qualité, évaluation, performance et éthique, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal • Serge H. Malaison, président, AEENAP • Younes Mihoubi, sous-ministre adjoint à l'administration et à la transformation, ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion • Nelson Michaud, directeur général • Danièle Montminy, administratrice d'État, ministère du Conseil exécutif • Suzanne Philips-Nootens, professeure émérite, Faculté de droit, Université de Sherbrooke • Richard Ouellet, professeur, Faculté de droit, Université Laval • Hervé Pilon, directeur général, Cégep Montmorency • Marie-Claude Prémont, professeure • Jean Rochette, directeur du projet amphithéâtre multifonctionnel, Ville de Québec

Secrétaire : Jean-Pierre Mailhot, directeur de l'administration et secrétaire général par intérim

Ont également siégé en cours d'année : Monique Carrière, professeure associée, Université Laval • Marie-Claude Champoux, présidente-directrice générale, Commission des normes du travail • Carole Imbeault, vice-présidente et directrice générale, Direction des services aux entreprises, Revenu Québec • Susan Mc Kercher, directrice adjointe du Secrétariat de l'agglomération de la Ville de Montréal • Francine Martel-Vaillancourt, administratrice • Francine Séguin, professeure honoraire, HEC-Montréal

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : Nelson Michaud, directeur général

Membres : André Bourret, directeur de l'enseignement et de la recherche • Naïma Bentayeb, étudiante • Renée Courville, directrice des opérations, Direction des services aux organisations • Anouk Gagné, directrice des ressources humaines, ministère des Relations internationales et de la Francophonie • César Garzon, professeur • Yvan Lauzon, chargé de cours • Serge H. Malaison, étudiant • Philippe Morel, directeur général régional, régions de l'Atlantique et du Québec, Environnement Canada • Nathalie Parent, directrice générale adjointe, Direction des services juridiques, Chambre des notaires du Québec • Jacques Poulin, directeur général, Ville de Rivière-du-Loup • Marie-Soleil Tremblay, professeure • Laurent Trempe, étudiant

Secrétaire : Jean-Pierre Mailhot, directeur de l'administration et secrétaire général par intérim



PIERRE DUMOUCHEL
Directeur général

Le génie pour l'industrie

Le 6 mars 2014, l'ÉTS a fêté ses 40 ans! L'année qui a suivi en a donc été une de festivités à l'École, avec comme point culminant la Grande fête du 40^e tenue à la fin septembre. 2014-2015, c'est une autre année sous le signe de la croissance, des succès des clubs étudiants aux compétitions universitaires, de l'impact de notre recherche et des développements de partenariats.

École de technologie supérieure

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

L'École a fait l'acquisition du Centre de formation et de transfert du Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM). Le Service du perfectionnement de l'ÉTS est ainsi devenu le plus important fournisseur de formation continue pour les techniciens, les professionnels et les gestionnaires du Québec, en offrant plus de 300 thématiques de formation.

Une équipe formée de six étudiants de deuxième cycle a remporté le prix pour la vidéo d'équipe à l'occasion du concours vidéo pour les étudiants des établissements de l'Université du Québec. Les participants devaient démontrer l'impact de leurs études ou de leurs recherches sur leur vie ou la société. Par ailleurs, grâce à la performance exceptionnelle de Daniel Gosselin, étudiant en génie de la construction, l'ÉTS a remporté son premier championnat de golf à titre individuel. Cette première a eu lieu lors du tournoi invitation UQAR, qui s'est déroulé en mai, au Club de golf de Lévis.

Sylvain Cloutier, doyen de la recherche et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les matériaux et composants optoélectroniques hybrides, a été nommé membre de la cohorte inaugurale du Collège de nouveaux chercheurs et créateurs en art et en science de la Société royale du Canada. Il se joint ainsi aux 90 autres membres qui ont été sélectionnés par 51 universités canadiennes et par le Conseil national de recherches du Canada pour leur excellence intellectuelle, scientifique ou artistique.

Pour la première fois de son histoire, le club étudiant du pont d'acier Hercule a remporté la compétition *ASCE Upstate NY Regional Conference*, qui a eu lieu à l'Université Cornell. Pour sa part, l'équipe du club Évolution Supermileage, avec son véhicule à faible consommation d'essence, s'est hissée au 2^e rang du classement général des 29 équipes participantes à la 35^e compétition *SAE Supermileage*, qui s'est tenue au Michigan en juin.

RockÉTS, l'équipe qui conçoit des fusées, a remporté les deux secondes places dans les catégories de base et avancée à



sa deuxième participation à l'Intercollegiate Rocket Engineering Competition, qui s'est déroulé en Utah, en juin. Quant à elle, l'équipe du sous-marin biplace à hélice OMER 9 a remporté la 1^{re} position du classement général du 2^e *European International Submarine Races*, qui s'est tenu en juillet, en Angleterre.

Les étudiants membres du club Baja ÉTS ont remporté la course d'endurance de l'Épreuve du Nord. Cette compétition de véhicules tout terrain est organisée tous les ans par l'Université Laval en association avec le Carnaval de Québec. Trois heures, c'est le temps qu'il aura fallu pour épuiser les 1 000 billets de participation pour le 13^e Lan ÉTS, tenu en mars à l'École. Le Lan ÉTS est la plus grande compétition de jeux vidéo du Canada et de l'est de l'Amérique du Nord. De plus, en 2014, le Programme de regroupement étudiant pour la coopération internationale (PRÉCI) célébrait ses 20 ans d'existence. Les cinq étudiants qui ont pris part à la 21^e aventure du Programme étaient les premiers de la grande famille du PRÉCI à se rendre en Inde. Un projet bien particulier les y attendait : la construction d'un pavillon multifonctionnel à vocation pédagogique pour l'école Kalkerri Sangeet Vidyalaya.

Les participants au 13^e *Computer Science Games* se sont hissés au 1^{er} rang du classement général. L'ÉTS devenait ainsi la première université à remporter quatre fois les grands honneurs.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

Trois ans après la création de son programme de chaires de recherche ÉTS (CRÉTS), l'École a reconduit l'initiative avec une nouvelle cohorte de six chaires, soit les CRÉTS sur : l'ingénierie des procédés, des matériaux et des structures



Les membres de DécliQ, un groupe d'étudiants de l'ÉTS engagés à créer des projets innovants et durables dans le Quartier de l'innovation, ont remporté les honneurs dans la catégorie « Société, Communication, Éducation », lors du gala Forces Avenir tenu à Québec en septembre 2014.



Trois ans après la création de son programme de chaires de recherche ÉTS (CRÉTS), l'École a reconduit l'initiative avec six nouvelles chaires attribuées à des professeurs. Sur la photo : Omar Chaallal, Nicole Demarquette, Pierre Dumouchel, directeur général, Vladimir Brailovski, Vincent Duchaine, Louis-A. Dessaint et Georges Kaddoum.



Le 29 septembre, plus d'un millier d'étudiants, employés et invités ont participé aux activités de la Grande fête du 40^e de l'ÉTS. Benoit Dorais, maire de l'arrondissement du Sud-Ouest, Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec, Yves Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, Pierre Dumouchel, directeur général de l'ÉTS, et Aref Salem, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, ont tour à tour souligné l'important chemin parcouru par l'École depuis 40 ans et le rôle crucial que celle-ci joue aujourd'hui dans son quartier, sa ville et dans tout le Québec.



En novembre 2014, plus de 200 employés se sont réunis dans le hall du pavillon principal afin de célébrer le premier anniversaire du Programme incitatif de transport en commun pour les employés de l'ÉTS. À l'occasion de cette célébration, le président-directeur général de l'Agence métropolitaine de transports (AMT), Nicolas Girard, et le président de la Société de transport de Montréal (STM), Philippe Schnobb, ont tenu à féliciter l'ÉTS pour son engagement à l'égard du transport durable. Sur la photo, messieurs Girard et Schnobb sont entourés de Louis Marquis, secrétaire général de l'ÉTS, et du directeur général, Pierre Dumouchel.

pour la fabrication additive (professeur Vladimir Brailovski); la réhabilitation et le renforcement des infrastructures (professeur Omar Chaallal); les mélanges et nanocomposites à base de thermoplastiques (professeure Nicole Demarquette); la sécurité des réseaux électriques (professeur Louis-A. Dessaint); la robotique interactive (professeur Vincent Duchaine); et la sécurisation de la couche physique des réseaux sans fil (professeur Georges Kaddoum). Mentionnons que la CRÉTS du professeur Robert Sabourin, sur les systèmes de surveillance adaptatifs et évolutifs dans les environnements dynamiques, a été renouvelée pour trois ans.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

En novembre, plus de 200 employés se sont réunis dans le hall du pavillon principal de l'École afin de célébrer le premier anniversaire du Programme incitatif de transport en commun (PITC) pour les employés de l'ÉTS. Le PITC offre aux employés de l'ÉTS la possibilité d'obtenir jusqu'à quatre mois gratuits sur un abonnement annuel avec l'un ou l'autre des transporteurs.

Quatorze bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées dans les stationnements des deux pavillons principaux de l'ÉTS. C'est un groupe de travail, composé d'enseignants et d'employés de l'ÉTS, qui a choisi des bornes de recharge fabriquées au Québec. Cette initiative s'inscrit dans le Plan d'action de développement durable 2012-2015 de l'ÉTS et est tout à fait cohérente avec ses orientations en matière d'approvisionnement responsable.

En mars, l'ÉTS accueillait l'évènement Les filles et les sciences, un duo électrisant! Pas moins de 332 filles enthousiastes de 2^e et 3^e secondaire, de même que

60 adultes (parents et intervenants scolaires) se sont rendus à l'École pour participer activement à des ateliers à la fois ludiques, scientifiques et technologiques, et en apprendre plus sur les métiers liés à ces domaines.

LE PERSONNEL

En 2014-2015, l'ÉTS comptait 632 postes réguliers : 199 professeurs et maîtres d'enseignement et 433 employés de soutien.

Le professeur Kamal Al-Haddad, du Département de génie électrique, a reçu le prix Eugene Mittelman, décerné par l'IEEE (*Institute of Electrical and Electronics Engineers*) *Industrial Electronics*. Il est le deuxième Canadien à recevoir ce prix depuis sa création en 1975. Le prix, qui vise à souligner sa contribution exceptionnelle au domaine de l'électronique industrielle, lui a été décerné en novembre lors d'une cérémonie tenue à Dallas.

François Coallier, professeur en génie logiciel et directeur du développement et du support technologique, a reçu le prix Hans Karlsson, décerné par l'IEEE *Computer Society*. Cet honneur vise à souligner sa contribution et son leadership exceptionnels dans l'élaboration et l'application de normes internationales relatives à l'ingénierie du logiciel et du système.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

La situation financière de l'École est bien équilibrée. Le développement de notre campus universitaire au centre-ville de Montréal s'est poursuivi avec les travaux de construction de la Maison des étudiants, de même qu'avec la planification du réaménagement de l'ancien Planétarium Dow.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Les opérations découlant des tables de concertation institutionnelle ont permis le déploiement de trois grands axes de développement en 2014-2015. Le premier axe a porté sur l'internationalisation de la recherche. De plus, avec l'appui du Bureau du recrutement étudiant et de la promotion des programmes, le Bureau de la coordination internationale a renforcé le positionnement mondial de l'ÉTS grâce au développement de partenariats internationaux, notamment au sein d'institutions gouvernementales visant l'accueil d'étudiants de cycles supérieurs de haut niveau. Dans ce cadre, en plus des accords déjà en vigueur au Mexique et au Vietnam, l'ÉTS a conclu de nouveaux accords avec le gouvernement de la Tunisie. De même, de nouveaux accords institutionnels de prestige ont été signés, entre autres, avec l'École Polytechnique de l'Université de São Paulo, City University of Hong Kong, KAIST (Corée du Sud) et Nanyang Technological University (Singapour) permettant d'ouvrir de nouvelles perspectives de mobilité étudiante et de collaboration scientifique au Brésil et en Asie.

Enfin, l'ÉTS s'est investie au sein de nouveaux projets de formation internationale à fort potentiel de rayonnement liés à l'entrepreneuriat, à la recherche, à l'innovation et aux secteurs industriels d'importance au Québec. Ainsi, pendant 10 semaines à l'été 2014, en partenariat avec HEC Montréal, l'ÉTS est devenue l'hôte de la prestigieuse école d'été de l'International Space University.

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Grâce à des travaux respectueux du patrimoine bâti et de l'environnement, l'ÉTS vient de marquer un nouveau coup : on lui a accordé la certification LEED Or pour la conversion de l'ancienne tour de

brassage Dow en Carrefour d'innovation INGO, en plus du Prix du patrimoine commercial 2014. Ce prix lui a été décerné par la Ville de Montréal en collaboration avec Héritage Montréal, dans le cadre de l'Opération patrimoine architectural de Montréal.

L'École a été reconnue par Hydro-Québec pour ses résultats exemplaires en matière d'économie d'énergie. Elle compte ainsi parmi les 28 nouvelles organisations qui ont joint le réseau Écolectrique. L'efficacité énergétique est une préoccupation importante pour l'ÉTS qui a construit – et qui continue de construire – de nouveaux bâtiments hautement performants sur son campus. Cette préoccupation porte des fruits puisque l'ÉTS affiche le meilleur bilan énergétique de toutes les universités québécoises.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Depuis 40 ans, l'ÉTS a travaillé fort pour soutenir le développement du génie québécois. Aujourd'hui, avec toute cette expérience, nous avons décidé de miser sur notre réputation pour accroître notre rayonnement et intéresser non seulement de jeunes Québécois, mais aussi des étudiants, des professeurs et des chercheurs de partout dans le monde. Le génie est un domaine qui offre des perspectives de carrière aussi nombreuses qu'intéressantes. C'est en outre un domaine qui permet à ceux et celles qui s'y engagent de jouer un rôle significatif dans la société.

DIRECTION

Pierre Dumouchel, directeur général • **Mario Beauséjour**, directeur de l'administration • **François Coallier**, directeur du développement et du support technologiques • **Jean-Luc Fihey**, directeur des affaires académiques et des relations avec l'industrie • **Louis Marquis**, secrétaire général • **Maarouf Saad**, directeur par intérim des affaires professorales, de la recherche et des partenariats

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : **Francis Bérubé***, ingénieur principal, systèmes de contrôle industriel, Stantec

Vice-présidente : **Manon Bertrand***, présidente, Construction S.R.B. scc

Membres : **Mario Beauséjour**, directeur de l'administration • **Serge Brassat***, directeur général, Collège Édouard-Montpetit • **Annie Chantelois***, présidente-directrice générale, Prochute Sécurité inc. • **Idrissa Coulibaly**, étudiant-doctorant • **Pierre Dumouchel***, directeur général • **Jean-Luc Fihey**, directeur des affaires académiques et des relations avec l'industrie • **Dominique M. Nadeau**, retraité, Pratt & Whitney Canada • **Natalia Nuño**, professeure • **Josée Perron**, chef divisionnaire, Solutions réseautage, Bell Marchés Affaires • **Christine Tremblay**, professeure

Observateurs : **François Coallier**, directeur du développement et du support technologiques • **Sylvie Gervais**, maître d'enseignement • **Christine Labonville**, technicienne en administration • **Maarouf Saad**, directeur par intérim des affaires professorales, de la recherche et des partenariats • **Ronan Stephan**, directeur de l'innovation, groupe Alstom (France)

Secrétaire : **Louis Marquis**, secrétaire général.

* Membres du comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : **Pierre Dumouchel**, directeur général

Membres : **Bastien Abraham**, étudiant • **Pierre Bourque**, doyen des études • **Alan Carter**, professeur • **Éric Charbonneau**, chef de projets, CAE inc. • **Sylvain G. Cloutier**, doyen de la recherche • **Jean-Luc Fihey**, directeur des affaires académiques et des relations avec l'industrie • **Alex Leduc**, étudiant • **Pierre Lemire**, chef, relations industrielles, Affinerie CCR, une compagnie Glencore • **Françoise Marchand**, professeure • **Marc Paquet**, professeur • **Dominique Piotte**, maître d'enseignement • **Michel Sabourin**, directeur du Centre de technologie en hydroélectricité durable, Alstom Hydro Canada inc.

Observateurs : **Pierre Baril**, chargé de cours • **Françine Blais**, registraire • **Maarouf Saad**, directeur par intérim des affaires professorales, de la recherche et des partenariats

Secrétaire : **Louis Marquis**, secrétaire général



GINETTE LEGAULT
Directrice générale

Seule université québécoise à se consacrer entièrement à la formation à distance, la TÉLUQ poursuit ses développements pour favoriser l'accessibilité au savoir et à l'enrichissement des compétences au Québec, au Canada et à l'international.

Mon université. Ma réussite.

Télé-université

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

L'année a été marquée par le dépôt de la planification quinquennale des activités des unités d'enseignement et de recherche (UER), laquelle énonce les orientations de développement en enseignement et en recherche. Ces plans serviront de base pour le développement du plan stratégique institutionnel, dont le principal objectif est celui de la réussite étudiante tout en assurant l'excellence des cours et des programmes. Durant l'exercice, dix nouveaux programmes et une quarantaine de nouveaux cours ont enrichi l'offre de formation, dont plus de la moitié aux cycles supérieurs.

L'excellence des étudiants a aussi été récompensée. Sept étudiants-athlètes ont été reconnus lors de la remise des bourses nationales de la Fondation Sport-Études. Aussi, pour une toute première fois au printemps, la TÉLUQ a organisé une cérémonie pour souligner l'excellence de ses étudiants. Ainsi, 579 personnes (près de 3 % de la population étudiante) figurent au Tableau d'honneur 2015.

Soucieuse d'être près de ses étudiants et de mieux répondre à leurs besoins, la TÉLUQ lançait au printemps une infolettre qui présente, entre autres, les nouveautés à la TÉLUQ, les événements à venir et une chronique sur le marché du travail. À ce jour, plus de 60 000 personnes s'y sont abonnées.

LA RECHERCHE

Au cours de l'exercice, la qualité des chercheurs s'est notamment traduite par l'obtention de fonds de recherche dans des secteurs de pointe. À titre d'exemple, mentionnons la subvention du Programme de soutien à la formation continue du personnel scolaire du MEESR remise au professeur Steve Bissonnette, de même que la subvention du CRSH versée au professeur Gilbert Paquette pour le développement des CLOMs (cours en ligne ouverts et massifs). Le professeur Charles Gouin-Vallerand, quant à lui, a obtenu une subvention du CRSNG pour le programme de recherche « Modélisation et conception de l'assistance sensible au contexte auprès de personnes en perte d'autonomie dans le cadre d'espaces urbains intelligents ».

De même, plusieurs professeurs ont participé activement à des travaux de recherche, dont Diane-Gabrielle Tremblay, pour un projet de partenariat de recherche canadien financé par le CRSH. Elle est responsable du volet traitant du rôle des organismes intermédiaires et des institutions du marché du travail et de l'éducation dans le soutien aux activités, aux emplois et aux entreprises du numérique. Également, la professeure France Gagnon a été nommée responsable du nouveau regroupement stratégique Politiques publiques et santé, associé au Réseau de recherche en santé des populations du Québec. Ce regroupement vise à stimuler

la recherche et à accroître les échanges entre les chercheurs, des partenaires et des élus sur les questions de santé publique.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

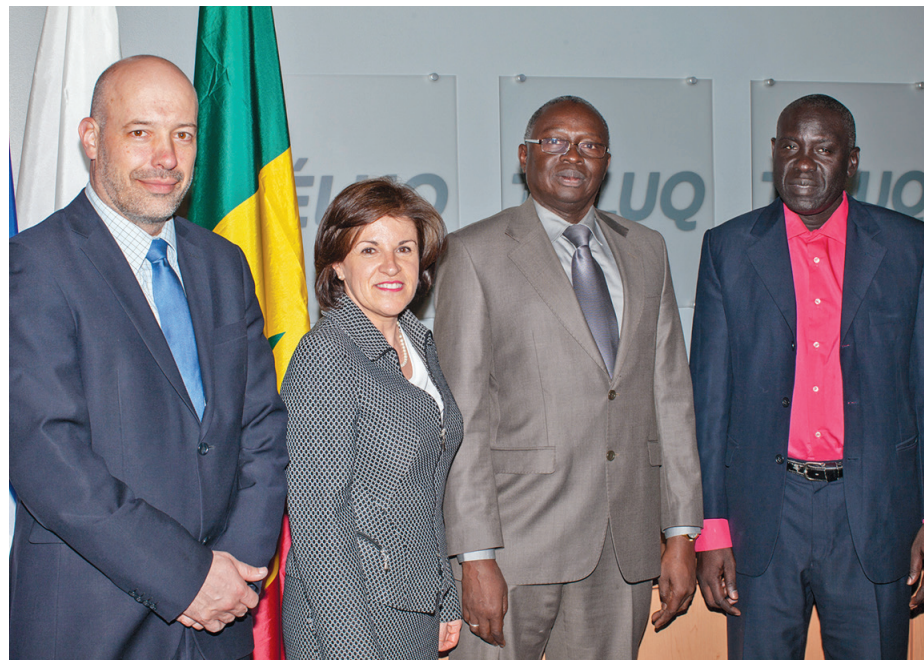
L'année a donné lieu à plusieurs collaborations d'importance liées tant à la qualité de l'offre de formation de la TÉLUQ qu'à son impact sur le développement de la société. Par exemple, une entente avec l'Institut MATCI de Montréal, visant à favoriser la persistance et la réussite des étudiants issus des communautés culturelles, a permis à plus de 700 personnes d'accéder à des programmes dans le domaine de l'apprentissage des langues française et anglaise. De plus, la TÉLUQ et l'École des sciences de la gestion de l'UQAM ont procédé au lancement du logiciel SIM-Plan d'affaires. Ce logiciel, de type « jeu sérieux », permet aussi bien à des entrepreneurs d'expérience qu'à des étudiants de développer un plan d'affaires de façon évolutive et dynamique et de vivre une expérience d'entrepreneuriat.

La TÉLUQ a poursuivi ses collaborations avec plusieurs partenaires. Notons entre autres l'actualisation de l'entente avec Loblaw, qui reconnaît les cours et les programmes de la TÉLUQ dans son Plan de développement individuel. Ses employés peuvent ainsi évoluer au sein de l'organisation tout en profitant d'un appui leur facilitant l'accès à des études universitaires. Aussi, une cinquième commission scolaire, soit celle du FER sur la Côte-Nord, a eu recours à la formation des professeurs Mario Richard et Steve Bissonnette sur les fondements et pratiques de l'enseignement efficace. Finalement, la TÉLUQ a offert pour une 12^e année consécutive les conférences des Grands Communicateurs. Les 9 conférences offertes au grand public ont attiré plus de 2 000 participants.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

La TÉLUQ a poursuivi ses collaborations avec ses partenaires en matière d'enseignement et de recherche. Notons la signature d'un accord avec l'Université Alioune Diop de Bambey du Sénégal en vue de développer des activités dans les domaines de l'enseignement à distance, de la pédagogie universitaire, de la technopédagogie, de la mise en ligne de cours et de la recherche.

La signature d'un protocole avec l'École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESENESR), en France, vise à travailler conjointement sur des projets en formation à distance, tant en matière de formation continue qu'en recherche. Soulignons également la signature de trois ententes dans le domaine du numérique éducatif avec l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Organisation internationale de la Francophonie ainsi qu'avec l'ESENESR, pour une seconde collaboration en 2015.



Signature d'un accord de coopération avec l'Université Alioune Diop de Bambey (UADB) du Sénégal. Martin Noël, directeur des affaires académiques, Ginette Legault, directrice générale, Lamine Gueye, recteur de l'UADB, et Dr Papa Gallo Sow, directeur de l'Unité de formation et de recherche Santé et Développement durable de l'UADB.



Rencontre avec le scientifique en chef des Fonds de recherche du Québec (FRQ), Rémi Quirion, en avril 2015. Renaldo Battista, directeur scientifique du FRQS, Nicolas Riendeau, agent de recherche et de planification, Elena Laroche, directrice du soutien à l'enseignement, à la recherche et aux partenariats, Rémi Quirion, scientifique en chef des FRQ, Ginette Legault, directrice générale, Maryse Lassonde, directrice scientifique du FRQNT, et Mylène Deschênes, directrice des affaires éthiques et juridiques des FRQ.

LE PERSONNEL

La TÉLUQ est fière de souligner les reconnaissances obtenues par des membres de son personnel pour leur implication dans leurs domaines d'expertise. Ainsi, la directrice générale a reçu le titre de Fellow de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA), représentant la plus haute distinction décernée à un CRHA qui, par son leadership, sa réputation, sa compétence et ses réalisations, contribue à l'essor et au rayonnement de la profession.

De même, le cours « Analyse sociale de l'éducation », réalisé par la professeure Danielle Paquette et la spécialiste en sciences de l'éducation Christine Simard, s'est vu décerner le Prix du ministre du MEESR dans la catégorie Cours de la formation à distance.

Le professeur Yan Hamel, quant à lui, a reçu le Prix du Canada 2015 en sciences humaines pour son ouvrage *L'Amérique selon Sartre : Littérature, philosophie, politique*. Ce prix est attribué par la Fédération des sciences humaines aux meilleurs livres savants en sciences humaines et sociales.

Mentionnons finalement le prix Edward-F.-Sheffield attribué au professeur Patrick Pelletier par la Société canadienne pour l'étude de l'enseignement supérieur. Cette distinction souligne le meilleur article publié au cours de l'année dans la *Revue canadienne d'enseignement supérieur*.

LES SERVICES TECHNOLOGIQUES ET ADMINISTRATIFS

L'automne 2014 a été marqué par la mise en place du portail étudiant MaTÉLUQ. Axé sur la réussite et la persévérance aux études, il permet aux étudiants d'accéder à l'information et aux outils pour gérer efficacement leurs études. Ce portail a d'ailleurs été finaliste au dernier concours des OCTAS dans les catégories Solution Web et Coup de cœur du public. Toujours relié à son virage numérique, la TÉLUQ offre maintenant aux étudiants un outil plus convivial pour la gestion de leur boîte de courriel TÉLUQ. La nouvelle solution est basée sur le même système que celui du personnel de la TÉLUQ, soit la combinaison Exchange/OWA.

La TÉLUQ est également interpellée par les défis que représente le développement durable, en tant qu'université à l'écoute des préoccupations de la société. Ainsi, en février 2015, elle adoptait une politique visant à bâtir, pour et avec les membres de la communauté universitaire, un environnement de travail sain, responsable et visant l'équité intra et intergénérationnelle.

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

À la suite d'une vaste consultation au sein de la communauté, la TÉLUQ a poursuivi la réalisation d'une trentaine de projets prioritaires entraînant de nombreux changements structurants tant sur le plan académique qu'administratif.

Aussi, la démocratisation des savoirs et leur accessibilité sont des principes qui guident les développements de la TÉLUQ. D'une part, la TÉLUQ a adhéré à la Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales. Ainsi, R-libre, un répertoire



Denis Bernier

Cérémonie du Tableau d'honneur, qui souligne l'excellence et les qualités dont font preuve les étudiants de la TÉLUQ : persévérance, autonomie, organisation. Les certificats d'excellence ont été remis aux étudiants méritants par Martin Noël, directeur des affaires académiques, en compagnie de Ginette Legault, directrice générale.

Jardin du savoir, siège social de la TÉLUQ à Québec.



Stéphane Groleau

institutionnel, rend accessibles les publications scientifiques et autres documents de recherche des professeurs. L'appui unanime du corps professoral à ce projet est une première dans le monde universitaire canadien francophone. D'autre part, la TÉLUQ a entrepris la diffusion de deux CLOMs : « Introduction à l'histoire politique du Québec » et « Conciliation travail-famille : défis et solutions ». Créés par une équipe chevronnée, ils rendent accessible du contenu universitaire de qualité, dans une formule dynamique et interactive. Au total, plus de 5 000 inscriptions ont été enregistrées, provenant notamment de la France, des pays du Maghreb, de l'Asie et des pays scandinaves.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

La TÉLUQ a amorcé sa réflexion lui permettant, à terme, de se doter d'un nouveau plan stratégique. La vaste consultation entreprise l'an dernier au sein de la communauté, ayant permis d'identifier une trentaine de projets prioritaires, de même que les plans de développement soumis par les unités d'enseignement et de recherche sont au cœur des impératifs qui guideront le positionnement de la TÉLUQ au cours des prochaines années. Enfin, nous assistons depuis quelques années à une transformation accélérée dans le domaine de l'enseignement universitaire. À titre de leader en formation à distance, la TÉLUQ entend bien participer activement au développement d'une stratégie d'ensemble de l'enseignement universitaire au Québec en formation à distance et mettre son expertise à contribution.



Jason Ransom, Comité olympique canadien

Philippe Marquis, étudiant au baccalauréat en administration à la TÉLUQ et skieur acrobatique, médaillé d'or en bosses en parallèle à la Coupe du monde de Finlande à l'hiver 2014-2015, a remporté la bourse RDS de 5 000 \$ remise par la Fondation Sport-Études.

DIRECTION

Ginette Legault, directrice générale • **Marie-Kim Bolduc**, directrice exécutive • **Louise Boucher**, directrice des services administratifs • **Julie Carle**, secrétaire générale et à la gouvernance • **Elena Laroche**, directrice du soutien à l'enseignement, à la recherche et aux partenariats • **Martin Noël**, directeur des affaires académiques

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : **Vincent Tanguay**, vice-président, mandats spéciaux, CEFRIO*

Membres : **Jean Beauchesne**, administrateur • **Denis Bistodeau**, tuteur • **Louise Boucher**, directrice des services administratifs • **Antonello Callimaci**, professeur, Département des sciences comptables, ESG UQAM • **Pierre Chagnon**, bâtonnier, Barreau du Québec* • **Margaret F. Delisle**, administratrice • **Christiane Faucher**, vice-présidente, Développement des personnes et Institut coopératif, Mouvement Desjardins • **Patricia Julien**, étudiante • **Louise Lajoie**, conceptrice de systèmes didactiques, CAE inc. • **Yves Lecomte**, professeur • **Ginette Legault**, directrice générale* • **Martin Noël**, directeur des affaires académiques* • **Sylvain Perron**, étudiant • **Denis Robichaud**, professeur* • **Pierre Savard**, coordonnateur à l'encadrement • **Hubert Wallot**, professeur

Observateurs : **Klaoua Bouchra**, représentante du Syndicat des personnes tutrices • **Serge Gérin-Lajoie**, représentant du Syndicat des personnes chargées d'encadrement • **Elena Laroche**, directrice du soutien à l'enseignement, à la recherche et aux partenariats • **Ginette Leclerc**, représentante de l'Association des cadres de la Télé-université (ACTU) • **Marc Lévesque**, représentant du Syndicat canadien de la fonction publique, SCFP section 2051

Secrétaire : **Julie Carle**, secrétaire générale et à la gouvernance

Ont également siégé en cours d'année : **Simon Marchand**, étudiant • **Kevin G. Wilson**, professeur • **Denis Lamy**, représentant du Syndicat des personnes chargées d'encadrement (observateur)

* Membres du comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente : **Ginette Legault**, directrice générale

Membres : **Esther Delisle**, tutrice • **Yan Hamel**, professeur • **Charles Guin-Vallerand**, professeur • **Monique Guilmette**, coordonnatrice à l'encadrement • **Patricia Julien**, étudiante • **Carroll-Ann Keating**, professionnelle pédagogique • **Lonzou Kpanake**, professeur • **Denis Lamy**, chargé d'encadrement • **Elena Laroche**, directrice du soutien à l'enseignement, à la recherche et aux partenariats • **Louis Mathier**, directeur, Service des études • **Martin Noël**, directeur des affaires académiques • **Gilbert Paquette**, professeur • **Mario Richard**, professeur • **Josée Roussy**, étudiante

Observateurs : **Josiane Basque**, directrice de l'Unité d'enseignement et de recherche Éducation • **Luc Bouchard**, directeur du Registrariat et recherche institutionnelle • **Richard Hotte**, directeur de l'Unité d'enseignement et de recherche Science et Technologie • **Angéline Martel**, Directrice de l'Unité d'enseignement et de recherche Sciences humaines, Lettres et Communications • **Jean-Pierre Pelletier**, directeur du Service de l'encadrement et du soutien à l'enseignement • **Réal Perreault**, directeur du Service aux étudiants • **Nicole Racette**, directrice de l'École des sciences de l'administration

Secrétaire : **Julie Carle**, secrétaire générale et à la gouvernance

Ont également siégé en cours d'année : **Julie Collin**, étudiante • **Paul Estrin**, étudiant • **Johanne Hachey**, professionnelle pédagogique

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de
l'Université du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de l'Université du Québec, qui comprennent le bilan consolidé au 30 avril 2015 et les états consolidés des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 avril 2015, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer

une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec au 30 avril 2015 ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 avril 2015, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Référentiel comptable

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 4 des états financiers consolidés qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers consolidés ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*. En conséquence, il est possible que les états financiers consolidés ne puissent se prêter à un usage autre.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Québec
Le 16 décembre 2015

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109631

Bilans consolidés

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars)

| | Fonds de fonctionnement | | Fonds avec restrictions | | Fonds des immobilisations | | Fonds de dotation | | Total | |
|---|-------------------------|------------------|-------------------------|----------------|---------------------------|------------------|-------------------|---------------|------------------|------------------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| ACTIF | | | | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | | | | |
| Encaisse | 51 472 | 70 282 | – | – | 3 269 | 2 656 | 1 422 | 1 633 | 56 163 | 74 571 |
| Placements (note 9) | 20 198 | 19 673 | – | – | – | – | 840 # | 249 # | 21 038 | 19 922 |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 8) | 216 947 | 226 001 | 27 803 | 25 121 | 31 606 | 35 207 | 217 | 531 | 276 573 | 286 860 |
| Avances interfonds | 1 525 | 4 282 | 124 714 | 128 254 | 67 092 | 79 556 | 25 437 | 25 264 | – | – |
| Stocks et frais payés d'avance | 15 240 | 9 394 | 625 | 243 | 1 420 | 149 | – | – | 17 285 | 9 786 |
| | 305 382 | 329 632 | 153 142 | 153 618 | 103 387 | 117 568 | 27 916 | 27 677 | 371 059 | 391 139 |
| Long terme | | | | | | | | | | |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 8) | 28 789 | 20 621 | – | – | 186 725 | 227 994 | – | – | 215 514 | 248 615 |
| Avantage lié au bail (note 10) | 2 793 | 2 895 | – | – | – | – | – | – | 2 793 | 2 895 |
| Placements (note 9) | 9 110 | 7 756 | – | – | 32 176 | 30 454 | 31 868 | 28 088 | 73 154 | 66 298 |
| Frais différés | 806 | 1 051 | 23 | 45 | 214 | 311 | – | – | 1 043 | 1 407 |
| Immobilisations corporelles (note 11) | – | – | – | – | 1 794 986 | 1 775 112 | – | – | 1 794 986 | 1 775 112 |
| Immobilisations incorporelles (note 12) | – | – | – | – | 16 669 | 19 171 | – | – | 16 669 | 19 171 |
| | 346 880 | 361 955 | 153 165 | 153 663 | 2 134 157 | 2 170 610 | 59 784 | 55 765 | 2 475 218 | 2 504 637 |
| PASSIF | | | | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | | | | |
| Découvert bancaire | 3 653 | 1 478 | – | – | – | – | – | – | 3 653 | 1 478 |
| Emprunts bancaires (note 13) | 91 090 | 100 198 | – | – | 92 339 | 93 361 | – | – | 183 429 | 193 559 |
| Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 14) | 170 746 | 168 434 | 6 818 | 6 221 | 26 633 | 28 995 | 3 531 | 3 849 | 207 728 | 207 499 |
| Produits reportés | 12 651 | 10 966 | – | – | – | – | – | – | 12 651 | 10 966 |
| Apports reportés (note 15) | 1 638 | 1 805 | 119 649 | 123 894 | 103 | 213 | 9 629 | 9 029 | 131 019 | 134 941 |
| Avances interfonds | 179 272 | 191 384 | – | – | 23 040 | 30 512 | 16 456 | 15 460 | – | – |
| Tranche de la dette échéant à moins de un an (note 16) | 580 | – | – | – | 156 910 | 239 444 | – | – | 157 490 | 239 444 |
| Passifs environnementaux | – | – | – | – | – | 1 722 | – | – | – | 1 722 |
| | 459 630 | 474 265 | 126 467 | 130 115 | 299 025 | 394 247 | 29 616 | 28 338 | 695 970 | 789 609 |
| Long terme | | | | | | | | | | |
| Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 14) | 37 | – | – | – | – | – | – | – | 37 | – |
| Dettes à long terme (note 16) | 4 640 | – | – | – | 1 207 015 | 1 142 635 | – | – | 1 211 655 | 1 142 635 |
| Passif au titre des prestations constituées (note 19) | 231 031 | 346 426 | – | – | – | – | – | – | 231 031 | 346 426 |
| Apports reportés afférents aux immobilisations (note 15) | – | – | – | – | 301 213 | 294 606 | – | – | 301 213 | 294 606 |
| Passifs environnementaux | – | – | – | – | 4 567 | 5 705 | – | – | 4 567 | 5 705 |
| Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 17) | – | – | – | – | 11 451 | 8 596 | – | – | 11 451 | 8 596 |
| | 695 338 | 820 691 | 126 467 | 130 115 | 1 823 271 | 1 845 789 | 29 616 | 28 338 | 2 455 924 | 2 587 577 |
| SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS) | | | | | | | | | | |
| Non grevés d'affectations | (403 108) | (511 994) | – | 1 217 | – | – | – | – | (403 108) | (510 777) |
| Grevés d'affectations | | | | | | | | | | |
| Origine interne (note 6) | 54 650 | 53 258 | 26 698 | 16 253 | 50 818 | 52 779 | 4 454 | 4 047 | 136 620 | 126 337 |
| Origine externe | – | – | – | 6 078 | – | – | – | – | – | 6 078 |
| Origine externe à titre de dotation | – | – | – | – | – | – | 25 714 | 23 380 | 25 714 | 23 380 |
| Investis en immobilisations | – | – | – | – | 260 068 | 272 042 | – | – | 260 068 | 272 042 |
| | (348 458) | (458 736) | 26 698 | 23 548 | 310 886 | 324 821 | 30 168 | 27 427 | 19 294 | (82 940) |
| | 346 880 | 361 955 | 153 165 | 153 663 | 2 134 157 | 2 170 610 | 59 784 | 55 765 | 2 475 218 | 2 504 637 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (note 18)

Pour l'Assemblée des gouverneurs,


 Présidente


 Vice-présidente à l'administration

Produits et charges consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(en milliers de dollars)

| | Fonds de fonctionnement | | Fonds avec restrictions | | Fonds des immobilisations | | Fonds de dotation | | Total | |
|--|-------------------------|------------------|-------------------------|----------------|---------------------------|-----------------|-------------------|--------------|------------------|------------------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | | | | | | | | | | |
| Droits de scolarité | 178 334 | 166 860 | – | – | – | – | – | – | 178 334 | 166 860 |
| Subventions | | | | | | | | | | |
| Gouvernement du Québec | | | | | | | | | | |
| Ministère de l'Éducation, l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) | 831 543 | 831 464 | 23 630 | 25 470 | 80 866 | 84 816 | – | – | 936 039 | 941 750 |
| Autres | 6 478 | 7 061 | 26 021 | 26 822 | 10 446 | 10 215 | – | – | 42 945 | 44 098 |
| Gouvernement du Canada | 17 226 | 17 105 | 75 231 | 73 348 | 16 846 | 16 252 | – | – | 109 303 | 106 705 |
| Autres | 3 417 | 3 819 | 31 812 | 34 749 | 3 739 | 4 470 | 2 592 | 1 350 | 41 560 | 44 388 |
| Entreprises auxiliaires | 34 906 | 34 273 | – | – | – | – | – | – | 34 906 | 34 273 |
| Dons | 92 | 51 | – | – | – | – | 1 650 | 1 558 | 1 742 | 1 609 |
| Autres produits | 106 672 | 101 623 | 42 606 | 37 516 | 881 | 576 | – | 1 340 | 150 159 | 141 055 |
| Frais indirects de recherche | 10 900 | 8 801 | – | – | – | – | – | – | 10 900 | 8 801 |
| Produits nets de placements (note 4) | 2 044 | 3 072 | 91 | 34 | 1 732 | 1 654 | 1 568 | 724 | 5 435 | 5 484 |
| | 1 191 612 | 1 174 129 | 199 391 | 197 939 | 114 510 | 117 983 | 5 810 | 4 972 | 1 511 323 | 1 495 023 |
| Charges | | | | | | | | | | |
| Enseignement et recherche | 724 629 | 687 126 | 40 587 | 42 070 | 374 | 176 | 1 176 | 1 050 | 766 766 | 730 422 |
| Services à la collectivité | 30 165 | 28 703 | 10 241 | 22 385 | – | – | 141 | 181 | 40 547 | 51 269 |
| Recherche subventionnée | 22 354 | 19 584 | 128 472 | 120 944 | – | – | 1 492 | 1 350 | 152 318 | 141 878 |
| Bibliothèque | 36 367 | 35 975 | 14 | 24 | – | – | – | – | 36 381 | 35 999 |
| Audiovisuel | 15 926 | 15 953 | – | – | – | – | – | – | 15 926 | 15 953 |
| Informatique | 39 779 | 35 885 | 43 | 19 | – | – | – | – | 39 822 | 35 904 |
| Administration | 133 039 | 131 514 | 66 | 37 | – | – | 172 | 155 | 133 277 | 131 706 |
| Terrains et bâtiments | 100 791 | 98 766 | 88 | 69 | 654 | 723 | – | – | 101 533 | 99 558 |
| Services et aide aux étudiants | 33 109 | 31 305 | 2 812 | 2 519 | – | – | 329 | 404 | 36 250 | 34 228 |
| Entreprises auxiliaires | 16 773 | 16 898 | – | – | – | – | – | – | 16 773 | 16 898 |
| Frais indirects de recherche | – | – | 10 776 | 8 234 | – | – | – | – | 10 776 | 8 234 |
| Avantages sociaux futurs | 43 229 | (14 274) | – | – | – | – | – | – | 43 229 | (14 274) |
| Frais d'intérêts et autres frais financiers (note 5) | 872 | 807 | – | – | 52 890 | 57 337 | – | – | 53 762 | 58 144 |
| Frais de gestion et d'émission de la dette à long terme | – | – | – | – | 16 | 16 | – | – | 16 | 16 |
| Autres charges | | | | | | | | | | |
| Redressement des bases – UQ | 137 | 129 | – | – | – | – | – | – | 137 | 129 |
| Autres | 4 183 | 3 314 | 17 | 133 | 1 187 | 868 | – | – | 5 387 | 4 315 |
| Amortissement des frais de financement reportés, des immobilisations et de l'autre actif | – | – | – | – | 109 445 | 110 912 | – | – | 109 445 | 110 912 |
| Biens sous le seuil de la capitalisation | – | – | – | – | 2 442 | 2 038 | – | – | 2 442 | 2 038 |
| Biens de nature non capitalisables | – | – | – | – | 490 | 510 | – | – | 490 | 510 |
| | 1 201 353 | 1 091 685 | 193 116 | 196 434 | 167 498 | 172 580 | 3 310 | 3 140 | 1 565 277 | 1 463 839 |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges) | (9 741) | 82 444 | 6 275 | 1 505 | (52 988) | (54 597) | 2 500 | 1 832 | (53 954) | 31 184 |
| Autres produits (charges) | | | | | | | | | | |
| Gain (perte) sur la cession ou la radiation d'immobilisations | – | – | – | – | 18 | (29) | – | – | 18 | (29) |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 17) | – | – | – | – | (2 855) | 3 417 | – | – | (2 855) | 3 417 |
| Perte à la suite de la rétrocession des actifs du CIPP inc. | (879) | (1 394) | – | – | – | – | – | – | (879) | (1 394) |
| | (879) | (1 394) | – | – | (2 837) | 3 388 | – | – | (3 716) | 1 994 |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | (10 620) | 81 050 | 6 275 | 1 505 | (55 825) | (51 209) | 2 500 | 1 832 | (57 670) | 33 178 |

Évolution des soldes de fonds consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(en milliers de dollars)

| | Fonds de fonctionnement | | Fonds avec restrictions | | Fonds des immobilisations | | Fonds de dotation | | Total | |
|---|-------------------------|------------------|-------------------------|---------------|---------------------------|----------------|-------------------|---------------|---------------|-----------------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Soldes de fonds (négatifs) au début, tels qu'établis | (1 218 342) | (1 064 857) | 20 391 | 20 641 | 324 821 | 303 355 | 27 427 | 24 663 | (845 703) | (716 198) |
| Redressements affectés aux exercices antérieurs (note 2) | 759 606 | 731 224 | 3 157 | 3 079 | – | – | – | – | 762 763 | 734 303 |
| Soldes de fonds (négatifs) au début redressés | (458 736) | (333 633) | 23 548 | 23 720 | 324 821 | 303 355 | 27 427 | 24 663 | (82 940) | 18 105 |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | (10 620) | 81 050 | 6 275 | 1 505 | (55 825) | (51 209) | 2 500 | 1 832 | (57 670) | 33 178 |
| Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables et à titre de dotation | – | – | – | – | 134 | 435 | 778 | 1 419 | 912 | 1 854 |
| Perte à la suite de la rétrocession des actifs du CIPP inc. | – | – | – | – | – | (1 109) | – | – | – | (1 109) |
| Réévaluations et autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complémentaire de retraite (note 2) | 158 992 | (134 968) | – | – | – | – | – | – | 158 992 | (134 968) |
| Virements interfonds (note 6) | (38 094) | (71 185) | (3 125) | (1 677) | 41 756 | 73 349 | (537) | (487) | – | – |
| Soldes de fonds (négatifs) à la fin | <u>(348 458)</u> | <u>(458 736)</u> | <u>26 698</u> | <u>23 548</u> | <u>310 886</u> | <u>324 821</u> | <u>30 168</u> | <u>27 427</u> | <u>19 294</u> | <u>(82 940)</u> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(en milliers de dollars)

| | 2015 | 2014 |
|--|-----------|-----------|
| | \$ | \$ |
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | (57 670) | 33 178 |
| Éléments hors caisse | | |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés | 2 855 | (3 417) |
| Quote-part des résultats nets dans les placements à la valeur de consolidation | 67 | (19) |
| Produits de placements capitalisés | (1 745) | (1 825) |
| Gain sur la cession ou la radiation d'immobilisations | 93 | 69 |
| Perte sur la liquidation de satellites | - | (999) |
| Perte sur la cession de placements | (549) | (194) |
| Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations | (69 462) | (67 685) |
| Amortissement des immobilisations | 109 445 | 110 912 |
| Amortissement des frais d'émissions d'obligations | 124 | 124 |
| Augmentation du passif au titre des prestations constituées | 43 598 | (14 237) |
| Variation nette de la juste valeur des placements | (861) | (700) |
| Variation nette des éléments du fonds de roulement (note 7) | 32 783 | 27 270 |
| Perte à la suite de la rétrocession des actifs du CIPP inc. | - | (1 109) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement | 58 678 | 81 368 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Variation nette des dépôts à terme | (525) | (510) |
| Placements | (26 924) | (15 431) |
| Encaissement de placements | 23 180 | 11 548 |
| Immobilisations corporelles | (108 111) | (119 622) |
| Cession d'immobilisations | 27 | 299 |
| Immobilisations incorporelles | (5 827) | (2 045) |
| Acquisition d'un avantage lié au bail | - | (990) |
| Amortissement d'un avantage lié au bail | 102 | 101 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (118 078) | (126 650) |

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(en milliers de dollars)

| | 2015 | 2014 |
|---|-----------|-----------|
| | \$ | \$ |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | |
| Emprunts bancaires | (7 480) | 14 800 |
| Emprunts à long terme | 233 864 | 272 572 |
| Remboursements d'emprunts | (248 422) | (310 501) |
| Apports reportés afférents aux immobilisations | 66 069 | 46 394 |
| Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables | 134 | 435 |
| Apports reçus à titre de dotation | 778 | 1 419 |
| Variation du passif environnemental | (2 860) | (2 675) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | 42 083 | 22 444 |
| Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (17 317) | (22 838) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début | 70 132 | 92 970 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin | 52 815 | 70 132 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | | |
| Encaisse | 56 163 | 74 571 |
| Bons du Trésor | 145 | 198 |
| Découvert bancaire | (3 653) | (1 478) |
| Emprunts bancaires | (509) | (3 159) |
| Acceptations bancaires | 669 | - |
| | 52 815 | 70 132 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

1 - ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés de l'Université du Québec (l'Université) comprennent les données de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de l'École de technologie supérieure (ÉTS), de la Télé-Université (TÉLUQ) et de l'Université du Québec – siège social (UQ), dont les biens, en cas de liquidation, sont dévolus à l'Université. En conséquence, tous les établissements du réseau de l'Université du Québec sont consolidés dans les présents états financiers. Aucun autre organisme sous le contrôle de l'Université, des universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche ne fait l'objet d'une consolidation. Davantage d'information à l'égard de ces organismes apparentés est fournie à la note 20.

Des reclassements ont été apportés aux états financiers de certains établissements afin de rendre comparables, aux fins des états financiers consolidés, les données des différents établissements au cours de la même année.

2 - REDRESSEMENTS AFFECTÉS AUX EXERCICES ANTÉRIEURS

Fonds de fonctionnement

Passif au titre de prestations constituées

Au 1er mai 2014, l'Université a appliqué le chapitre 3463, « Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* pour la comptabilisation des charges de retraite et des autres avantages sociaux. Conformément aux dispositions transitoires, cette nouvelle norme, applicable aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014, a été appliquée rétrospectivement. Antérieurement, l'Université appliquait le chapitre 3461, « Avantages sociaux futurs », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ainsi, elle évaluait auparavant les obligations au titre des prestations constituées selon une évaluation établie aux fins de la comptabilisation conformément aux directives du chapitre 3461, et comptabilisait à l'état des produits et charges les gains et les pertes actuariels et le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes de retraite selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes de retraite. La nouvelle norme élimine la possibilité de reporter la comptabilisation des gains et des pertes actuariels ainsi que celle du coût des services passés aux exercices futurs en exigeant leur comptabilisation immédiate à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct.

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

2 - REDRESSEMENTS AFFECTÉS AUX EXERCICES ANTÉRIEURS (suite)

Cette modification comptable a entraîné, au fonds de fonctionnement, une diminution du passif au titre des prestations constituées et une augmentation du solde de fonds de 755 928 000 \$ en 2014 (728 091 675 \$ au 1er mai 2013), une diminution des charges et une augmentation de l'excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice de 162 804 725 \$ en 2014, ainsi que la présentation des réévaluations et autres éléments au montant de 134 968 400 \$ à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Le montant de rajustement relatif aux exercices antérieurs de 728 091 675 \$ a été présenté en diminution du solde d'ouverture du solde de fonds du fonds de fonctionnement de l'exercice 2014.

Fonds départementaux de recherche

À la suite de la découverte d'une anomalie dans ses états financiers des exercices antérieurs, l'UQTR a procédé à un redressement à l'égard de la comptabilisation des sommes affectées aux fonds départementaux de recherche. Cette modification a entraîné, au fonds de fonctionnement, une diminution du passif à court terme de 3 678 458 \$ au 30 avril 2014, une augmentation du solde de fonds de 3 134 739 \$ au 1er mai 2013, une augmentation de 543 719 \$ de l'excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice terminé le 30 avril 2014 et une augmentation du solde de fonds de 3 678 458 \$ au 1er mai 2014.

Fonds avec restrictions

Apports reportés du fonds avec restrictions

Au cours de l'exercice, l'INRS et l'UQTR ont redressés leurs états financiers des exercices antérieurs :

- L'INRS a redressé ses états financiers afin de reclasser certains produits reçus pour services rendus qui avaient été comptabilisés à titre d'apports reportés. Ces sommes ont été reclassées au solde de fonds du fonds avec restrictions.
- Les soldes résiduels de projets de l'UQTR qui n'étaient plus assujettis à des restrictions externes n'avaient pas été comptabilisés à l'état des produits et des charges. En 2015, et de façon rétroactive l'UQTR a retraité ses états financiers afin de présenter ces soldes dans le solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne.

Au net, ces modifications ont entraîné, une diminution du passif à court terme de 3 118 000 \$ et une augmentation de l'actif à court terme de 39 000 \$ au 30 avril 2014, une augmentation du solde de fonds de 3 079 000 \$ au 1er mai 2013, une augmentation de 78 000 \$ de l'excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice terminé le 30 avril 2014 et une augmentation du solde de fonds de 3 157 000 \$ au 1er mai 2014.

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, conformément aux besoins en matière d'information financière exprimés par le MEESR à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*.

L'Université, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, devraient appliquer les Normes internationales d'information financière ou les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu entre le MEESR et les universités que toutes les universités québécoises préparent leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser ses états financiers consolidés, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou qui peuvent être convertis en tout temps, sans pénalité, en un montant connu d'encaisse. De plus, les placements que l'Université ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des fins particulières, ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement et les actions de sociétés ouvertes, qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations pour lesquels l'Université a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction est constaté à l'état des produits et charges consolidés, s'il y a lieu.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Université détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et charges consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée à l'état des produits et charges consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement.

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les produits, aux fins déterminées par le donateur.

Constatacion des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amortis ou affectés à l'acquisition de telles immobilisations et les dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits d'intérêts tirés du fonds de dotation sont présentés selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et plus spécifiquement de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés au poste « Produits nets de placements » peu importe le classement de l'actif financier afférent;
- Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'Université a fait le choix d'exclure de la variation nette de la juste valeur les produits d'intérêts (incluant l'amortissement des primes et des escomptes sur les placements en obligations) ainsi que la participation aux produits nets des fonds communs de placement.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les ventes aux étudiants, les ventes externes et les recouvrements de coûts directs. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Placements

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur selon les cours officiels des marchés boursiers. Les participations dans des sociétés satellites et coentreprises sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Avantage lié à un bail

L'avantage lié à un bail est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée du bail incluant l'option de renouvellement, soit une durée totale de 30 ans.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les investissements en immobilisations effectués dans le cadre des budgets autorisés sont financés ou seront financés généralement par l'émission de billets ou de débetures. Les intérêts sur le financement temporaire des projets de construction en cours sont ajoutés au coût des immobilisations correspondantes. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits de l'année sont également comptabilisées au fonds des immobilisations. Les acquisitions d'immobilisations effectuées en vertu de baux de location-acquisition sont enregistrées aux livres à la valeur actualisée de l'engagement. Les obligations découlant de ces contrats de location-acquisition apparaissant au passif sont amorties annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement sous forme de virement interfonds sur leur durée.

L'Université comptabilise ses réclamations en remboursement d'immobilisations et d'intérêts au moment où elles sont confirmées ou dégagées par le MEESR dans le cadre des plans quinquennaux approuvés ou à être approuvés par le gouvernement, pour être par la suite payées par le fiduciaire à même le produit de l'émission de billets et de débetures.

Les frais de financement différés (escomptes) sont présentés à l'encontre des débetures et ils sont amortis selon la méthode linéaire.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

| | <u>Périodes</u> |
|--|-----------------|
| Immobilisations corporelles | |
| Améliorations de terrains et terrains de football et de soccer | |
| Inférieures à 30 000 \$ | 10 ans |
| Supérieures à 30 000 \$ | 20 ans |
| Bâtiments | |
| Bâtiments ayant une structure en bois | 40 ans |
| Bâtiments excluant ceux ayant une structure en bois | 50 ans |
| Améliorations majeures aux bâtiments | |
| Mécanique du bâtiment | 25 ans |
| Réaménagement intérieur | 30 ans |
| Structure et architecture | 40 ans |
| Améliorations locatives | Durée du bail |
| Matériel et équipements | |
| Équipement de communication, multimédia, mobilier et équipement de bureau | 5 ans |
| Équipement informatique | 3 ans |
| Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche et réseau de télécommunications | 10 ans |
| Autres équipements | 15 ans |
| Documents de bibliothèque | 10 ans |
| Manuels pédagogiques | 5 ans |
| Matériel roulant | 5 ans |
| Bâtiment loué | Durée du bail |
| Autres actifs corporels | 25 et 30 ans |
| Immobilisations incorporelles | |
| Développement informatique | 5 ans |
| Logiciels | 3 ans |
| Autre actif incorporel (a) | |

- (a) L'autre actif est composé d'un droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec inc. (RISQ), lequel est amorti en fonction des directives émises par le MEESR, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée restante du contrat d'utilisation, jusqu'en 2020.

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque l'Université constate qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des produits et charges consolidés.

Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Université offre aux employés admissibles un régime de retraite (le régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ)), un programme supplémentaire de retraite (PSR) à ses employés admissibles, un régime d'assurance collective au personnel et aux retraités (Régime collectif) et un régime de prestations de départ à la retraite (Régime de prestations de départ), tous des régimes à prestations déterminées. L'Université comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'Université détermine les obligations au titre des prestations constituées en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations déterminées comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé aux résultats. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les revenus d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des produits et charges au cours d'un exercice ultérieur.

L'Université offre également un régime à cotisations déterminées aux chargés de cours (tuteurs), ses professionnels de recherche et à certains autres employés qui ne remplissent pas les critères de participation aux régimes à prestations déterminées. Les charges relatives à ce régime sont constatées lorsque les versements sont exigibles.

Conversion de devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date des bilans, tandis que les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au taux d'origine. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans la variation nette de la juste valeur présentée dans les produits nets de placements.

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'expose certaines dettes. Pour certains instruments financiers, l'Université n'utilise pas la comptabilité de couverture, conséquemment, ces instruments financiers dérivés sont constatés aux bilans consolidés à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans les produits et charges consolidés de l'exercice sous la rubrique de « Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés ».

L'Université utilise également d'autres instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'expose sa dette. Elle n'utilise pas ces instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation. L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser le swap de taux d'intérêt auquel elle recourt pour se protéger des fluctuations de taux d'intérêt de sa dette portant intérêt à taux variable.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou que les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

| | 2015 | 2014 |
|--|--------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| Fonds de fonctionnement | | |
| Placements évalués à la juste valeur | | |
| Produits d'intérêts non affectés | 356 | 992 |
| Placements évalués au coût après amortissement | | |
| Produits d'intérêts non affectés | 1 688 | 2 080 |
| | <u>2 044</u> | <u>3 072</u> |
| Fonds avec restrictions | | |
| Placements évalués à la juste valeur | | |
| Produits financiers nets tirés de ressources détenues à titre de dotations et affectées à la recherche | 91 | 34 |
| Fonds des immobilisations | | |
| Placements évalués au coût après amortissement | | |
| Produits d'intérêts non affectés | 1 732 | 1 654 |
| Fonds de dotation | | |
| Placements évalués à la juste valeur | | |
| Variation nette de la juste valeur non affectée | 505 | (293) |
| Produits d'intérêts non affectés | 1 063 | 1 017 |
| | <u>1 568</u> | <u>724</u> |
| | <u>5 435</u> | <u>5 484</u> |

5 - FRAIS D'INTÉRÊTS ET AUTRES FRAIS FINANCIERS

| | 2015 | 2014 |
|---|---------------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Fonds de fonctionnement | | |
| Intérêts sur les emprunts bancaires | 872 | 807 |
| Fonds des immobilisations | | |
| Intérêts sur la dette à long terme | 50 199 | 54 934 |
| Intérêts sur l'obligation découlant d'un bail emphytéotique | 1 343 | 1 386 |
| Intérêts sur les emprunts bancaires | 1 348 | 1 017 |
| | <u>52 890</u> | <u>57 337</u> |
| | <u>53 762</u> | <u>58 144</u> |

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

6 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS ET VIREMENTS INTERFONDS

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne sont destinés aux fins suivantes :

| | 2015 | 2014 |
|---|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Acquisition d'immobilisations | 50 818 | 52 779 |
| Projets de recherche | 10 591 | 10 293 |
| Frais indirects de recherche | 32 471 | 30 838 |
| Recouvrement de coûts | 173 | 430 |
| Projets de développement institutionnel | 376 | 229 |
| Plan stratégique | 172 | 648 |
| Enseignement | 1 006 | 1 145 |
| Bibliothèques | 189 | 157 |
| Administration | 2 999 | 3 527 |
| Terrains et bâtiments | 2 173 | 2 027 |
| Service à la collectivité | 344 | 452 |
| Fonds de professeurs | 46 | 68 |
| Prix d'excellence | 18 | 6 |
| Fonds avec restrictions | 26 698 | 16 253 |
| Autres projets spéciaux | 8 546 | 7 485 |
| | 136 620 | 126 337 |

Des ressources non grevées d'affectations de 21 442 000 \$ (49 870 000 \$ en 2014), de 12 868 000 \$ (16 143 000 \$ en 2014), de 4 839 000 \$ (5 014 000 \$ en 2014) et de 245 000 \$ (256 000 \$ en 2014) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations afin de financer respectivement les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations, aux remboursements d'emprunts, aux versements des intérêts et à la dépense d'amortissement.

Des montants de 104 000 \$ (133 000 \$ en 2014), de 221 000 \$ (188 000 \$ en 2014) et de 605 000 \$ (404 000 \$ en 2014) ont été transférés du fonds de dotation aux fonds des immobilisations, de fonctionnement et avec restrictions afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations, au soutien aux étudiants, à l'enseignement et à la recherche.

Des montants de 3 580 000 \$ (2 081 000 \$ en 2014) et de 150 000 \$ (0 \$ en 2014) ont été transférés du fonds avec restrictions au fonds des immobilisations et au fonds de fonctionnement afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations et pour fins de transfert des apports non affectés.

Un montant de 393 000 \$ (238 000 \$ en 2014) a été transféré du fonds de fonctionnement au fonds de dotation concernant des affectations d'origine interne.

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

6 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS ET VIREMENTS INTERFONDS (suite)

Un montant de 518 000 \$ (148 000 \$ en 2014) a été transféré par virement du fonds des immobilisations au fonds de fonctionnement concernant les charges de fonctionnement relatives à l'avantage lié à un bail.

De plus, un solde résiduel de 804 000 \$ provenant d'un virement du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations effectué en 2007 pour le financement de la construction du Pavillon de la santé a été retourné au fonds de fonctionnement au cours de l'exercice.

7 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|---|---------------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir | 43 388 | 42 478 |
| Stocks et frais payés d'avance | (7 499) | (2 262) |
| Frais différés | 364 | (109) |
| Créditeurs et autres dettes de fonctionnement | (1 233) | (9 428) |
| Produits reportés | 1 685 | 910 |
| Apports reportés | (3 922) | (4 319) |
| | 32 783 | 27 270 |

8 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

À court terme

| | 2015 | 2014 |
|---|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Montant à recevoir | | |
| Montant brut | 41 214 | 41 318 |
| Provision pour créances douteuses | (2 297) | (2 286) |
| | 38 917 | 39 032 |
| Droits de scolarité (a) | 10 234 | 9 625 |
| Intérêts courus | 11 926 | 14 606 |
| Taxes à la consommation à recevoir | 3 784 | 3 459 |
| Financement à recevoir | 2 829 | 6 103 |
| Subventions et autres sommes à recevoir du MEESR (b) | 194 121 | 200 396 |
| Subventions et autres sommes à recevoir de ministères et d'organismes provinciaux | 1 815 | 3 061 |
| Autres subventions à recevoir | 4 615 | 5 057 |
| Autres | 8 332 | 5 521 |
| | 276 573 | 286 860 |

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

8 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

À long terme

| | 2015 | 2014 |
|---|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Débiteurs | 108 | 198 |
| Subvention à recevoir | 234 | 2 024 |
| Financement à recevoir | 4 640 | 2 829 |
| Subventions et autres sommes à recevoir du MEESR (c) | 199 270 | 229 393 |
| Sommes à recevoir de ministères et d'organismes provinciaux | 1 112 | 1 484 |
| Autres | 10 150 | 12 687 |
| | <u>215 514</u> | <u>248 615</u> |

(a) Au 30 avril 2015, la valeur comptable des droits de scolarité à recevoir totalise 10 234 000 \$ (9 625 000 \$ au 30 avril 2014). Ces droits de scolarité à recevoir sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 1 350 000 \$ (1 250 000 \$ au 30 avril 2014).

(b) Le solde des subventions et des autres sommes à recevoir du MEESR est composé de :

| | 2015 | 2014 |
|---|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier | 70 888 | 72 173 |
| Devancement de la subvention de l'année universitaire suivante | 5 778 | 6 420 |
| Subvention à recevoir pour les passifs environnementaux | 4 603 | 2 857 |
| Subvention à recevoir découlant d'un décret lié à l'application initiale des PCGR du Canada | 17 330 | 17 330 |
| Ajustements des recomptages de l'effectif étudiant | 37 076 | 30 736 |
| Autres subventions à recevoir | 58 155 | 64 688 |
| Contribution financière non récurrente | | 5 800 |
| Financement à recevoir | 291 | 392 |
| | <u>194 121</u> | <u>200 396</u> |

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

8 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

(c) Le solde des subventions et autres sommes à recevoir du MEESR est composé de :

| | 2015 | 2014 |
|---|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Subvention à recevoir pour les passifs environnementaux | 3 522 | 6 856 |
| Financement à recevoir* | 171 227 | 201 665 |
| Subvention à recevoir découlant d'un décret lié à l'application initiale des PCGR du Canada | 9 359 | 9 365 |
| Ajustements des recomptages de l'effectif étudiant | 15 162 | 11 507 |
| | <u>199 270</u> | <u>229 393</u> |

* Au fonds des immobilisations, le financement à recevoir représente l'écart entre les produits de subventions constatées conformément à la méthode du report (voir la note 3, « Principales méthodes comptables », pour davantage d'information) et les sommes encaissées à ce jour ou versées directement par le MEESR en remboursement des emprunts à long terme.

9 - PLACEMENTS

À court terme

| | 2015 | 2014 |
|--|---------------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Bons du Trésor | 145 | 198 |
| Dépôts à terme, 2,18 % | 20 198 | 19 673 |
| Obligations municipales échéant à moins de un an | 26 | 51 |
| Acceptations bancaires | 669 | |
| | <u>21 038</u> | <u>19 922</u> |

À long terme

| | 2015 | 2014 |
|--|-------|--------|
| | \$ | \$ |
| Actions de sociétés publiques | 9 373 | 3 354 |
| Obligations de sociétés publiques, 2,03 % à 4,33 %, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2049 | 4 326 | 12 406 |
| Fonds communs d'actions | 2 503 | 62 |
| Fonds de marché monétaire | 8 881 | 7 491 |
| Actions de sociétés fermées | | 180 |

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

9 - PLACEMENTS (suite)

À long terme

| | 2015 | 2014 |
|---|---------------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Placement immobilier | 360 | 361 |
| Obligations du gouvernement fédéral, 3,15 %, échéant à différentes dates jusqu'en septembre 2023 | 119 | 247 |
| Obligations du gouvernement municipal, 1,86 % à 4,02 %, échéant à différentes dates jusqu'en juillet 2040 | 12 517 | 5 700 |
| Obligations du gouvernement provincial, 0,06 % à 5,64 %, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2049 (a) | 35 065 | 36 397 |
| Débiteures convertibles | | 100 |
| Fonds commun obligataire | 10 | |
| | <u>73 154</u> | <u>66 298</u> |

(a) La valeur nominale des obligations résiduelles de l'UQAM est de 105 782 000 \$. La direction de l'UQAM devra réinvestir cette somme jusqu'en 2044 dans le but d'encaisser un montant total de 150 000 000 \$ et de l'utiliser pour rembourser les débiteures non garanties totalisant 150 000 000 \$ (voir note 16) échéant à cette date.

10 - AVANTAGE LIÉ AU BAIL

La TÉLUQ a signé en 2013 une convention de bail d'une durée de 20 ans avec une possibilité de prolongation pour une période additionnelle de 10 ans, et ce, aux mêmes prix et conditions. Des travaux de base au coût de 3 043 900 \$ ont été assumés par la TÉLUQ en contrepartie d'une réduction du prix de base du loyer calculée en tenant compte d'un amortissement basé sur un taux de 8 % et une période de 20 ans. L'avantage lié au bail est amorti sur la base de la méthode linéaire sur une période correspondant à la durée du bail incluant la période de prolongation, soit sur un période de 30 ans.

| | 2015 | | 2014 | |
|----------------------|-------|----------------------|-----------------|-----------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Coût non amorti | Coût non amorti |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Avantage lié au bail | 3 044 | 251 | 2 793 | 2 895 |

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | 2015 | | 2014 |
|--|------------------|----------------------|------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Coût non amorti |
| | \$ | \$ | \$ |
| Terrains | 73 439 | | 73 439 |
| Terrains de football et de soccer | 1 899 | 1 685 | 214 |
| Améliorations de terrains | 23 677 | 8 795 | 14 882 |
| Bâtiments (a) | 1 593 683 | 470 837 | 1 122 846 |
| Améliorations majeures aux bâtiments | 406 869 | 133 213 | 273 656 |
| Construction en cours | 41 738 | | 41 738 |
| Améliorations locatives | 12 435 | 4 390 | 8 045 |
| Matériel et équipements | | | |
| Équipement informatique | 75 820 | 59 188 | 16 632 |
| Équipement de communication et multimédia | 26 487 | 18 098 | 8 389 |
| Mobilier et équipement de bureau | 28 319 | 23 918 | 4 401 |
| Autres équipements | 29 785 | 16 948 | 12 837 |
| Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche | 294 016 | 174 205 | 119 811 |
| Réseau de télécommunications | 13 834 | 7 499 | 6 335 |
| Documents de bibliothèque et manuels pédagogiques | 66 286 | 48 505 | 17 781 |
| Matériel roulant | 3 103 | 2 327 | 776 |
| Autres actifs corporels | 33 002 | 14 455 | 18 547 |
| Actifs non amortissables | 10 022 | | 10 022 |
| | <u>2 734 414</u> | <u>984 063</u> | <u>1 750 351</u> |
| Immobilisations corporelles louées | | | |
| Terrain | 3 050 | | 3 050 |
| Bâtiment | 48 005 | 6 420 | 41 585 |
| | <u>2 785 469</u> | <u>990 483</u> | <u>1 794 986</u> |

(a) L'UQAC a reçu en don le Pavillon Alouette qui a été comptabilisé à la juste valeur, soit 10 000 000 \$. Au 30 avril 2015, il n'a pas été amorti parce qu'il est en cours de construction.

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

| | 2014 | | |
|--|------------------|----------------------|------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Coût non amorti |
| | \$ | \$ | \$ |
| Terrains | 72 715 | | 72 715 |
| Terrains de football et de soccer | 1 899 | 1 496 | 403 |
| Améliorations de terrains | 21 667 | 8 389 | 13 278 |
| Bâtiments | 1 576 786 | 438 695 | 1 138 091 |
| Améliorations majeures aux bâtiments | 374 902 | 120 959 | 253 943 |
| Construction en cours | 19 947 | | 19 947 |
| Améliorations locatives | 10 619 | 3 229 | 7 390 |
| Matériel et équipements | | | |
| Équipement informatique | 75 372 | 57 905 | 17 467 |
| Équipement de communication et multimédia | 26 465 | 17 230 | 9 235 |
| Mobilier et équipement de bureau | 27 670 | 22 603 | 5 067 |
| Autres équipements | 30 067 | 16 139 | 13 928 |
| Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche | 292 850 | 167 182 | 125 668 |
| Réseau de télécommunications | 16 628 | 10 374 | 6 254 |
| Documents de bibliothèque et manuels pédagogiques | 69 592 | 50 937 | 18 655 |
| Matériel roulant | 3 065 | 2 334 | 731 |
| Autre actif corporel | 29 518 | 12 647 | 16 871 |
| Actifs non amortissables | 9 876 | | 9 876 |
| | <u>2 659 638</u> | <u>930 119</u> | <u>1 729 519</u> |
| Immobilisations corporelles louées | | | |
| Terrain | 3 050 | | 3 050 |
| Bâtiment | 48 004 | 5 461 | 42 543 |
| | <u>2 710 692</u> | <u>935 580</u> | <u>1 775 112</u> |

Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la radiation d'immobilisations corporelles complètement amorties pour 19 477 060 \$ (8 470 822 \$ en 2014).

12 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| | 2015 | | |
|----------------------------|---------------|----------------------|-----------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Coût non amorti |
| Développement informatique | 32 685 | 23 263 | 9 422 |
| Logiciels | 10 714 | 8 978 | 1 736 |
| Autre actif incorporel | 11 116 | 5 605 | 5 511 |
| | <u>54 515</u> | <u>37 846</u> | <u>16 669</u> |

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

12 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

| | 2014 | | |
|----------------------------|---------------|----------------------|-----------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Coût non amorti |
| | \$ | \$ | \$ |
| Développement informatique | 31 617 | 18 716 | 12 901 |
| Logiciels | 8 104 | 5 962 | 2 142 |
| Autre actif incorporel | 12 897 | 8 769 | 4 128 |
| | <u>52 618</u> | <u>33 447</u> | <u>19 171</u> |

Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la radiation d'immobilisations incorporelles complètement amorties pour 813 856 \$ (1 841 439 \$ en 2014).

13 - EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires, d'un montant total autorisé de 581 620 000 \$ (602 907 000 \$ en 2014), dont 250 800 000 \$ pour les immobilisations subventionnées en vertu du Plan quinquennal des investissements universitaires, portent intérêt à des taux de 0,97 % à 1,43 % (1,27 % à 1,53 % en 2014) ou au taux préférentiel de 2,70 % (3,00 % en 2014) et seront renégociables en 2015-2016. Au 30 avril 2015, l'Université utilise 183 429 000 \$, dont 91 090 000 \$ au fonds de fonctionnement et 92 339 000 \$ au fonds des immobilisations.

14 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

À court terme

| | 2015 | 2014 |
|--|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Autres passifs financiers | | |
| Comptes fournisseurs et charges à payer | 83 228 | 90 797 |
| Salaires et charges sociales à payer | 60 389 | 59 394 |
| Vacances courues | 43 138 | 42 459 |
| Retenues sur les contrats | 2 138 | 1 934 |
| Crédits d'enseignement en réserve | 4 793 | 4 339 |
| Subventions à rembourser au MEESR pour la variation de l'effectif étudiant | 4 899 | 1 249 |
| Autres sommes à payer au MEESR | 308 | 42 |
| Sommes à payer à des ministères et autres organismes gouvernementaux | 95 | 39 |
| Autres | 8 740 | 7 246 |
| | <u>207 728</u> | <u>207 499</u> |

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

14 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT (suite)

À long terme

| | 2015 | 2014 |
|--|-----------|------|
| | \$ | \$ |
| Autre passif financier | | |
| Dû au Centre de l'entrepreneurship technologique de l'ÉTS (CENTECH), intérêt basé sur le taux moyen des emprunts, 3 % (3 % en 2014), sans modalités de remboursement | 37 | |

Les sommes à remettre à l'État totalisent 20 717 000 \$ (18 073 000 \$ en 2014).

15 - APPORTS REPORTÉS

Fonds avec restrictions

| | 2015 | 2014 |
|--|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début | 127 012 | 131 854 |
| Redressement | (3 118) | (3 079) |
| Solde redressé | 123 894 | 128 775 |
| Sommes encaissées pour le prochain exercice | 187 822 | 185 555 |
| Sommes constatées à titre de produit de l'exercice | (192 067) | (190 436) |
| Solde à la fin | 119 649 | 123 894 |

Ces apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges du fonds avec restrictions.

Fonds des immobilisations

| | 2015 | 2014 |
|--|-----------------|----------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début | 294 606 | 326 979 |
| Redressement | | (11 082) |
| Solde redressé | 294 606 | 315 897 |
| Apport reçu sous forme du Pavillon Alouette | 10 000 | |
| Sommes encaissées au cours de l'exercice | 66 069 | 46 394 |
| Sommes constatées à titre de produit de l'exercice | (69 462) | (67 685) |
| Solde à la fin | 301 213 | 294 606 |

Ces apports reportés comprennent le solde non amorti d'apports reçus sous forme d'immobilisations.

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

16 - DETTE À LONG TERME

| | 2015 | 2014 |
|--|----------------|---------|
| | \$ | \$ |
| Fonds des immobilisations | | |
| Emprunts, portant intérêt à des taux variables de 0,99 % à 1,00 % (1,22 % à 1,25 % en 2014), remboursables par versements mensuels variables, échéant à différentes dates jusqu'en novembre 2037 (a) | 121 791 | 103 454 |
| Effets à payer, taux moyen pondéré de 3,18 % (3,30 % en 2014), remboursables par versements annuels à des fonds d'amortissement à différentes dates jusqu'en 2034 (b) | 886 775 | 901 708 |
| Emprunt bancaire, portant intérêt au taux de 4,58 %, remboursable par versements semestriels de 893 333 \$, échéant en novembre 2015 | 1 787 | 3 573 |
| Débitures non garanties de premier rang, série A, 5,86 %, valeur nominale de 150 000 000 \$, 5,86 %, échéant en 2044, intérêts payables semestriellement (c) | 146 441 | 146 317 |
| Obligation découlant d'un bail emphytéotique relative à des actifs ayant une valeur nette aux livres de 25 471 455 \$, portant intérêt au taux de 6,15 %, remboursable par versements mensuels de 169 318 \$, capital et intérêts, basée sur une période d'amortissement de 25 ans jusqu'en 2033 | 21 461 | 22 150 |
| Emprunts, garantis par une hypothèque immobilière sur des loyers, portant intérêt au taux variable des acceptations bancaires canadiennes de trois mois soit 1,23 % (1,23 % en 2014), remboursables par versements semestriels, échéant en décembre 2023 et 2033 (d) | 36 294 | 37 564 |
| Emprunt, portant intérêt au taux variable des acceptations bancaires canadiennes de un mois soit 1,19 % (1,22 % en 2014), dont le capital est remboursable par versements trimestriels de 255 447 \$, échéant en novembre 2019 (e) | 31 519 | 32 569 |
| Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition sur un terrain et un bâtiment, remboursable par mensualités de 170 119 \$, incluant les intérêts au taux de 7,25 %, échéant le 1er décembre 2034, avec option d'achat à 1,00 \$ à l'échéance | 21 782 | 22 287 |
| Emprunt à Financement Québec, garanti par la subvention gouvernementale octroyée par le MEESR, remboursable par versements annuels de 567 271 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,32 % (les versements annuels sont assumés par le MEESR), échéant en avril 2021 | 2 943 | 3 366 |

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

| | 2015 | 2014 |
|--|---------------|--------|
| | \$ | \$ |
| Emprunt à Financement Québec, garanti par la subvention gouvernementale octroyée par le MEESR, remboursable par versements semestriels de 543 236 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,56 % (les versements annuels sont assumés par le MEESR), échéant en juin 2019 | 4 566 | 5 511 |
| Emprunts, garantis par Financement-Québec, portant intérêt à des taux fixes variant de 1,81 % à 2,87 %, remboursables par versements semestriels de 1 297 011 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2022 | 13 203 | 15 365 |
| Emprunts, portant intérêt à des taux fixes variant de 1,71 % à 2,03 %, remboursables par versements semestriels de 1 601 488 \$, capital et intérêts, échéant à différentes dates jusqu'en mars 2020 (f) | 1 584 | 4 718 |
| Emprunt, portant intérêt au taux de 2,4 % (incluant les frais), remboursable par versements semestriels de 576 947 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2020 (g) | 5 402 | 6 411 |
| Emprunt, portant intérêt au taux de 2,78 %, remboursable par versements semestriels de 687 325 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2019 (h) | 5 745 | 6 928 |
| Billets, garantis par la subvention gouvernementale octroyée par le MEESR, portant intérêt à des taux fixes variant de 1,84 % à 1,92 %, remboursables par versements semestriels de 406 894 \$, incluant capital, frais de gestion, frais d'émission et d'intérêts, échéant à différentes dates jusqu'en juin 2016 | 559 | 1 348 |
| Emprunts hypothécaires, garantis par des bâtiments, des résidences et un terrain d'une valeur nette comptable de 4 963 437 \$, portant intérêt à des taux fixes variant de 2,96 % à 3,14 % (2,96 % à 3,14 % en 2014), remboursables par versements mensuels de 19 726 \$, échéant en mars 2018 | 2 665 | 2 818 |
| Emprunts, portant intérêt à des taux fixes variant de 2,67 % à 4,77 %, remboursables par versements mensuels de 93 735 \$, échéant à différentes dates jusqu'en octobre 2023 | 5 083 | 1 029 |
| Emprunt auprès de Financement-Québec, portant intérêt au taux de 2,1 %, remboursable par versements semestriels de 288 733 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2016 (i) | 848 | 1 399 |

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

| | 2015 | 2014 |
|--|---------------|--------|
| | \$ | \$ |
| Emprunt, constitué du solde de prix d'achat de la rétrocession du bâtiment du CIPP inc., assumé par l'UQTR à partir du 19 juin 2014, garanti et remboursé par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, amortissable jusqu'en juin 2022, 1,85 %, remboursable par versements mensuels de 166 131 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2016 | 13 367 | 14 805 |
| Emprunt à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux de 3,26 %, avec renouvellement mensuel des acceptations bancaires, échéant en 2024 (j) | 17 232 | 17 917 |
| Emprunt, 2,86 % (3,00 % en 2014) remboursable par versements mensuels de 6 963 \$, capital et intérêts, renouvelable le 1er mai 2015 | 1 177 | 1 225 |
| Emprunt bancaire, 4,86 %, remboursable par versements mensuels de 23 250 \$, échéant en février 2026 | 3 023 | 3 302 |
| Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, 3,5 %, remboursable par versements mensuels de 14 072 \$, capital et intérêts, échéant en août 2022 | 1 100 | 1 231 |
| Emprunt, 3,1 % (taux effectif de 3,24 %), garanti par les sommes à verser par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique afin de pourvoir au paiement de cet emprunt, remboursable par versements annuels de 111 509 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2023 | 774 | 858 |
| Somme due au Cégep de Jonquière, garanti par la marque de commerce du centre NAD, remboursable par versements annuels en capital de 150 000 \$, sans intérêts, échéant en juin 2023 | 1 350 | |
| Billet à long terme, auprès du fonds de financement subventionné par le MEESR, d'un montant original de 7 200 000 \$ conformément au décret no 174-2014 du 26 février 2014, remboursable par versements en capital annuels de 720 000 \$ plus les intérêts payables trimestriellement au taux de 2,97 %, échéant en mars 2024 | 6 480 | |
| Emprunt bancaire, 2,61 %, semi-annuel, remboursable par versements mensuels de 152 173 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2022 | 11 973 | |

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

| | 2015 | 2014 |
|--|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Emprunt, 1,55 % (taux effectif de 1,79 %), garanti par les sommes à verser par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations afin de pourvoir au paiement de cet emprunt, remboursable par versements trimestriels de 252 518 \$, capital et intérêts, échéant en juillet 2017 | 2 221 | |
| Emprunts remboursés au cours de l'exercice | | 24 226 |
| | 1 369 145 | 1 382 079 |
| Tranche échéant à moins de un an | 157 490 | 239 444 |
| | 1 211 655 | 1 142 635 |

- (a) L'UQAM et l'ÉTS ont procédé, au moyen d'ententes de swap de taux d'intérêt avec des institutions financières décrites à la note 17, à la conversion de ses emprunts à terme à des taux variables en emprunts à des taux fixes de 2,15 % à 5,14 %.
- (b) Ces emprunts sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général de l'UQ et par le transport de subventions du MEESR accordées par décrets, payables à même les crédits à être votés annuellement par l'Assemblée nationale du Québec conformément à la Loi sur les investissements universitaires.
- (c) Le remboursement de ces débetures sera effectué à même le placement du fonds des immobilisations (voir note 9). Dans l'éventualité où le placement devrait générer moins que la somme nécessaire au remboursement de la dette, le ministre responsable est autorisé à octroyer une subvention pour compenser le manque à gagner. Le ministre est également autorisé à récupérer de l'UQAM, en 2044, le surplus dont elle bénéficierait si le placement devait générer plus que les 150 000 000 \$ attendus. En vertu de décrets de 2009 et 2012, le gouvernement prend à sa charge une portion des intérêts annuels, soit 6 626 429 \$ annuellement.
- (d) L'UQ a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 17, à la conversion de l'emprunt à terme de 43 000 000 \$ à l'origine, portant intérêt au taux variable de trois mois basé sur l'indice de référence des acceptations bancaires de moins de un an (CDOR) en emprunt à taux fixe de 5,35 %.
- (e) L'INRS a conclu une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière, échéant en novembre 2019, qui convertit l'emprunt à terme portant intérêt au taux variable CDOR de trois mois en emprunt à taux fixe de 5,00 % (incluant 1,25 % de frais d'estampillage). Le montant nominal de référence du swap a été fixé à 31 518 901 \$. Le 14 novembre 2011, l'entente initiale a été amendée pour modifier la fréquence de remboursement qui est dorénavant fait mensuellement, tout en poursuivant l'amortissement prévu. Par conséquent, le taux fixe diminue de 5,00 % à 4,89 % (incluant 1,25 % de frais d'estampillage).

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

- (f) À la suite de conventions d'aide financière intervenues à différentes dates entre le 4 mai et le 22 août 2012 entre Financement-Québec et l'INRS, les ouvertures de crédit contractées dans le cadre du Programme d'infrastructures du savoir ont été converties en emprunt à long terme payable par versements semestriellement égaux, le taux d'intérêt annuel variant de 1,56 % à 1,81 % majoré de 0,15 % à 0,22 % pour les frais d'émission et de gestion pour un taux variant de 1,71 % à 2,03 %.
- (g) Le 30 mai 2013, à la suite de la convention d'aide financière entre le MEESR et l'INRS, l'INRS a contracté un emprunt à long terme dans le cadre du Programme de soutien à la recherche – Volet 2; appui de financement aux infrastructures de recherche payable en versements semestriellement égaux, le taux d'intérêt annuel est de 2,26 % majoré de 0,14 % pour les frais d'émission et de gestion pour un taux de 2,40 %.
- (i) Le gouvernement prend à sa charge le capital et les intérêts de ces emprunts. Les montants payables par le gouvernement sont grevés d'une hypothèque mobilière en faveur de Financement-Québec.
- (j) L'UQ a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 17, à la conversion d'un emprunt à terme de 18 028 559 \$ à l'origine (17 231 979 \$ au 30 avril 2015), portant intérêt au taux variable CDOR de trois mois en emprunt à taux fixe de 3,26 %.

Les remboursements à effectuer sur la dette au cours de chacune des cinq prochaines années se détaillent comme suit :

| | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 | 2018-2019 | 2019-2020 |
|---|----------------|----------------|---------------|---------------|----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Billets, débetures et autres dettes | 156 086 | 192 344 | 88 358 | 88 743 | 138 383 |
| Contrats de location-acquisition (incluant la portion intérêts) | 4 208 | 4 213 | 4 217 | 4 222 | 4 227 |
| | 160 294 | 196 557 | 92 575 | 92 965 | 142 610 |

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

17 - SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT

Swaps de taux d'intérêt sur lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée

L'UQ et l'UQAM ont contracté les swaps de taux d'intérêt fixe-variable suivants afin de couvrir les variations des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à long terme à taux variable dans le fonds des immobilisations.

| Date d'échéance | Taux d'intérêt fixe % | 2015 | | 2014 | Variation \$ |
|--------------------------|-----------------------------|--------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------|
| | | Valeur nominale \$ | Juste valeur \$ | Juste valeur \$ | |
| Décembre 2023 et 2033 | 5,35 | 36 294 | (10 537) | (8 206) | (2 331) |
| Février 2024 | 3,26 | 17 232 | (1 008) | (315) | (693) |
| Août 2040 (a) | 2,98 | 9 266 | 98 | | 98 |
| Novembre 2015 | 2,15 | 1 042 | (4) | (75) | 71 |
| | | 63 834 | (11 451) | (8 596) | (2 855) |

(a) Émission en février 2024 à la suite de l'échéance d'un autre swap.

Swaps de taux d'intérêt sur lesquels la comptabilité de couverture est appliquée

L'ÉTS a conclu des ententes de swap de taux d'intérêt, et en vertu de chacun des contrats, des versements ou des encaissements, correspondant à la différence entre les taux d'intérêt fixes et le taux variable basé sur le taux CDOR de 0,99 % (1,25 % au 30 avril 2014) sont effectués. Ces contrats de swap sont qualifiés d'instruments de couverture de la dette à long terme et les paiements y afférents sont donc comptabilisés à l'état des résultats au fur et à mesure qu'ils sont effectués à titre d'ajustement des frais d'intérêts.

| Date d'échéance | Taux d'intérêt fixe % | Valeur nominale \$ |
|--------------------|-----------------------------|--------------------------|
| Avril 2032 | 5,07 | 27 940 717 |
| Septembre 2034 | 5,07 | 32 224 000 |
| Septembre 2034 | 4,61 | 6 047 610 |
| Novembre 2027 (b) | 5,14 | 30 962 090 |
| Mars 2035 | 4,30 | 23 640 385 |

(b) L'ÉTS a conclu un swap de taux d'intérêt à départ différé, prenant effet en novembre 2027 et échéant en novembre 2037, à un taux fixe de 2,89 %.

L'INRS a conclu une entente de swap de taux d'intérêt, échéant en novembre 2019, en vertu duquel il verse des intérêts à un taux fixe de 4,89 % (4,89 % en 2014) et reçoit des intérêts à un taux variable basé sur le CDOR de 1,19 % (1,22 % en 2014). Le montant nominal de référence du contrat de swap a été fixé à 31 518 901 \$. L'INRS a conclu un swap de taux d'intérêt à départ différé, prenant effet en novembre 2019 et échéant en novembre 2034, à un taux fixe de 2,90 %.

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

17 - SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT (suite)

Ces contrats de swap sont qualifiés d'instruments de couverture de la dette long terme, et les paiements y afférents sont donc comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés au fur et à mesure qu'ils sont effectués, à titre d'ajustements des frais d'intérêts.

18 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Les engagements non inscrits aux livres pour commandes non complétées d'achat de biens et de services se répartissent comme suit :

| | 2015 \$ | 2014 \$ |
|---------------------------|------------|------------|
| Fonds de fonctionnement | 20 674 | 66 890 |
| Fonds avec restrictions | 11 051 | 7 458 |
| Fonds des immobilisations | 24 200 | 51 383 |
| Fonds de dotation | 17 | 84 |

b) Les baux à long terme pour des immeubles et des équipements payables mensuellement représentent des engagements totalisant 47 739 666 \$ et se répartissent comme suit :

| | \$ |
|-------------------|---------------|
| 2015-2016 | 8 244 |
| 2016-2017 | 8 503 |
| 2017-2018 | 7 496 |
| 2018-2019 | 7 130 |
| 2019-2020 | 5 356 |
| 2020 et suivantes | 11 011 |
| | 47 740 |

Des baux contiennent certaines clauses d'ajustement pour les taxes et les services liés à la location des immeubles et de pénalités pour non-renouvellement.

c) L'Université s'est engagée, en vertu de contrats de service et de location échéant à différentes dates de septembre 2015 à décembre 2034, à verser une somme de 37 807 710 \$ (41 607 691 \$ en 2014) pour différents services et locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 8 161 360 \$ en 2016, à 5 417 477 \$ en 2017, à 4 529 267 \$ en 2018, à 3 326 606 \$ en 2019 et à 1 073 000 \$ en 2020.

d) Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel enseignant de l'ÉTS et de l'UQAM au titre des crédits d'enseignement en réserve représentent respectivement 751 631 \$ (903 312 \$ en 2014) et 3 628 crédits (3 836 crédits au 30 avril 2014). Les engagements de l'UQAM sont non monnayables et doivent être compensés selon les modalités décrites à la convention collective.

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

18 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

- e) L'UQAC s'est engagée, d'après un bail échéant le 31 mars 2105, à louer un terrain. En contrepartie, elle s'est engagée à construire un bâtiment d'une valeur approximative de 4 150 000 \$ qui sera remis, sans compensation aucune, au locateur à la fin du bail.

L'UQAC s'est également engagée par bail jusqu'au 2 décembre 2063 pour la location d'un terrain. En contrepartie, conformément à cette entente, elle doit construire un bâtiment d'une valeur approximative de 10 000 000 \$, qui sera remis, sans contrepartie aucune, au locateur à la fin du bail. Parallèlement à cette entente, l'UQAC s'est fait céder, sans contrepartie, le bâtiment d'une valeur approximative de 10 000 000 \$ en date du 30 avril 2015 par une tierce partie.

- f) L'UQTR a acquis la Collection Robert-Lionel Séguin dans une convention datée du 1er avril 1983. Cet engagement est payable au vendeur sa vie durant par une annuité de 65 000 \$, jusqu'à un maximum de 2 795 000 \$, plus une somme de 150 000 \$ payable aux ayants droit du vendeur. Pour financer cette acquisition, le MEESR a versé une subvention de 300 000 \$ qui a été placée dans le fonds de dotation et dont les produits annuels servent au remboursement d'une partie de l'engagement. Au 30 avril 2015, le solde éventuel de cet engagement est de 825 750 \$ (890 750 \$ en 2014) et la valeur capitalisée de la Collection Robert-Lionel Séguin à cette date est de 2 119 250 \$ (2 054 250 \$ en 2014).

En octobre 1991, l'UQTR a signé avec la Corporation du Musée des arts et traditions populaires du Québec un protocole d'une durée de 10 ans, lequel a été prolongé de un an, le 8 novembre 2001. Ce protocole confie au musée la gestion de la Collection Robert-Lionel Séguin et de collections complémentaires, propriétés de l'UQTR.

Le 10 décembre 2002, il y a eu prolongation d'une autre année et depuis le dossier est en attente de règlement.

- g) À la suite de la cession du Planétarium Dow par la Ville de Montréal à l'ÉTS, celle-ci s'est engagée à y investir, d'ici avril 2016, un montant de 5 000 000 \$ pour la réfection de l'immeuble.

- h) Des poursuites en dommages et intérêts d'un total de 3 354 000 \$ sont pendantes contre certains établissements. La direction est d'avis que ces réclamations sont non fondées et, en conséquence, aucune provision n'a été inscrite aux livres à cet égard. Ces poursuites se répartissent comme suit entre les établissements :

| | |
|------|--------------|
| | \$ |
| UQAM | 433 |
| ÉTS | 587 |
| UQTR | <u>2 334</u> |
| | <u>3 354</u> |

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

18 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

- i) Cautionnement et lettres de garantie bancaire

En vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'UQAM s'est portée garante, au bénéfice de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, du solde négatif du fonds général de la Fondation, et ce, jusqu'à concurrence de ce solde, mais pour un montant n'excédant pas 1 000 000 \$.

L'UQAC cautionne, conjointement avec d'autres sociétaires, un emprunt bancaire de La Centrale de Chauffage S.E.N.C. jusqu'à concurrence de 400 000 \$. Au 30 avril 2015, le solde de cet emprunt est nul. Elle a également un effet à payer de la Corporation d'aide au Pavillon sportif de l'UQAC (CAPS) jusqu'à concurrence de 150 000 \$. Au 30 avril 2015, cet effet à payer totalise 84 092 \$.

L'UQO se porte garante d'une marge de crédit de la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais jusqu'à un montant de 300 000 \$. La marge de crédit est inutilisée au 30 avril 2015 (idem en 2014).

L'UQAR se porte également garante des marges de crédit de 100 000 \$ de RÉFORMAR (organisme contrôlé) et du Centre interdisciplinaire de développement en cartographie des océans (CIDCO). Au 30 avril 2015, la marge de crédit de RÉFORMAR est inutilisée tandis que le solde de celle du CIDCO est de 20 000 \$.

- j) Un recensement effectué démontre que l'UQAC et l'UQAM sont propriétaires de terrains contaminés. En vertu de la réglementation en matière d'environnement, elles pourraient être tenues de réaliser des travaux de décontamination. Les coûts estimatifs de ces travaux de décontamination ont été comptabilisés à titre de passif. Un compte à recevoir égal au passif a également été comptabilisé, puisque le gouvernement du Québec a signifié qu'il assumera les coûts relativement à ces terrains. En raison des difficultés inhérentes à l'estimation des coûts de décontamination, il subsiste une incertitude relative à la mesure à l'égard de ce passif.

- k) L'Université fait l'objet de griefs logés par les syndicats de ses établissements, dont les salariés participent au Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ). Ceux-ci concernent l'indexation des rentes du RRUQ. L'issue du litige ne peut être déterminée et le montant de perte éventuelle pouvant résulter de ce litige ne peut être estimé de façon fiable et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée.

- l) L'Université fait l'objet d'une plainte auprès de la Commission de l'équité salariale relativement au calcul des ajustements salariaux pour certaines catégories d'emplois. L'issue de cette plainte ne peut être déterminée et il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant des décaissements qui pourraient éventuellement résulter de cette plainte; par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers consolidés.

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

18 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

m) L'UQTR est toujours en procédures de négociation de plusieurs griefs et de plaintes à la commission des relations de travail. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de tous ces litiges, ni les montants, le cas échéant, que l'Université pourrait être appelée à verser. Conséquemment, une provision a été comptabilisée aux états financiers pour certains griefs et tout paiement supplémentaire pouvant résulter du dénouement de ces litiges serait imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

n) Dans le cadre du Programme de garantie financière de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, l'UQAM a reconnu une responsabilité financière de 543 000 \$, conformément aux exigences de la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires (L.C. 1997, ch.9) et aux obligations afférentes aux titulaires de permis. Cette reconnaissance vise à assurer les engagements de l'Université à l'égard de la restauration sécuritaire de l'installation nucléaire.

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

19 - RÉGIME DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Régimes d'avantages sociaux à prestations définies

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) et du Programme supplémentaire de retraite (PSR) pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2013 avec extrapolation au 30 avril 2015 pour les coûts des prestations définies dans l'année financière 2014-2015. Les évaluations actuarielles les plus récentes pour les régimes d'assurance collective et de prestations de départ ont été effectuées en date du 30 avril 2015.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux futurs et des montants inscrits dans les états financiers consolidés

| | RRUQ | | Régime de retraite - PSR | | Régime d'assurance collective | | Régime de prestations de départ | |
|--|-------------|-------------|--------------------------|----------|-------------------------------|----------|---------------------------------|-----------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Obligations au titre des prestations constituées | (3 512 676) | (3 297 972) | (14 376) | (13 626) | (34 957) | (37 542) | (181 698) | (170 677) |
| Valeur marchande des actifs du régime | 3 551 975 | 3 173 391 | - | - | - | - | - | - |
| Provision pour moins-valeur | (39 299) | | | | | | | |
| Passif au titre des prestations constituées | - | (124 581) | (14 376) | (13 626) | (34 957) | (37 542) | (181 698) | (170 677) |

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

| | 2015 | 2014 |
|---------------------------------|--------|--------|
| | \$ | \$ |
| RRUQ | 59 440 | 40 277 |
| Régime de retraite - PSR | 1 195 | 1 063 |
| Régime d'assurance collective | 3 951 | 3 738 |
| Régime de prestations de départ | 21 157 | 18 283 |

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

19 - RÉGIME DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

| | RRUQ | | Régime de retraite - PSR | | Régime d'assurance collective | | Régime de prestations de départ | |
|--|------|------|--------------------------|------|-------------------------------|------|---------------------------------|------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| | % | % | % | % | % | % | % | % |
| Obligations au titre des prestations constituées | | | | | | | | |
| Taux d'actualisation | 6,00 | 6,00 | 5,50 | 5,50 | 6,00 | 6,00 | 6,00 | 6,00 |
| Taux de croissance de la rémunération | 2,50 | 2,50 | 2,50 | 2,50 | 2,50 | 2,50 | 2,50 | 2,50 |
| Coût des prestations | | | | | | | | |
| Taux d'actualisation | 6,00 | 6,35 | 5,50 | 5,50 | 6,00 | 6,35 | 6,00 | 6,35 |
| Taux de croissance de la rémunération | 2,50 | 2,50 | 2,50 | 2,50 | 2,50 | 2,50 | 2,50 | 2,50 |

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

| | 2015 | 2014 |
|--|--------|--------|
| Taux tendanciel initial du coût des soins de santé | 7,15 % | 7,50 % |
| Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel | 5,35 % | 5,30 % |
| Année où le taux devrait se stabiliser | 2022 | 2022 |

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

20 - ORGANISMES APPARENTÉS

Les états financiers des organismes apparentés aux universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche de l'Université sont annexés ou inclus en notes aux états financiers de ceux-ci.

En plus des opérations entre apparentés présentées distinctement aux états financiers consolidés, l'Université est apparentée à tous les ministères et aux fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'Université n'a conclu aucune opération commerciale avec ses apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers consolidés.

L'Université détient soit le contrôle, un intérêt économique ou exerce une influence notable sur les organismes suivants :

UQAM :

- Fondation de l'Université du Québec à Montréal

UQTR :

- Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières
- CIPP inc.
- Corporation du sport interuniversitaire de l'UQTR

UQAC :

- Corporation d'aide au pavillon sportif de l'UQAC
- Consortium de recherche en exploration minérale (CONSOREM)
- Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale
- La fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.

UQAR :

- Fondation de l'Université du Québec à Rimouski inc.
- Les logements étudiants de l'UQAR
- REFORMAR

UQO :

- Fondation de l'Université du Québec en Outaouais
- Corporation des services universitaires de l'Outaouais et des Laurentides

UQAT :

- Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

20 - ORGANISMES APPARENTÉS (suite)

INRS :

- Fondation Armand-Frappier
- Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier
- Centre de développement des biotechnologies de Laval s.e.c.
- 9110-5528 Québec inc.

ÉTS :

- Centre de l'entrepreneurship technologique de l'ÉTS (CENTECH)
- ISR technologies inc.

UQSS :

- Les presses de l'Université du Québec (PUQ)
- Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ)
- Fondation de l'Université du Québec (FUQ)

21 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Les placements et des dettes à long terme portant intérêt à taux fixe exposent l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires et des dettes à long terme portant intérêt à taux variable exposent l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'Université conclut des contrats de swap visant à couvrir le risque de flux de trésorerie auquel elle est exposée, en vertu desquels elle échange son taux d'intérêt variable contre un taux fixe couvrant un emprunt à taux variable, tel que décrit à la note 17.

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

21 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

La valeur comptable aux bilans consolidés des actifs financiers de l'Université exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'Université est exposée.

– Débiteurs (droits de scolarité et autres) :

Le risque de crédit de l'Université provient principalement des débiteurs. L'Université n'exige pas de garantie de ses clients. Le solde des débiteurs est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante.

– Subventions et réclamations à recevoir :

L'Université juge que le risque de crédit pour ces actifs est faible, car ils sont à recevoir du MEESR et d'organismes externes reconnus.

L'Université est également exposée au risque de crédit en raison du fait qu'elle se porte garante d'autres parties, comme il est détaillé à la note 18.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'Université dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. L'Université établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

La valeur comptable des actifs financiers de l'Université qui sont évalués au coût après amortissement totalise 638 658 000 \$ (692 807 000 \$ en 2014), tandis que celle des actifs financiers évalués à la juste valeur totalise 20 757 000 \$ (10 907 000 \$ en 2014).

Passifs financiers garantis

Au 30 avril 2015, la valeur comptable des passifs financiers qui sont garantis est de 1 552 574 \$.

22 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Après la fin d'exercice, l'UQAR s'est engagée en vertu de contrats pour un montant de 1 234 573 \$ pour des travaux d'amélioration de ses immobilisations corporelles qui seront effectués au cours de l'exercice 2015-2016. Ces travaux sont financés par une subvention du MEESR.

23 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Renseignements supplémentaires
Fonds de fonctionnement
Bilan synoptique

au 30 avril 2015

(non audité – en milliers de dollars)

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | Ajustements | 2015 Total | 2014 Total |
|---|-----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|--------|---------|----------|-------------|---------------|---------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| ACTIF | | | | | | | | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | | | | | | | | |
| Encaisse | – | 5 234 | 2 169 | 5 847 | 1 852 | – | 7 262 | 91 | 19 315 | 4 890 | 4 812 | – | 51 472 | 70 282 |
| Placements | – | – | – | – | – | – | 20 198 | – | – | – | – | – | 20 198 | 19 673 |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir | 66 712 | 38 586 | 14 766 | 13 757 | 18 511 | 11 573 | 10 959 | 6 396 | 25 324 | 9 615 | 142 774 | (142 026) | 216 947 | 226 001 |
| Avances interfonds | – | – | 996 | – | 516 | 13 | – | – | – | – | – | – | 1 525 | 4 282 |
| Stocks et frais payés d'avance | 4 122 | 366 | 531 | 52 | 59 | 81 | 4 120 | 334 | 4 355 | 910 | 310 | – | 15 240 | 9 394 |
| | 70 834 | 44 186 | 18 462 | 19 656 | 20 938 | 11 667 | 42 539 | 6 821 | 48 994 | 15 415 | 147 896 | (142 026) | 305 382 | 329 632 |
| Long terme | | | | | | | | | | | | | | |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir | 9 832 | 5 502 | 1 632 | 1 274 | 377 | – | 1 495 | 430 | 16 031 | 669 | – | (8 453) | 28 789 | 20 621 |
| Avantage lié au bail | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 2 793 | – | – | 2 793 | 2 895 |
| Frais différés | 490 | – | – | – | – | – | – | 316 | – | – | – | – | 806 | 1 051 |
| Placements | – | – | 136 | – | – | – | – | – | 70 | 23 | 8 881 | – | 9 110 | 7 756 |
| | 81 156 | 49 688 | 20 230 | 20 930 | 21 315 | 11 667 | 44 034 | 7 567 | 65 095 | 18 900 | 156 777 | (150 479) | 346 880 | 361 955 |
| PASSIF | | | | | | | | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | | | | | | | | |
| Découvert bancaire | 1 216 | – | – | – | – | 2 437 | – | – | – | – | – | – | 3 653 | 1 478 |
| Emprunts bancaires | 44 000 | 13 000 | – | 10 000 | 16 000 | – | – | 509 | – | 1 300 | 6 281 | – | 91 090 | 100 198 |
| Créditeurs et autres dettes de fonctionnement | 53 304 | 22 039 | 16 284 | 8 811 | 8 330 | 7 737 | 8 923 | 8 663 | 23 711 | 9 909 | 144 919 | (141 884) | 170 746 | 168 434 |
| Apports reportés | – | – | 1 638 | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 1 638 | 1 805 |
| Produits reportés | 1 964 | 2 414 | – | 50 | 656 | 1 321 | 157 | 1 495 | 3 281 | 1 166 | 147 | – | 12 651 | 10 966 |
| Avances interfonds | 90 471 | 7 522 | 11 422 | 5 395 | 5 974 | 4 030 | 37 768 | 2 942 | 8 352 | 4 484 | 1 054 | (142) | 179 272 | 191 384 |
| Tranche de la dette échéant à moins de un an | – | 580 | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 580 | – |
| | 190 955 | 45 555 | 29 344 | 24 256 | 30 960 | 15 525 | 46 848 | 13 609 | 35 344 | 16 859 | 152 401 | (142 026) | 459 630 | 474 265 |
| Long terme | | | | | | | | | | | | | | |
| Créditeurs et autres dettes de fonctionnement | – | – | – | – | – | – | – | – | 37 | – | 8 453 | (8 453) | 37 | – |
| Dettes à long terme | – | 4 640 | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 4 640 | – |
| Passif au titre des prestations constituées | 86 400 | 40 865 | 22 606 | 15 354 | 10 229 | 10 114 | 11 865 | 3 845 | 17 313 | 8 941 | 3 499 | – | 231 031 | 346 426 |
| | 277 355 | 91 060 | 51 950 | 39 610 | 41 189 | 25 639 | 58 713 | 17 454 | 52 694 | 25 800 | 164 353 | (150 479) | 695 338 | 820 691 |
| SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS) | | | | | | | | | | | | | | |
| Non grevés d'affectations | | | | | | | | | | | | | | |
| Grevés d'affectations | (228 670) | (49 255) | (32 330) | (19 107) | (21 375) | (13 972) | (16 936) | (10 598) | 12 401 | (9 536) | (13 730) | – | (403 108) | (511 994) |
| Origine interne | 32 471 | 7 883 | 610 | 427 | 1 501 | – | 2 257 | 711 | – | 2 636 | 6 154 | – | 54 650 | 53 258 |
| | (196 199) | (41 372) | (31 720) | (18 680) | (19 874) | (13 972) | (14 679) | (9 887) | 12 401 | (6 900) | (7 576) | – | (348 458) | (458 736) |
| | 81 156 | 49 688 | 20 230 | 20 930 | 21 315 | 11 667 | 44 034 | 7 567 | 65 095 | 18 900 | 156 777 | (150 479) | 346 880 | 361 955 |

Renseignements supplémentaires

Fonds de fonctionnement

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(non audité – en milliers de dollars)

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | C.S.C. | Réseau | Ajustements | 2015 Total | 2014 Total |
|--|---------|---------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|---------|---------|--------|--------|--------|-------------|---------------|---------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Droits de scolarité | 72 174 | 24 956 | 12 239 | 11 228 | 12 809 | 4 751 | 2 021 | 5 770 | 25 152 | 7 234 | – | – | – | – | 178 334 | 166 860 |
| Subventions | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernement du Québec | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche | 292 954 | 113 259 | 67 556 | 59 543 | 58 380 | 35 842 | 50 777 | 14 335 | 94 761 | 30 562 | 10 967 | 1 659 | 2 438 | (1 490) | 831 543 | 831 464 |
| Autres | 960 | 90 | 298 | 839 | 217 | 216 | 61 | 3 566 | 117 | 114 | – | – | – | – | 6 478 | 7 061 |
| Gouvernement du Canada | 4 243 | 1 738 | 2 726 | 1 558 | 729 | – | 3 828 | – | 2 162 | 242 | – | – | – | – | 17 226 | 17 105 |
| Autres | – | 534 | 401 | – | 520 | 282 | – | 863 | 817 | – | – | – | – | – | 3 417 | 3 819 |
| Entreprises auxiliaires | 17 618 | 2 065 | 945 | 846 | – | – | 562 | 74 | 12 624 | 172 | – | – | – | – | 34 906 | 34 273 |
| Dons | – | 92 | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 92 | 51 |
| Autres produits | 35 513 | 13 174 | 7 867 | 4 000 | 7 578 | 4 211 | 9 513 | 2 936 | 7 141 | 8 352 | 5 727 | 986 | 5 096 | (5 422) | 106 672 | 101 623 |
| Frais indirects de recherche | 3 926 | 895 | 1 724 | 287 | – | 429 | 3 022 | 245 | 315 | 57 | – | – | – | – | 10 900 | 8 801 |
| Produits nets de placements | 174 | 60 | – | 91 | 57 | – | 603 | 30 | 88 | 70 | 187 | – | 684 | – | 2 044 | 3 072 |
| Contribution des établissements | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 3 029 | 4 216 | (7 245) | – | – |
| | 427 562 | 156 863 | 93 756 | 78 392 | 80 290 | 45 731 | 70 387 | 27 819 | 143 177 | 46 803 | 16 881 | 5 674 | 12 434 | (14 157) | 1 191 612 | 1 174 129 |
| Charges | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Enseignement et recherche | 273 743 | 106 112 | 58 022 | 52 447 | 51 144 | 29 181 | 36 312 | 14 437 | 67 767 | 33 358 | 2 846 | – | 2 074 | (2 814) | 724 629 | 687 126 |
| Services à la collectivité | 4 932 | 2 210 | 2 231 | 167 | 1 015 | 566 | – | 8 011 | 8 769 | 1 044 | 1 220 | – | – | – | 30 165 | 28 703 |
| Recherche subventionnée | 8 797 | 1 438 | 1 898 | 2 352 | 558 | 2 617 | – | – | 3 737 | 957 | – | – | – | – | 22 354 | 19 584 |
| Bibliothèque | 15 214 | 5 046 | 3 186 | 2 366 | 3 738 | 920 | 1 513 | 1 095 | 1 995 | 609 | – | – | 685 | – | 36 367 | 35 975 |
| Audiovisuel | 5 557 | 7 642 | 298 | – | 518 | 796 | – | – | 713 | 402 | – | – | – | – | 15 926 | 15 953 |
| Informatique | 12 284 | – | 3 991 | 3 311 | 2 534 | 1 673 | 2 547 | 1 286 | 7 660 | 2 476 | 381 | 5 308 | – | (3 672) | 39 779 | 35 885 |
| Administration | 42 985 | 18 468 | 9 071 | 8 713 | 8 521 | 5 095 | 9 901 | 3 697 | 13 294 | 7 085 | 6 684 | – | 5 227 | (5 702) | 133 039 | 131 514 |
| Terrains et bâtiments | 37 398 | 9 978 | 7 608 | 6 047 | 5 029 | 2 654 | 12 390 | 1 740 | 10 461 | 2 437 | 4 985 | – | 2 033 | (1 969) | 100 791 | 98 766 |
| Services et aide aux étudiants | 10 935 | 6 161 | 5 465 | 1 876 | 2 954 | 1 331 | – | 187 | 3 041 | 1 159 | – | – | – | – | 33 109 | 31 305 |
| Entreprises auxiliaires | 8 955 | 1 231 | 520 | 401 | 613 | 193 | 573 | 90 | 4 058 | 139 | – | – | – | – | 16 773 | 16 898 |
| Avantages sociaux futurs | 1 032 | 1 827 | 754 | (800) | 605 | 962 | 416 | 37 | 1 565 | (235) | (177) | – | – | 37 243 | 43 229 | (14 274) |
| Frais d'intérêts et autres frais financiers | 692 | – | – | – | – | 161 | 6 | – | – | 13 | – | – | – | – | 872 | 807 |
| Autres charges | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Redressement des bases – UQ | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 137 | – | 137 | 129 |
| Autres | 836 | 166 | – | – | – | – | 3 131 | – | 50 | – | – | – | – | – | 4 183 | 3 314 |
| | 423 360 | 160 279 | 93 044 | 76 880 | 77 229 | 46 149 | 66 789 | 30 580 | 123 060 | 49 494 | 15 939 | 5 308 | 10 156 | 23 086 | 1 201 353 | 1 091 685 |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autre produit (charges) | 4 202 | (3 416) | 712 | 1 512 | 3 061 | (418) | 3 598 | (2 761) | 20 117 | (2 691) | 942 | 366 | 2 278 | (37 243) | (9 741) | 82 444 |
| Autres produits (charges) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Perte à la suite de la rétrocession des actifs du CIPP inc. | – | (879) | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | (879) | (1 394) |
| Contribution – emprunt redressement des bases | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | (200) | – | 200 | – | – | – |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | 4 202 | (4 295) | 712 | 1 512 | 3 061 | (418) | 3 598 | (2 761) | 20 117 | (2 691) | 742 | 366 | 2 478 | (37 243) | (10 620) | 81 050 |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent | 22 094 | 4 426 | 1 557 | 2 314 | 8 229 | 1 092 | 5 849 | (1 767) | 19 297 | 223 | 1 655 | 471 | 1 221 | 14 389 | | |

Renseignements supplémentaires

Fonds de fonctionnement

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(non audité – en milliers de dollars)

| | | | | | | | | | | | | | | 2015 | 2014 | |
|---|-----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|---------|----------|---------|-------|--------|---------|-------------|-------------|-------------|
| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | C.S.C. | Réseau | Ajustements | Total | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Soldes de fonds (négatifs) au début, tels qu'établis | (183 697) | (34 918) | (31 209) | (17 964) | (19 618) | (12 460) | (15 695) | (7 658) | 7 341 | (1 527) | (311) | 2 132 | (8 630) | (894 128) | (1 218 342) | (1 064 857) |
| Redressements affectés aux exercices antérieurs | (8 657) | 2 067 | (725) | (382) | (3) | (2 067) | 1 417 | 617 | (401) | (1 562) | (246) | – | – | 769 548 | 759 606 | 731 224 |
| Soldes de fonds (négatifs) au début redressés | (192 354) | (32 851) | (31 934) | (18 346) | (19 621) | (14 527) | (14 278) | (7 041) | 6 940 | (3 089) | (557) | 2 132 | (8 630) | (124 580) | (458 736) | (333 633) |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | 4 202 | (4 295) | 712 | 1 512 | 3 061 | (418) | 3 598 | (2 761) | 20 117 | (2 691) | 742 | 366 | 2 478 | (37 243) | (10 620) | 81 050 |
| Réévaluations et autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complémentaires de retraite | (957) | (2 486) | 786 | (1 231) | 345 | 1 076 | 14 | 378 | 817 | (1 157) | (416) | – | – | 161 823 | 158 992 | (134 968) |
| Virements interfonds | (7 090) | (1 740) | (1 284) | (615) | (3 659) | (103) | (4 013) | (463) | (15 473) | 37 | (626) | (229) | (2 836) | – | (38 094) | (71 185) |
| Soldes de fonds (négatifs) à la fin | (196 199) | (41 372) | (31 720) | (18 680) | (19 874) | (13 972) | (14 679) | (9 887) | 12 401 | (6 900) | (857) | 2 269 | (8 988) | – | (348 458) | (458 736) |

Renseignements supplémentaires

Fonds avec restrictions

Bilan synoptique

au 30 avril 2015

(non audité – en milliers de dollars)

| | | | | | | | | | | | | | | 2015 | 2014 |
|---|--------|--------|--------|-------|-------|-------|--------|-------|--------|-------|-----|-------------|---------|---------|-------|
| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | Ajustements | Total | Total | |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | |
| ACTIF | | | | | | | | | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | | | | | | | | | |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir | 4 580 | 396 | 6 159 | 1 022 | 289 | 2 924 | 5 781 | 163 | 6 029 | 460 | – | – | 27 803 | 25 121 | |
| Avances interfonds | 37 761 | 13 675 | 11 432 | 6 789 | 5 991 | 4 030 | 28 204 | 2 971 | 12 700 | 786 | 375 | – | 124 714 | 128 254 | |
| Stocks et frais payés d'avance | 565 | – | – | – | 2 | – | 46 | 12 | – | – | – | – | 625 | 243 | |
| | 42 906 | 14 071 | 17 591 | 7 811 | 6 282 | 6 954 | 34 031 | 3 146 | 18 729 | 1 246 | 375 | – | 153 142 | 153 618 | |
| Long terme | | | | | | | | | | | | | | | |
| Frais différés | 23 | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 23 | 45 | |
| | 42 929 | 14 071 | 17 591 | 7 811 | 6 282 | 6 954 | 34 031 | 3 146 | 18 729 | 1 246 | 375 | – | 153 165 | 153 663 | |
| PASSIF | | | | | | | | | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | | | | | | | | | |
| Créditeurs et autres dettes de fonctionnement | 3 877 | 294 | 697 | 122 | 515 | 314 | 862 | 43 | – | 90 | 4 | – | 6 818 | 6 221 | |
| Produits reportés | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | |
| Apports reportés | 36 581 | 10 713 | 8 339 | 7 689 | 5 767 | 6 640 | 20 573 | 3 103 | 18 729 | 1 156 | 359 | – | 119 649 | 123 894 | |
| | 40 458 | 11 007 | 9 036 | 7 811 | 6 282 | 6 954 | 21 435 | 3 146 | 18 729 | 1 246 | 363 | – | 126 467 | 130 115 | |
| Long terme | | | | | | | | | | | | | | | |
| Apports reportés | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | |
| | 40 458 | 11 007 | 9 036 | 7 811 | 6 282 | 6 954 | 21 435 | 3 146 | 18 729 | 1 246 | 363 | – | 126 467 | 130 115 | |
| SOLDES DE FONDS | | | | | | | | | | | | | | | |
| Non grevés d'affectations | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 1 217 |
| Grevés d'affectations | | | | | | | | | | | | | | | |
| Origine interne | 2 471 | 3 064 | 8 555 | – | – | – | 12 596 | – | – | – | 12 | – | 26 698 | 16 253 | |
| Origine externe | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 6 078 | |
| | 2 471 | 3 064 | 8 555 | – | – | – | 12 596 | – | – | – | 12 | – | 26 698 | 23 548 | |
| | 42 929 | 14 071 | 17 591 | 7 811 | 6 282 | 6 954 | 34 031 | 3 146 | 18 729 | 1 246 | 375 | – | 153 165 | 153 663 | |

Renseignements supplémentaires

Fonds avec restrictions

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(non audité – en milliers de dollars)

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | Ajustements | 2015 Total | 2014 Total |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|--------------|---------------|--------------|------------|-------------|----------------|----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | | | | | | | | | | | | | | |
| Subventions | | | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernement du Québec | | | | | | | | | | | | | | |
| Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche | 18 175 | 823 | 719 | 932 | 1 700 | 342 | 171 | – | 296 | 235 | 237 | – | 23 630 | 25 470 |
| Autres | – | 3 615 | 4 427 | 4 811 | 1 712 | 2 063 | 6 374 | 495 | 1 782 | 435 | 307 | – | 26 021 | 26 822 |
| Gouvernement du Canada | 26 950 | 6 037 | 5 758 | 5 032 | 2 586 | 2 731 | 14 033 | 1 889 | 9 024 | 1 191 | – | – | 75 231 | 73 348 |
| Autres | – | 3 841 | 564 | 2 485 | 395 | 5 950 | 6 531 | 298 | 11 229 | 519 | – | – | 31 812 | 34 749 |
| Autres produits | 17 407 | 662 | 10 551 | – | 917 | – | 13 017 | – | – | 2 | 50 | – | 42 606 | 37 516 |
| Produits nets de placements | – | – | – | – | – | – | 91 | – | – | – | – | – | 91 | 34 |
| | <u>62 532</u> | <u>14 978</u> | <u>22 019</u> | <u>13 260</u> | <u>7 310</u> | <u>11 086</u> | <u>40 217</u> | <u>2 682</u> | <u>22 331</u> | <u>2 382</u> | <u>594</u> | <u>–</u> | <u>199 391</u> | <u>197 939</u> |
| Charges | | | | | | | | | | | | | | |
| Enseignement et recherche | – | – | 461 | – | 1 017 | 478 | 36 349 | 1 338 | 305 | 45 | 594 | – | 40 587 | 42 070 |
| Services à la collectivité | 3 051 | 819 | 3 487 | – | 116 | – | – | 1 310 | 1 377 | 81 | – | – | 10 241 | 22 385 |
| Recherche subventionnée | 51 816 | 11 372 | 14 899 | 12 086 | 5 797 | 10 112 | – | – | 20 359 | 2 031 | – | – | 128 472 | 120 944 |
| Bibliothèque | – | 1 | 12 | – | 1 | – | – | – | – | – | – | – | 14 | 24 |
| Informatique | – | – | – | – | 43 | – | – | – | – | – | – | – | 43 | 19 |
| Administration | – | 11 | – | – | – | – | – | 34 | – | 21 | – | – | 66 | 37 |
| Terrains et bâtiments | – | – | – | – | 84 | – | – | – | – | 4 | – | – | 88 | 69 |
| Services et aide aux étudiants | – | 1 348 | 345 | 447 | 252 | – | – | – | 290 | 130 | – | – | 2 812 | 2 519 |
| Frais indirects de recherche | 3 926 | 895 | 1 724 | 727 | – | 429 | 3 022 | – | – | 53 | – | – | 10 776 | 8 234 |
| Autres charges | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 17 | – | – | 17 | 133 |
| | <u>58 793</u> | <u>14 446</u> | <u>20 928</u> | <u>13 260</u> | <u>7 310</u> | <u>11 019</u> | <u>39 371</u> | <u>2 682</u> | <u>22 331</u> | <u>2 382</u> | <u>594</u> | <u>–</u> | <u>193 116</u> | <u>196 434</u> |
| Excédent des produits par rapport aux charges | <u>3 739</u> | <u>532</u> | <u>1 091</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>67</u> | <u>846</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>6 275</u> | <u>1 505</u> |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent | <u>923</u> | <u>173</u> | <u>760</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>102</u> | <u>(453)</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>–</u> |

Renseignements supplémentaires

Fonds avec restrictions

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(non audité – en milliers de dollars)

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | Ajustements | 2015 Total | 2014 Total |
|--|--------------|--------------|--------------|----------|----------|----------|---------------|----------|----------|----------|-----------|-------------|---------------|---------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Soldes de fonds au début | – | – | 7 295 | – | – | – | 13 084 | – | – | – | 12 | – | 20 391 | 20 641 |
| Redressements affectés aux exercices antérieurs | – | 2 865 | – | – | – | – | 292 | – | – | – | – | – | 3 157 | 3 079 |
| Soldes de fonds au début redressés | – | 2 865 | 7 295 | – | – | – | 13 376 | – | – | – | 12 | – | 23 548 | 23 720 |
| Excédent des produits par rapport aux charges | 3 739 | 532 | 1 091 | – | – | 67 | 846 | – | – | – | – | – | 6 275 | 1 505 |
| Virements interfonds | (1 268) | (333) | 169 | – | – | (67) | (1 626) | – | – | – | – | – | (3 125) | (1 677) |
| Soldes de fonds à la fin | <u>2 471</u> | <u>3 064</u> | <u>8 555</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>12 596</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>–</u> | <u>12</u> | <u>–</u> | <u>26 698</u> | <u>23 548</u> |

Renseignements supplémentaires
Fonds des immobilisations

Bilan synoptique

au 30 avril 2015

(non audité – en milliers de dollars)

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | Ajustements | 2015 Total | 2014 Total |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| ACTIF | | | | | | | | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | | | | | | | | |
| Encaisse | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 3 269 | - | 3 269 | 2 656 |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir | 9 564 | 2 135 | 1 900 | 932 | 1 431 | 2 167 | 4 195 | 24 | 4 325 | 405 | 12 670 | (8 142) | 31 606 | 35 207 |
| Avances interfonds | 52 710 | - | - | - | - | - | 10 147 | - | - | 3 698 | 679 | (142) | 67 092 | 79 556 |
| Stocks et frais payés d'avance | 1 366 | - | - | - | - | - | 19 | - | - | - | 35 | - | 1 420 | 149 |
| | <u>63 640</u> | <u>2 135</u> | <u>1 900</u> | <u>932</u> | <u>1 431</u> | <u>2 167</u> | <u>14 361</u> | <u>24</u> | <u>4 325</u> | <u>4 103</u> | <u>16 653</u> | <u>(8 284)</u> | <u>103 387</u> | <u>117 568</u> |
| Long terme | | | | | | | | | | | | | | |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir | 286 | - | 408 | 363 | - | 11 180 | - | - | 3 522 | - | 939 699 | (768 733) | 186 725 | 227 994 |
| Placements | 31 839 | - | - | - | - | - | 337 | - | - | - | - | - | 32 176 | 30 454 |
| Immobilisations corporelles | 563 225 | 139 095 | 121 771 | 107 281 | 105 192 | 62 360 | 230 403 | 12 264 | 345 485 | 13 991 | 93 919 | - | 1 794 986 | 1 775 112 |
| Immobilisations incorporelles | 6 255 | 1 887 | 1 618 | 671 | 1 622 | 275 | 1 512 | 621 | 267 | 1 267 | 674 | - | 16 669 | 19 171 |
| Frais différés | 214 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 214 | 311 |
| | <u>665 459</u> | <u>143 117</u> | <u>125 697</u> | <u>109 247</u> | <u>108 245</u> | <u>75 982</u> | <u>246 613</u> | <u>12 909</u> | <u>353 599</u> | <u>19 361</u> | <u>1 050 945</u> | <u>(777 017)</u> | <u>2 134 157</u> | <u>2 170 610</u> |
| PASSIF | | | | | | | | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | | | | | | | | |
| Emprunts bancaires | - | - | - | - | - | - | 6 020 | - | - | 7 200 | 79 119 | - | 92 339 | 93 361 |
| Créditeurs et autres dettes de fonctionnement | 6 251 | 2 179 | 726 | 361 | 343 | 192 | 2 559 | 11 | 2 028 | 37 | 20 212 | (8 266) | 26 633 | 28 995 |
| Apports reportés | - | - | 103 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 103 | 213 |
| Passifs environnementaux | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 1 722 |
| Tranche de la dette échéant à moins de un an | 5 346 | 2 839 | 1 560 | 1 365 | 2 781 | 2 022 | 3 708 | 18 | 5 751 | - | 131 538 | (18) | 156 910 | 239 444 |
| Avances interfonds | - | 6 157 | 829 | 1 394 | 533 | 13 | - | 29 | 14 085 | - | - | - | 23 040 | 30 512 |
| | <u>11 597</u> | <u>11 175</u> | <u>3 218</u> | <u>3 120</u> | <u>3 657</u> | <u>2 227</u> | <u>12 287</u> | <u>58</u> | <u>21 864</u> | <u>7 237</u> | <u>230 869</u> | <u>(8 284)</u> | <u>299 025</u> | <u>394 247</u> |
| Long terme | | | | | | | | | | | | | | |
| Passifs environnementaux | - | - | 731 | 21 | - | - | - | - | 3 815 | - | - | - | 4 567 | 5 705 |
| Dette à long terme | 160 868 | 16 872 | 7 299 | 23 320 | 23 173 | 11 181 | 34 797 | 442 | 120 742 | - | 808 763 | (442) | 1 207 015 | 1 142 635 |
| Juste valeur des instruments financiers dérivés | 4 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 11 447 | - | 11 451 | 8 596 |
| Apports reportés | 345 175 | 98 182 | 106 283 | 72 160 | 62 295 | 58 919 | 146 392 | 11 501 | 156 693 | 9 205 | 2 699 | (768 291) | 301 213 | 294 606 |
| | <u>517 644</u> | <u>126 229</u> | <u>117 531</u> | <u>98 621</u> | <u>89 125</u> | <u>72 327</u> | <u>193 476</u> | <u>12 001</u> | <u>303 114</u> | <u>16 442</u> | <u>1 053 778</u> | <u>(777 017)</u> | <u>1 823 271</u> | <u>1 845 789</u> |
| SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS) | | | | | | | | | | | | | | |
| Grevés d'affectations | | | | | | | | | | | | | | |
| Origine interne | 49 908 | - | - | - | 910 | - | - | - | - | - | - | - | 50 818 | 52 779 |
| Investis en immobilisations | 97 907 | 16 888 | 8 166 | 10 626 | 18 210 | 3 655 | 53 137 | 908 | 50 485 | 2 919 | (2 833) | - | 260 068 | 272 042 |
| | <u>147 815</u> | <u>16 888</u> | <u>8 166</u> | <u>10 626</u> | <u>19 120</u> | <u>3 655</u> | <u>53 137</u> | <u>908</u> | <u>50 485</u> | <u>2 919</u> | <u>(2 833)</u> | <u>-</u> | <u>310 886</u> | <u>324 821</u> |
| | <u>665 459</u> | <u>143 117</u> | <u>125 697</u> | <u>109 247</u> | <u>108 245</u> | <u>75 982</u> | <u>246 613</u> | <u>12 909</u> | <u>353 599</u> | <u>19 361</u> | <u>1 050 945</u> | <u>(777 017)</u> | <u>2 134 157</u> | <u>2 170 610</u> |

Renseignements supplémentaires

Fonds des immobilisations

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(non audité – en milliers de dollars)

| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | Ajustements | 2015 Total | 2014 Total |
|---|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|--------------|----------------|--------------|-----------------|--------------|----------------|-------------|-----------------|-----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | | | | | | | | | | | | | | |
| Subventions | | | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernement du Québec | | | | | | | | | | | | | | |
| Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche | 22 870 | 5 035 | 5 023 | 4 440 | 2 667 | 686 | 4 956 | 670 | 4 158 | 1 211 | 29 150 | - | 80 866 | 84 816 |
| Autres | - | 501 | 110 | 360 | 291 | 1 547 | 2 190 | 118 | 507 | 44 | 4 778 | - | 10 446 | 10 215 |
| Gouvernement du Canada | 2 333 | 972 | 1 958 | 2 522 | 376 | 1 211 | 4 617 | - | 2 729 | 128 | - | - | 16 846 | 16 252 |
| Autres | 689 | 400 | 613 | 322 | 121 | 94 | 672 | 13 | 813 | 2 | - | - | 3 739 | 4 470 |
| Autres produits | 2 | - | 1 | 116 | - | - | 510 | - | 178 | - | 74 | - | 881 | 576 |
| Produits nets de placements | 1 723 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 9 | - | 1 732 | 1 654 |
| | 27 617 | 6 908 | 7 705 | 7 760 | 3 455 | 3 538 | 12 945 | 801 | 8 385 | 1 385 | 34 011 | - | 114 510 | 117 983 |
| Charges | | | | | | | | | | | | | | |
| Enseignement et recherche | - | - | - | - | - | - | 374 | - | - | - | - | - | 374 | 176 |
| Terrains et bâtiments | - | - | - | - | - | - | 114 | - | - | - | 540 | - | 654 | 723 |
| Frais d'intérêts et autres frais financiers | 9 763 | 405 | 268 | 1 452 | 1 639 | 401 | 1 865 | (3) | 5 017 | 76 | 32 007 | - | 52 890 | 57 337 |
| Frais de gestion et d'émission de la dette à long terme | - | - | - | - | - | 16 | - | - | - | - | - | - | 16 | 16 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 32 072 | 9 838 | 8 731 | 7 251 | 4 976 | 3 483 | 15 407 | 806 | 14 684 | 1 338 | 3 535 | - | 102 121 | 102 880 |
| Amortissement de l'autre actif | 4 545 | 755 | 203 | 230 | 694 | 54 | - | 400 | - | 443 | - | - | 7 324 | 8 032 |
| Biens sous le seuil de capitalisation | 1 718 | 48 | - | 68 | 77 | 123 | 78 | 117 | 98 | 60 | 55 | - | 2 442 | 2 038 |
| Biens de nature non capitalisable | - | - | 403 | 63 | - | 24 | - | - | - | - | - | - | 490 | 510 |
| Autres charges | - | - | - | - | - | - | 29 | - | - | - | 1 158 | - | 1 187 | 868 |
| | 48 098 | 11 046 | 9 605 | 9 064 | 7 386 | 4 101 | 17 867 | 1 320 | 19 799 | 1 917 | 37 295 | - | 167 498 | 172 580 |
| Insuffisance des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges) | (20 481) | (4 138) | (1 900) | (1 304) | (3 931) | (563) | (4 922) | (519) | (11 414) | (532) | (3 284) | - | (52 988) | (54 597) |
| Autres produits (charges) | | | | | | | | | | | | | | |
| Gain (perte) sur la cession ou la radiation d'immobilisations | - | (9) | - | - | - | - | 27 | - | - | - | - | - | 18 | (29) |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés | 71 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | (2 926) | - | (2 855) | 3 417 |
| | 71 | (9) | - | - | - | - | 27 | - | - | - | (2 926) | - | (2 837) | 3 388 |
| Insuffisance des produits sur les charges | (20 410) | (4 147) | (1 900) | (1 304) | (3 931) | (563) | (4 895) | (519) | (11 414) | (532) | (6 210) | - | (55 825) | (51 209) |
| Insuffisance des produits sur les charges de l'exercice précédent | (22 005) | (4 298) | (1 514) | (1 447) | (3 990) | (565) | (5 212) | (479) | (10 966) | (607) | (126) | - | | |

Renseignements supplémentaires

Fonds des immobilisations

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(non audité – en milliers de dollars)

| | | | | | | | | | | | | 2015 | 2014 | |
|--|----------|---------|---------|---------|---------|-------|---------|-------|----------|-------|---------|-------------|----------|----------|
| | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQO | UQAT | INRS | ENAP | ÉTS | TÉLUQ | UQ | Ajustements | Total | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Soldes de fonds (négatifs) au début | 159 794 | 18 950 | 8 033 | 11 254 | 19 392 | 4 048 | 52 393 | 964 | 46 819 | 3 488 | (314) | – | 324 821 | 303 355 |
| Insuffisance des produits sur les charges | (20 410) | (4 147) | (1 900) | (1 304) | (3 931) | (563) | (4 895) | (519) | (11 414) | (532) | (6 210) | – | (55 825) | (51 209) |
| Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables | 73 | – | – | 61 | – | – | – | – | – | – | – | – | 134 | 435 |
| Perte à la suite de la rétrocession des actifs du CIPP inc. | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | (1 109) |
| Virements interfonds | 8 358 | 2 085 | 2 033 | 615 | 3 659 | 170 | 5 639 | 463 | 15 080 | (37) | 3 691 | – | 41 756 | 73 349 |
| Soldes de fonds (négatifs) à la fin | 147 815 | 16 888 | 8 166 | 10 626 | 19 120 | 3 655 | 53 137 | 908 | 50 485 | 2 919 | (2 833) | – | 310 886 | 324 821 |

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Bilan synoptique

au 30 avril 2015

(non audité – en milliers de dollars)

| | | | | | | 2015 | 2014 |
|---|------|--------|------|-------|--------|--------|--------|
| | UQTR | UQAC | UQAT | INRS | ÉTS | Total | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| ACTIF | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | |
| Encaisse | – | 1 044 | – | 25 | 353 | 1 422 | 1 633 |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir | – | 98 | – | 17 | 102 | 217 | 531 |
| Placements | – | – | – | 840 | – | 840 | 249 |
| Avances interfonds | 4 | 15 696 | – | – | 9 737 | 25 437 | 25 264 |
| | 4 | 16 838 | – | 882 | 10 192 | 27 916 | 27 677 |
| Long terme | | | | | | | |
| Placements | 344 | 20 587 | – | 8 412 | 2 525 | 31 868 | 28 088 |
| | 348 | 37 425 | – | 9 294 | 12 717 | 59 784 | 55 765 |
| PASSIF | | | | | | | |
| Court terme | | | | | | | |
| Créditeurs et autres dettes de fonctionnement | – | 3 531 | – | – | – | 3 531 | 3 849 |
| Apports reportés | – | – | – | 1 366 | 8 263 | 9 629 | 9 029 |
| Avances interfonds | – | 15 873 | – | 583 | – | 16 456 | 15 460 |
| | – | 19 404 | – | 1 949 | 8 263 | 29 616 | 28 338 |
| SOLDES DE FONDSD | | | | | | | |
| Grevés d'affectations | | | | | | | |
| Origine interne | – | – | – | – | 4 454 | 4 454 | 4 047 |
| Origine externe | 348 | 18 021 | – | 7 345 | – | 25 714 | 23 380 |
| | 348 | 18 021 | – | 7 345 | 4 454 | 30 168 | 27 427 |
| | 348 | 37 425 | – | 9 294 | 12 717 | 59 784 | 55 765 |

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(non audité – en milliers de dollars)

| | | | | | | 2015 | 2014 |
|---|------|-------|-------|------|-------|-------|-------|
| | UQTR | UQAC | UQAT | INRS | ÉTS | Total | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | | | | | | | |
| Subvention | | | | | | | |
| Autres | – | – | 1 254 | – | 1 338 | 2 592 | 1 350 |
| Produits nets de placements | 26 | 1 452 | – | – | 90 | 1 568 | 724 |
| Dons | – | 1 650 | – | – | – | 1 650 | 1 558 |
| Autres produits | – | – | – | – | – | – | 1 340 |
| | 26 | 3 102 | 1 254 | – | 1 428 | 5 810 | 4 972 |
| Charges | | | | | | | |
| Enseignement et recherche | – | – | – | – | 1 176 | 1 176 | 1 050 |
| Recherche subventionnée | – | – | 1 492 | – | – | 1 492 | 1 350 |
| Services à la collectivité | – | 141 | – | – | – | 141 | 181 |
| Administration | – | 172 | – | – | – | 172 | 155 |
| Services et aide aux étudiants | – | 329 | – | – | – | 329 | 404 |
| Autres | – | – | – | – | – | – | – |
| | – | 642 | 1 492 | – | 1 176 | 3 310 | 3 140 |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | 26 | 2 460 | (238) | – | 252 | 2 500 | 1 832 |
| Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent | 3 | 1 292 | – | – | 537 | – | – |

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(non audité – en milliers de dollars)

| | | | | | | 2015 | 2014 |
|--|------|--------|-------|-------|-------|--------|--------|
| | UQTR | UQAC | UQAT | INRS | ÉTS | Total | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Soldes de fonds au début | 334 | 15 701 | 238 | 7 345 | 3 809 | 27 427 | 24 663 |
| Apports reçus à titre de dotation | – | 778 | – | – | – | 778 | 1 419 |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | 26 | 2 460 | (238) | – | 252 | 2 500 | 1 832 |
| Virements interfonds | (12) | (918) | – | – | 393 | (537) | (487) |
| Soldes de fonds à la fin | 348 | 18 021 | – | 7 345 | 4 454 | 30 168 | 27 427 |



Le papier utilisé dans ce document est entièrement fabriqué au Québec.

Pour le Québec d'abord

Pages intérieures



Position
FSC



Le réseau de l'Université du Québec

Pour le Québec d'abord

www.uquebec.ca

